

2010

RAPPORT D'ACTIVITÉ



CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION



CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION

GROUPE
CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION

UN GROUPE EN ACTION
POUR UN MAROC EN DÉVELOPPEMENT

Le Groupe Caisse de Dépôt et de Gestion, investi d'une mission d'intérêt général, est aujourd'hui un acteur central dans la mobilisation et gestion des fonds d'épargne et la gestion des retraites, un intervenant majeur de la consolidation du secteur financier et bancaire et un opérateur de référence du développement territorial et durable du pays.

Le présent rapport se veut une illustration d'un groupe opérant ses métiers dans toutes les régions du Royaume.

En effet, reconnu pour son professionnalisme, son savoir-faire et l'expertise acquise en matière de réalisation de projets d'envergure, le Groupe CDG est le partenaire privilégié des pouvoirs publics dans la mise en œuvre, à travers les régions du Royaume, de politiques sectorielles à même d'assurer un développement économique et social équilibré et pérenne, créateur de richesses et d'emplois.



EXTRAIT
DU DISCOURS DE
SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI



PHOTO MAP



...

Ainsi, depuis que Nous a été dévolue la charge d'assurer la conduite de notre nation, Nous nous sommes attaché à impulser un changement qualitatif au processus de développement, opérant pour ce faire, des choix qui ont fait la preuve de leur pertinence et de leur efficience.

...

Nous comptons également aller de l'avant dans la création de zones off-shore et de pôles industriels intégrés, outre la réalisation de grands complexes portuaires, notamment celui de Tanger-Med. C'est un ouvrage que Nous avons érigé, en peu de temps, en hub stratégique, industriel, commercial et en pôle d'investissement, jouissant de la confiance de nos partenaires.

...

Pour ce qui concerne le secteur du logement, l'effort incitatif soutenu que fournit l'Etat, requiert l'adhésion de tous les opérateurs, et l'engagement résolu et efficace des autorités gouvernementales compétentes. Celles-ci doivent veiller à une stricte application de la loi, et conjuguer leurs efforts pour répondre à Notre volonté de permettre aux populations à faibles revenus et aux habitants des bidonvilles, d'accéder à un logement social décent, dans le cadre de programmes bien définis.

Extraits du « Discours de Sa Majesté le Roi à la Nation à l'occasion de la fête du Trône » Tétouan, 30/07/10



SOMMAIRE

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	10
PREMIÈRE PARTIE :	
INTRODUCTION GÉNÉRALE	15
PRÉSENTATION DU GROUPE CDG	16
STRATÉGIE DU GROUPE CDG	19
GOUVERNANCE DU GROUPE CDG	22
DEUXIEME PARTIE :	
VUE GLOBALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LES PERFORMANCES DU GROUPE	31
ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL & NATIONAL	32
LE GROUPE EN 2010 (FAITS MARQUANTS)	41
TROISIEME PARTIE :	
ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE LA CDG	51
GESTION DE L'ÉPARGNE	52
EMPLOIS DE LA CAISSE	57
PRÉVOYANCE / RETRAITES	60
QUATRIEME PARTIE :	
ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DES FILIALES	71
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DURABLE	72
ACTIVITÉS BANQUES, FINANCES ET ASSURANCES	90
AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS	122
CINQUIEME PARTIE :	
RAPPORT FINANCIER	131
SIXIEME PARTIE :	
CONTACTS FILIALES	153



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

En 2010, le Groupe Caisse de Dépôt et de Gestion a initié de nouveaux chantiers et récolté les fruits de ses efforts passés et continus, au service du développement économique et social du pays.

En effet, après une année 2009 relativement difficile, le résultat net consolidé du Groupe s'établit à fin 2010 à 1,91 milliards de DH, affichant une progression spectaculaire de plus de 161% par rapport à l'année 2009. Les fonds propres du Groupe progressent de 33% et s'élèvent aujourd'hui à 19,8 milliards de DH. Ces deux indicateurs attestent de deux réalités économiques fondamentales : la première concerne la création de richesses, générées par nos différentes lignes de métiers. La seconde, relative au renforcement des fonds propres, confirme notre identité d'investisseur de long terme, capable de jouer un rôle contractuel sur le marché financier marocain et de réaliser des investissements productifs, à caractère social structurant.

Nos ressources se sont également renforcées cette année grâce à une progression de 7% des dépôts, portant le total à 56,7 milliards de DH. Cette progression s'est accompagnée de bonnes réalisations du Pôle Prévoyance de la CDG, avec, d'une part, la concrétisation du transfert à la CNRA de la caisse interne de retraite de l'OCP pour un montant de près de 7 milliards de DH, et, d'autre part, le renforcement de la gouvernance du Pôle, à travers la mise en place d'un comité d'audit pour les régimes CNRA et RCAR, et l'amélioration de la gouvernance de

sa gestion financière, aux meilleurs niveaux internationaux. Le RCAR a par ailleurs démontré ses bonnes performances et son engagement pour la qualité, à travers la reconduction de la certification ISO 9001.

Dans le même sens, la signature d'une convention de partenariat avec la Chambre Nationale du Notariat Moderne du Maroc, dans le contexte d'une réforme juridique de la profession, et la signature de conventions de gestion avec les principaux barreaux du pays, consolideront notre positionnement incontesté de banquier des professions juridiques et des consignations.

La structuration du Fonds d'Entraide Familiale en partenariat avec le Ministère de la Justice s'inscrit également dans le cadre de notre rôle de tiers de confiance pour la gestion des mandats publics. Concernant les fonds de réserve du régime général de la CNSS, plusieurs actions ont été entreprises tout au long de l'année, qui nous mèneront assurément vers une relation de partenariat plus renforcée avec la CNSS, satisfaisant les deux parties.

La lecture de nos performances 2010 démontre le dynamisme de la CDG sur les marchés de capitaux et sur les investissements financiers. A ce titre, la cession de 20% des parts de Méditelcom à l'opérateur France Télécom, a permis de dégager une plus-value brute de 1,2 milliards de DH. Au-delà de la performance financière, cette opération permet de renforcer la cohésion des actionnaires de Méditelcom et de bénéficier du

savoir-faire d'un opérateur de référence, leader dans la recherche et développement.

Concernant le développement territorial, CDG Développement a articulé sa vision stratégique autour de cinq pôles métiers principaux : l'aménagement et le développement urbain intégré ; la promotion et le développement immobilier ; les services aux collectivités locales, les infrastructures et les services.

L'engagement du Groupe en faveur des zones industrielles et de l'urbanisation continue à travers le lancement officiel par SM le Roi Mohammed VI de projets d'envergure : la plateforme industrielle intégrée Atlantic Free Zone ; l'aménagement de l'Agropole de Berkane, la signature de la convention relative à la Technopole Aéronautique de Nouaceur ; le lancement de la construction de l'Université Internationale de Rabat et enfin, la première tranche du projet de relogement de la ville nouvelle de Zenata.

La filière immobilière offre de belles perspectives de développement. La CGI a en effet réussi la première tranche de son émission obligatoire pour un montant de 1,5 milliards de DH. Elle a également conclu un partenariat fructueux avec FinanceCom, à travers l'acquisition croisée de titres avec RMA Wataniya.

La Fondation et l'Institut CDG ont également poursuivi leur développement au courant de l'année 2010 avec notamment le démarrage de l'Institut Marocain des Administrateurs (IMA)

de l'institut CDG qui s'inscrit dans le cadre de la contribution de la CDG à l'amélioration de la gouvernance des intervenants dans le domaine économique marocain et régional.

Les performances de la Caisse ne sauraient être pérennes sans la mise en place de mécanismes de gouvernance et de contrôle interne. Parmi les nouveaux chantiers que la CDG a initiés en 2010 figurent le lancement d'une charte de gouvernance Groupe et l'optimisation de son système de contrôle interne au niveau de l'ensemble des filiales.

Ces chantiers relèvent non seulement d'une nécessité de contrôler les risques et de mener nos opérations selon les meilleurs standards internationaux de gouvernance, mais s'inscrivent également dans un projet global de clarifier les principes et les modalités d'intervention de la Caisse.

Les résultats et la croissance du Groupe Caisse de Dépôt et de Gestion ont toujours essentiellement reposé sur l'expertise, le savoir-faire et l'engagement de ses collaborateurs.

L'année 2010 n'a pas dérogé à cette règle. Nos collaborateurs peuvent être fiers des performances atteintes.

Nous ambitionnons de poursuivre sur cette voie en renforçant notre politique des ressources humaines fondée sur la reconnaissance de la performance et le développement des compétences.

Anass HOUIR ALAMI
Directeur Général

RÉGION RABAT





PARC
TECHNOPOLIS

SURFACE DE L'ASSIETTE FONCIÈRE : 107 ha pour la première phase, et environ 200 ha à terme. | INVESTISSEMENT : 2 Milliard de dirhams.





MAÎTRE D'OUVRAGE

SITUATION

EMPLOIS DIRECT

CONSISTANCE

DESCRIPTION DU PROJET

Technopolis Rabatshore SA filiale de MEDZ.

À l'entrée de Rabat et à 5km de l'Aéroport International de Rabat – Salé.

3 000 à fin 2010 – 20 000 emplois dans la zone Offshoring.

Réalisation d'infrastructure et de bureaux et services dédiés à l'offshoring d'une superficie globale de 205 000 m²

Cité de la Technologie dédiée à de multiples activités ayant vocation à se constituer en activités intégrées : l'Offshoring, les TIC, les Médias, la Recherche & Développement, et la Technologie.



ACADÉMIE MOHAMMED VI DE FOOTBALL

SURFACE TERRAIN : 25 ha. | INVESTISSEMENT : 140 MDH.





MAÎTRE D'OUVRAGE

MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ

SITUATION

CONSISTANCE

DESCRIPTION DU PROJET

Association Académie Mohammed VI de Football.

CGI

Salé à proximité de Sala El Jadida

Administration, Pôle pédagogique, Pôle hébergement, Pôle sportif, Restaurant, Club d'enfants, Espaces de jeu, Terrain de sport et salle de prière.

Académie de Football.



ARRIBAT CENTER

SURFACE DE L'ASSIETTE FONCIÈRE : : 5,35 ha. | INVESTISSEMENT : 2,2 Milliards DH





DESCRIPTION DU PROJET

CONSISTANCE

SITUATION

MAÎTRE D'OUVRAGE

Projet porté par la société Arribat Center, filiale à 100% de Foncière Chellah.

Bureaux, Commerces, Hypermarché, Multiplex, Hôtels et centre de conférences.

Rabat Agdal.

Arribat Center SA (filiale de Foncière Chellah).



NEMOTEK

SURFACE TERRAIN : Superficie couverte de 10 000 m² dans la cité d'offshoring de Technopolis. | INVESTISSEMENT : 1 Milliard DH.





CONCEPT

CAPACITÉ DE PRODUCTION (2009)

SITUATION

ACTIONNAIRES

Société spécialisée dans la fabrication de composants pour caméras miniaturisées destinées aux téléphones mobiles, à la médecine et à l'industrie automobile.

24 millions de caméras miniaturisées.

Le siège social de NEMOTEK est basé au niveau de la zone Technopolis.

90% pour MEDZ et 10% pour Tessera



ZONE INDUSTRIELLE BOUZNIIKA II

SURFACE : Environ 10 ha, dont 8,4 ha net. | INVESTISSEMENT : 250 Millions de DH.





DESCRIPTION DU PROJET

CONSISTANCE

SITUATION

La zone industrielle de Bouznika II est la continuité d'une 1ère tranche déjà réalisée sur une trentaine d'hectares. L'objectif de ce projet est d'offrir aux investisseurs les conditions les plus favorables de développement d'unités industrielles, en vue d'impulser la croissance économique de la province de Benslimane.

Unités industrielles.

Entre les deux métropoles de Casablanca et Rabat, elle est desservie par l'échangeur de Bouznika à la sortie de l'autoroute Casablanca-Rabat.

PREMIÈRE PARTIE

INTRODUCTION GÉNÉRALE

○ PRÉSENTATION DU GROUPE CDG

○ STRATÉGIE DU GROUPE CDG

○ GOUVERNANCE DU GROUPE CDG

PRÉSENTATION DU GROUPE CDG

La Caisse de Dépôt et de Gestion est une institution publique investie de la mission de recevoir, conserver et gérer des ressources d'épargne et dépôts réglementés ou confiés par mandat, qui, de par leur nature ou leur origine, requièrent une protection spéciale, tout en concourant au développement économique et social du pays.

De cette mission originelle se sont déclinées, à travers le temps, d'autres missions structurantes pour l'économie nationale, via ses holdings et filiales spécialisées, constituant ainsi un Groupe majeur multi métiers, rouage central du processus de transformation de l'épargne.

Après plus de cinquante ans d'existence, le Groupe CDG a pu s'ériger en premier investisseur institutionnel du pays, en développant et consolidant un savoir-faire aussi large que diversifié dans des métiers exigeant une haute maîtrise et une capacité compétitive affirmées.

LES MÉTIERS DU GROUPE CDG

GESTION DE L'ÉPARGNE

PRÉVOYANCE

BANQUE FINANCE ET ASSURANCE

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DURABLE

LA POLITIQUE D'INTERVENTION DU GROUPE CDG

La Caisse de Dépôt et de Gestion agit dans le cadre de la réglementation nationale et suivant une stratégie bien définie :

Comme mobilisateur et gestionnaire de l'épargne

La mobilisation de l'épargne dans le cadre de la gestion des mandats publics se fait conformément aux textes légaux et réglementaires (lois, décrets, arrêtés, ...) qui définissent, de façon explicite, son rôle en la matière.

Ainsi, la CDG est en charge de la centralisation des dépôts provenant de(s) :

- Réserves de la Sécurité Sociale – Régime Général (CNSS) ;
- La Caisse d'Épargne Nationale (CEN) collectée par Barid Al Maghrib / Al Barid Bank ;
- Professions Juridiques (Fonds de Tiers des Notaires, Fonds des Secrétaires – Greffiers des Tribunaux, Fonds des Barreaux et des Avocats, ...) ;
- Consignations (Administratives, Judiciaires et Cautionnements, ...) ;
- ... ;

Et de la gestion des fonds :

- De réserves et des excédents des Régimes d'Assurance Maladie Obligatoire de base ;
- Institutionnels spécifiques tels que les Fonds de Garantie des Accidents de Travail, les Fonds d'Assurance des Notaires ...

La CDG investit ses ressources en se basant sur les principes de sécurité, de rentabilité et de liquidité, tout en contribuant au développement de l'économie nationale.

La CDG assure également la gestion de la CNRA (Caisse Nationale de Retraites et d'Assurances) et du RCAR (Régime Collectif d'Allocation de Retraite) sur la base d'une expérience et d'une expertise avérées.

En effet, suite à la réussite d'opérations de transfert complexes de caisses internes de retraite d'un grand nombre d'établissements publics au RCAR, au pilotage de projets d'envergure dans les domaines de la finance, l'actuariat, les systèmes d'information et à l'adoption des meilleures pratiques de gouvernance basées sur la séparation des pouvoirs entre le gestionnaire technique et le gestionnaire financier, la CDG se positionne aujourd'hui comme un gestionnaire de référence de régimes de prévoyance et de retraites au Maroc.

Comme investisseur alliant rentabilité et utilité publique

Le Groupe Caisse de Dépôt et de Gestion investit dans des projets structurants de long terme, qui répondent aux besoins de la collectivité en matière de développement territorial et durable. Il accompagne la politique publique de promotion de secteurs stratégiques pour le pays (logement, tourisme, offshoring, développement territorial, industrie automobile), tout en restant vigilant quand à leur rentabilité et respectueux des bonnes pratiques du marché.

UN GROUPE PUBLIC PERFORMANT, COMPÉTITIF AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DU MAROC

La Caisse de Dépôt et de Gestion, intervient, dans le cadre de sa vocation d'accompagnateur des politiques publiques, sur des secteurs qui présentent une priorité pour le pays. Ses investissements trouvent leur sens dans leur pertinence, leur portée économique ou territoriale, leur impact socio-économique sur le pays et leur compétitivité. La CDG a su, tout au long de son existence, concilier entre ses deux caractéristiques

saillantes d'institution publique et d'investisseur dans le secteur concurrentiel, mis au service de l'utilité publique et en phase avec la politique et les enjeux auxquels le pays se trouve confronté. C'est ce modèle mixte qui fait sa force. En même temps que sa mission de protection et de gestion de l'épargne et des dépôts et consignations dans le cadre des mandats à caractère public dont elle est investie, elle déploie toute son expertise pour être performante dans les activités menées par ses filiales dans le secteur concurrentiel et ses participations stratégiques.

Allier l'utilité publique à la performance économique, un défi que le Groupe relève au quotidien.

UN GROUPE PRÉCURSEUR ET UNE LOCOMOTIVE DU CHANGEMENT

Depuis sa création, la CDG a été pionnière dans le domaine de la prévoyance, de la finance, du tourisme et de l'immobilier, répondant ainsi à des besoins de l'époque. Tout en continuant à intervenir de manière novatrice dans ces domaines, elle est aujourd'hui constamment à la recherche de nouvelles pistes de développement, en fonction des mutations internationales et des priorités et enjeux nouvellement posés pour le pays.

Animée de la volonté d'anticiper, elle n'a eu de cesse d'explorer de nouveaux métiers cohérents avec ses logiques d'intervention.

De par sa nature d'investisseur de long terme, la CDG a souvent joué le rôle de pionnier qui défriche, qui expérimente et qui ouvre de nouvelles pistes de développement, en tant qu'opérateur ou en tant qu'investisseur.

CHIFFRES CLÉS 2010

EPARGNE

- DÉPÔTS CDG : **56,7 MILLIARDS DE DIRHAMS**
- ACTIFS SOUS GESTION DANS LE GROUPE : **147 MILLIARDS DE DIRHAMS**
- ACTIFS EN CONSERVATION PAR LE GROUPE : **347 MILLIARDS DE DIRHAMS**

INSTRUMENTS MARCHÉ DES CAPITAUX

- **53,8 MILLIARDS DE DIRHAMS**

TOTAL BILAN SOCIAL

- **71 MILLIARDS DE DIRHAMS**

RÉSULTAT NET SOCIAL

- **1,47 MILLIARD DE DIRHAMS**

TOTAL BILAN CONSOLIDÉ

- **146,2 MILLIARDS DE DIRHAMS**

PNB CONSOLIDÉ

- **5,3 MILLIARDS DE DIRHAMS**

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

- **1,91 MILLIARD DE DIRHAMS**

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

- **122 ENTITÉS**

STRATÉGIE DU GROUPE CDG

Le Groupe Caisse de Dépôt et de Gestion intervient dans quatre grands métiers, la gestion de l'épargne, la prévoyance et retraite, le développement territorial et durable et la banque – finance – assurance.

GESTION DE L'ÉPARGNE

Métier originel de la Caisse de Dépôt et de Gestion, celui – ci représente, avec la gestion des retraites et de la prévoyance, le cœur métier de l'Institution dans sa vocation de gestion des mandats publics.

Cette mission est au cœur de la création de la Caisse de Dépôt et de Gestion. En effet, le législateur a opté pour la création d'une Caisse à la gouvernance autonome afin de se doter d'un outil de gestion de l'épargne distinct des instances gouvernementales et administratives existantes.

Aujourd'hui, un des enjeux posés par le développement accéléré du Maroc consiste à mobiliser l'épargne intérieure dans des quantités suffisantes afin de continuer à financer la croissance de son économie. Cet enjeu est particulièrement prononcé en ce qui concerne la mobilisation d'épargne

financière de long terme, source, plus que les autres formes d'épargne, d'investissements productifs.

Au delà du caractère réglementé et d'intérêt général intrinsèque à ces activités, la priorité pour l'avenir est de renforcer le rôle de l'Institution, d'une part, dans la mobilisation et le développement de l'Épargne à long terme, et d'autre part, en tant que tiers de confiance des fonds d'épargne et dépôts réglementés, et ce, à travers :

- La mise en place d'une « activité bancaire » réglementée aux meilleurs standards pour les professionnels de la justice et les consignations ;
- le renforcement de la gestion des fonds institutionnels réglementés et/ou sous mandat ;
- La participation à la réalisation d'actions durables pour le développement de l'Épargne à long terme.

La réalisation de ce plan de développement se fait dans un cadre constamment renouvelé, en adoptant une gestion personnalisée en termes d'innovation, de proximité, de savoir – faire et de qualité, et ce, au service des différentes parties prenantes.

PRÉVOYANCE ET RETRAITE

La Caisse de Dépôt et de Gestion est gestionnaire de la Caisse Nationale de Retraites et d'Assurances et du Régime Collectif d'Allocation de Retraite. La CDG gère à travers ces deux établissements un certain nombre de régimes de prévoyance et de retraite couvrant une population assurée, pensionnée et cotisante de près de 400.000 personnes et représente annuellement environ 7,5 milliards de dirhams de prestations distribuées.



Dans le même esprit qui a prévalu à la création de la Caisse de Dépôt et de Gestion en 1959 (caractère autonome de la CDG assurant une neutralité de gestion), le législateur a confié la même année la gestion de la Caisse Nationale de Retraite et d'Assurance à la CDG et, en 1977, celle du Régime Collectif d'Allocation et Retraite.

Aujourd'hui, une réflexion profonde est en cours au sujet de la réforme du système des retraites au Maroc. Cette réforme a pour but, tout en maintenant les principes d'équité et de solidarité, de viabiliser les régimes de retraite existants et d'élargir la couverture retraite de la population marocaine.



La perspective d'une réforme du système des retraites au Maroc donne l'occasion à la CNRA et au RCAR de mettre au service du plus grand nombre l'expertise inédite que ces deux institutions ont accumulée dans la gestion technique et administrative des régimes de retraite, expertise reconnue à l'échelon national et international et récompensée par de nombreux prix. L'ambition du Groupe CDG dans ce secteur étant de devenir un des principaux gestionnaires des régimes de retraite issus de la future réforme ainsi que de participer, dès à présent, à l'extension de la couverture retraite de la population.

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DURABLE

Le Groupe Caisse de Dépôt et de Gestion exerce ses métiers de développement territorial autour de cinq axes : aménagement urbain, promotion et développement immobilier, services aux collectivités, infrastructures et tourisme.

La Groupe dispose d'un savoir-faire historique dans ce domaine. Sa capacité à s'engager sur le long terme dans des projets complexes, de grande envergure, à maturité longue et à niveau de risque important font du Groupe Caisse de Dépôt et de Gestion un acteur unique dans ce domaine au Maroc.

L'avenir de ces métiers est porté par les besoins, encore importants, du Maroc, notamment en matière d'aménagement urbain, industriel, et en zones d'activité tertiaires. Ces besoins s'accroîtront probablement du fait de la régionalisation qui induira une densification du besoin en infrastructures. Sur ces secteurs, se ressent la nécessité d'avoir une intervention intégrée sur toute la chaîne de valeur allant de l'aménagement et la promotion immobilière à la mise en place de services permettant une gestion efficace de ces zones. Dans le secteur du tourisme, l'Etat a adopté une politique volontariste en mettant en place la Vision 2020 permettant de donner une visibilité importante aux investisseurs du secteur.

L'ambition du Groupe CDG est de poursuivre ses activités déployées dans les secteurs de la promotion et du développement immobilier, de l'aménagement urbain, des infrastructures et du tourisme (1) en adoptant sur chacun de ces secteurs une vision intégrée, focalisée sur la qualité du produit final et (2) en privilégiant la circulation des actifs matures dans lesquels le Groupe investit, afin de dégager de manière régulière de nouvelles marges de manœuvre financières.

BANQUE, FINANCE ET ASSURANCE

Le Groupe Caisse de Dépôt et de Gestion est présent dans le secteur Banque/Finance/Assurance à travers CDG Capital, Fipar-Holding, le Crédit Immobilier et Hôtelier, la Société Centrale de Réassurance, la Caisse Marocaine des Marchés, et Atlanta-Sanad.

L'intervention du Groupe CDG dans ce secteur est le fait de plusieurs facteurs :

- Tout d'abord une extension naturelle du rôle d'investisseur institutionnel qui a mené la Groupe à fonder une banque d'affaires, CDG Capital, et une société d'investissement, Fipar-Holding, ses outils d'investissement et d'intervention sur les marchés financiers.
- Le résultat de mandats confiés par l'Etat à la CDG pour la mise en place de la Société Centrale de Réassurance et la Caisse Marocaine des Marchés comme outils mis à la disposition des sociétés d'assurance marocaines et des PME afin d'accéder à une offre de réassurance dans le premier cas et une offre de garantie permettant le financement des entreprises intervenant dans le cadre de marchés de l'Etat.
- La volonté de la CDG d'accompagner fortement le redressement et le développement du CIH, ainsi que sa volonté de compléter son offre de services financiers par une offre d'assurance à travers Atlanta-Sanad.

Aujourd'hui, les défis qui se posent au secteur sont principalement l'approfondissement de la bancarisation et de la pénétration des produits d'assurance, le développement de l'offre de financement, la maturation des marchés financiers et l'attraction d'IDE.

Le Groupe CDG, tout en ayant mis en œuvre une réflexion visant à mettre en cohérence son intervention dans ce secteur, a l'ambition de jouer un rôle de leader, à travers CDG Capital, dans le développement d'une offre de financement désintermédié et d'une offre de produits financiers et de gestion des risques. Il a également l'ambition d'être un vecteur privilégié d'attraction des IDE et d'accompagnement des entreprises marocaines à l'étranger à travers Fipar-Holding.



GOUVERNANCE DU GROUPE CDG

Le Dahir de création de la Caisse de Dépôt et de Gestion a institué une Commission de Surveillance qui assure le suivi et émet des avis concernant les activités du Groupe ainsi que les grandes orientations stratégiques de la CDG. La Commission de Surveillance compte en son sein des personnalités et des représentants du gouvernement (Gouverneur de Bank Al-Maghrib, un représentant du Premier Ministre, un représentant du Ministre des Finances et deux représentants de la Cour Suprême).

La Caisse de Dépôt et de Gestion est administrée par un Directeur Général, nommé par Dahir, avec l'assistance d'un Comité de Direction comprenant, le Secrétaire Général (nommé par Décret), le Directeur Général Adjoint, les dirigeants des grands métiers comprenant les directeurs des pôles centraux et les responsables des filiales spécialisées.

En outre, les dirigeants du Groupe veillent à l'observation des normes de gouvernance les plus strictes dans leur pratique managériale quotidienne, dans une démarche de recherche

de performance, de synergie de valeur ajoutée et d'homogénéité des actions au niveau de tous les métiers.

Dans sa recherche constante d'une performance optimisée, le Groupe Caisse de Dépôt et de Gestion revoit régulièrement ses modes de gouvernance et procède, suivant les cas, à leur refonte pour être en phase avec ses orientations stratégiques.

CONTRÔLE INTERNE

Le système de Contrôle Interne au sein de la CDG recouvre l'ensemble des dispositifs permettant d'assurer le contrôle des activités et le suivi des risques. Ces dispositifs comprennent notamment les fonctions, structures organisationnelles et moyens incarnant les contrôles permanent et périodique et contribuant ainsi à la maîtrise des risques de toute nature, qu'ils soient inhérents aux activités menées en son sein ou qu'ils aient une origine externe.

L'exercice 2010 a été, à cet égard, caractérisé par la conduite et le parachèvement d'actions structurantes ayant pour objet le renforcement et l'optimisation des dispositifs de contrôle interne et de maîtrise des risques au sein du Groupe. Ces actions, pour les plus importantes, concernent :

L'étude sur l'optimisation du contrôle interne, dont l'une des résultantes majeures est l'établissement de la Charte de Contrôle Interne du Groupe, présentée à la Commission de Surveillance ;

- L'achèvement de la mission relative à l'organisation des missions de la fonction Conformité et son plan de déploiement ;
- La poursuite des actions entamées au cours des exercices précédents, relatives à la consolidation des travaux de gestion et de suivi des risques opérationnels et de contrôles permanents ainsi que la mise en œuvre d'un Plan de Continuité des Activités (PCA) ;
- La poursuite des travaux visant à doter le Groupe d'une Charte de Gouvernance.

Consciente par ailleurs du besoin de coordonner l'ensemble des activités de contrôle au niveau du Groupe, la CDG a procédé à la mise en place d'un Comité de Coordination du Contrôle Interne (CCCI), présidé par son Directeur Général, lui permettant de disposer d'un outil de gouvernance du système, investi d'une mission globale de veille et de surveillance du fonctionnement du système de contrôle interne. Opérationnel depuis le premier trimestre 2011, les travaux de ce Comité sont alimentés de manière synthétique par les différentes filières de contrôle.

En définitive, l'exercice 2010 est à considérer comme une année charnière, ayant été marquée par le parachèvement de plusieurs projets, à même de permettre au Groupe CDG de se doter d'un dispositif de contrôle interne cohérent avec ses spécificités, conforme aux meilleures pratiques et aux dispositions réglementaires établies par Bank Al Maghrib depuis 2006.

COMPOSITION DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE

Président :

M. Abdellatif JOUAHRI
Gouverneur de Bank Al-Maghrib

Membres :

M. Khalid SAFIR
Secrétaire Général du Ministère
de l'Economie et des Finances

M. Mohamed LIDIDI
Secrétaire Général du Ministère
de la Justice

M. Youssef LAMRABET
Chargé de mission auprès
du Premier Ministre

M. Abdallah HAMMOUD
Conseiller du Ministre
de la Justice

Directeur Général de la CDG

Anass HOUIR ALAMI





Anass HOUIR ALAMI
Directeur Général

Formation :

- Ingénieur d'Etat de l'Ecole Mohammed des Ingénieurs - EMI
- MBA en Finance et Affaires Internationales de la Stern School of Business de l'Université de New-York

Parcours professionnel :

1993 : Fondateur du Groupe Upline

2005 : Président du Conseil de Surveillance de la Société de la Bourse des Valeurs de Casablanca (SBVC)

2006 : Directeur Général de BARID AL MAGHRIB



Amine BENHALIMA
Directeur Général Adjoint

Formation :

Ingénieur de l'Ecole Polytechnique de Paris et de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications (Télécom Paris).

Parcours professionnel :

1998 : Directeur Délégué Marchés des Capitaux à CFG Group et Directeur Général Adjoint de Casablanca Finance Markets (CFM), filiale de CFG Group.

2002 : Directeur de l'Ingénierie et du Développement à la CDG

2004 : Directeur Général, puis Président Directeur Général de FIPAR HOLDING

2007 : Directeur Général de CDG Capital



Saïd LAFTIT
Secrétaire Général

Formation :

- Ingénieur Economiste Statisticien de l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique / ENSAE- Paris
- Doctorat en gestion de production de l'université Paris-Dauphine.

Parcours professionnel :

1992 : Ingénieur expert à l'INRIA (Institut National de Recherche en Informatique et Automatique).

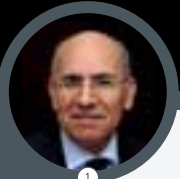
1993 : Responsable de l'animation commerciale, Directeur de l'exploitation et Directeur du Pôle Moyens au sein de la BMCI

2000 : Directeur du Développement et du Reengineering à la BMCI

2004 : Directeur du Pôle Finances à la CDG.

2007 : Membre du Directoire, Directeur Général du CIH.

2009 : Directeur Général Adjoint de la Caisse de Dépôt et de Gestion.



Mohamed FASSI FIHRI
Depuis 2011 : Directeur Général de CDG Développement

Formation :

Ingénieur de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées et de l'Ecole Polytechnique de Paris.

Parcours professionnel :

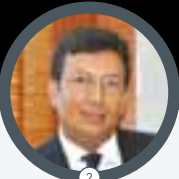
1971 : Directeur Adjoint du Port de Casablanca

De 1973 à 1987 : Directeur de l'Ecole Hassania des Ingénieurs puis Directeur Général de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail.

De 1994 à 2002 : Gouverneur de la Préfecture de Fès-Médina puis Gouverneur de la Province d'El Jadida

2005 : Président Délégué de l'Institut et de la Fondation CDG

2007 : Wali-Inspecteur Général de l'Administration Territoriale au Ministère de l'Intérieur



Hamid TAWFIKI
Depuis 2010 : Administrateur Directeur Général de CDG Capital

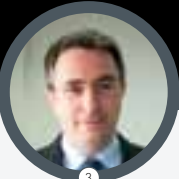
Formation :

Diplômé de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris et titulaire d'un DEA en mathématique de l'Université Paris Dauphine.

Parcours professionnel :

Au sein du Groupe Crédit Agricole et du Groupe Suez, M. Tawfik a été successivement : responsable mondial des dérivés sur matières premières, responsable activités de marché pays émergents, directeur régional Asie-Pacifique du corporate & investment banking, directeur du marketing et des investissements, responsable des études stratégiques et de l'organisation pour l'international, directeur du budget et de la planification.

Président Directeur Général et cofondateur d'Avenir Global Investment Advisors, société Suisse de conseil en investissement et de gestion d'actifs spécialisée dans le domaine du développement durable.



Ali BENSOUDA
Depuis 2009 : Directeur du Pôle Gestion de l'Epargne

Formation :

- Ingénieur d'Etat de l'Ecole Nationale de l'Industrie Minérale.
- MBA de l'Ecole Nationale des Ponts & Chaussées de Paris.

Parcours professionnel :

2002 : Directeur de l'organisation, de l'audit interne et de la qualité - CDG ;

2003 : Directeur des activités bancaires et services financiers - CDG ;

2006 : Directeur Délégué de CDG Capital, en charge des activités de gestion d'actifs, de services bancaires et financiers et de banque privée.



Ahmed CHERKAOUI
Depuis 2010 : Directeur du Pôle Prévoyance

Formation :

- Fondamentales de la Faculté des Sciences de Rabat.
- Master en Informatique et Sciences de l'Ingénieur de l'Université de Nice.
- MBA de l'ENPC France à l'EHTP
- Master d'Ingénierie en Consulting du Collège de Polytechnique France.

Parcours professionnel :

2010 : Directeur du Pôle Prévoyance

2006 : Directeur du RCAR

2003 : Directeur Support Prévoyance

2002 : Directeur des projets à l'ISAM

1999 : Directeur Stratégie et Marketing à CYBERNETICA

1992 : Directeur Général Groupement des Métiers du Bâtiment (GMB)

1988 : DGA UNIVERSEL COMPUTER - Groupe AGOUZZAL

1986 : Responsable Logiciels CIEME Maroc

Parcours professionnel :

Formation :

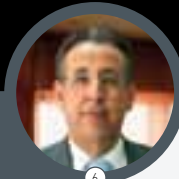
- Master d'Etudes Diplomatiques et Stratégiques Supérieures au CEDS de Paris
- Maîtrise en Sciences Economiques.
- Diplôme en informatique à IBM.
- Administrateur de Sociétés Certifié (ASC) par le Collège des Administrateurs de Sociétés du Québec.

M'Hammed GRINE
Depuis 2007 : Président Délégué de l'Institut CDG et de la Fondation CDG

Parcours professionnel :

1978 : rejoint le Groupe CDG où il a occupé différentes responsabilités :

- Responsable de Division à la Caisse Nationale de Retraite et d'Assurance
- Directeur Informatique
- Directeur de la Gestion des Titres
- Directeur des Ressources Humaines
- Secrétaire Général de la BNDE
- Directeur du Pôle Support



Mohammed GUEDDAR
Depuis 2007 : Inspecteur Général

Formation :

- DESS en Gestion de Projets - Université de Lille,
- Lauréat et membre de l'Inspection Générale des Finances

Parcours professionnel :

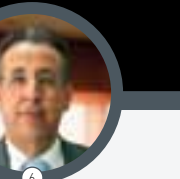
1981 : Inspecteur des Finances : participation à des missions d'audit et d'évaluation d'administrations et d'entreprises publiques.

1988 : Responsable au sein du Ministère des Finances (Direction du Budget) en charge de la mobilisation et du suivi des financements extérieurs liés à la mise en œuvre de projets publics

1995 : Chargé de mission auprès du Directeur Général de la CDG

2000 : Directeur Général de Dyar Al Madina (ex CIFM)

2004 : Directeur Général de la Caisse Marocaine des Marchés



Yassine HADDAOUI
Depuis 2010 : Directeur du Pôle Stratégie et Développement

Formation :

- Diplôme de l'Institut d'études politiques de Paris (Sciences Po Paris).
- DESS ingénierie financière, Université de Paris XII
- Diplôme de l'Institut supérieur de commerce et d'administration des entreprises (ISCAE).

Parcours professionnel :

2001 : Analyste financier à CFG Group

2004 : chargé d'investissements à Fipar-Holding

2008 : Directeur à Fipar-Holding

2009 : Directeur Stratégie à CDG Capital



Mustapha LAHBOUBI
Depuis 2007 : Directeur du Pôle Finance

Formation :

- Ingénieur Economiste Statisticien de l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique / ENSAE- Paris
- DEA de l'Université de Paris-Dauphine.

Parcours professionnel :

1995 : Analyste à la Direction de la gestion des risques de marchés à la Banque Indosuez

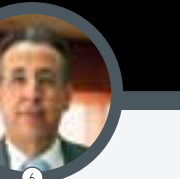
1996 : Analyste financier puis chargé de développer l'activité obligataire à la Banque Indosuez

1998 : Conseiller technique du Ministre de la Privatisation

2001 : Conseiller du Président de Maroc Telecom

2001 : Directeur de Fusions-Acquisitions au sein de la banque d'affaires AFG

2004 : Directeur Financier du Fonds d'Equipeement Communal



Mohammed Khalid LARAÏCHI
Depuis 2004 : Directeur du Cabinet du Directeur Général

Formation :

- Ingénieur de l'Ecole Centrale de Paris

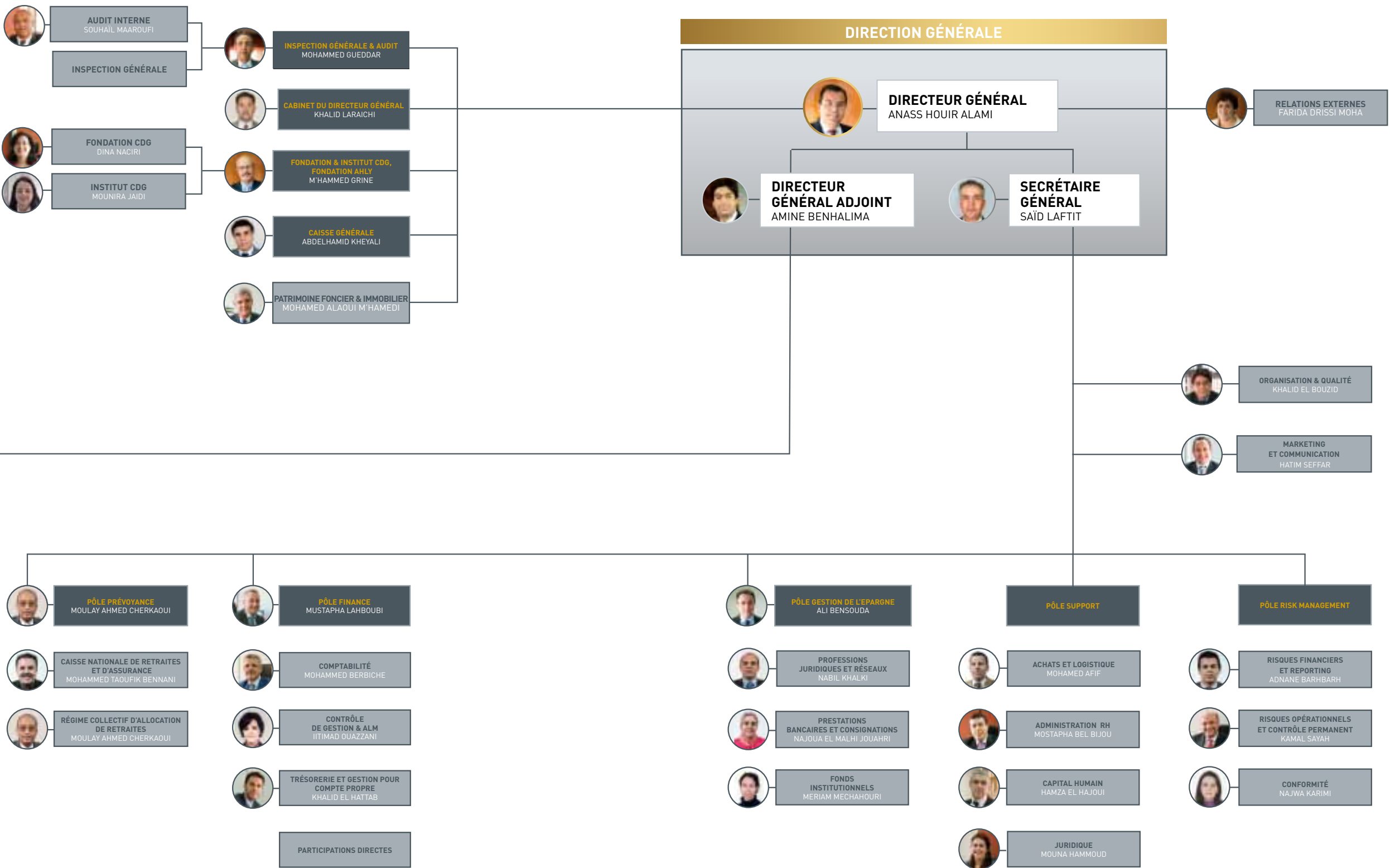
Parcours professionnel :

1981 : Dirigeant de nombreuses entreprises du secteur privé (automobile, informatique, industrie textile, représentation et distribution commerciale)

1995 : Chargé de mission auprès du Premier Ministre, détaché comme conseiller du Ministre de l'Enseignement Supérieur

1998 : Inspecteur Général du Ministère de l'Enseignement Supérieur

1999 : Directeur du budget et de l'équipement au Ministère de la Justice



RÉGION CASABLANCA





PARC INDUSTRIEL JORF LASFAR

SURFACE TERRAIN : 500 ha, à réaliser en 2 tranches. | INVESTISSEMENT : 1,2 milliards de DH.



MAÎTRE D'OUVRAGE	SITUATION	EMPLOIS DIRECT	CONSISTANCE	DESCRIPTION DU PROJET
MEDZ	Situé dans la Commune de Moulay Abdellah, à 17 km au sud d'El Jadida.	25 000 emplois.	Zone industrielle, grands lots, une zone PME-PMI, une zone à prédominance High Tech, une zone logistique multimodale, une zone administrative, des équipements publics et de proximité, des commerces et des services.	Nouvelle génération des parcs industriels, Jorf Lasfar est le premier au Maroc destiné aux industries « premières catégories », ciblant aussi bien les industries lourdes dans les domaines de l'énergie, la métallurgie, la chimie/parachimie, que la logistique industrielle, ainsi que les services support à l'industrie.



CASANEARSHORE

SURFACE TERRAIN : 83 ha. | INVESTISSEMENT : 3,4 milliards de DH.



MAÎTRE D'OUVRAGE	SITUATION	EMPLOIS DIRECT	CONSISTANCE	DESCRIPTION DU PROJET
Casanearshore SA, filiale 100% MEDZ	Aux portes de Casablanca et à proximité de l'Aéroport International Mohammed V.	9 000 emplois.	Bureaux, commerces et services aux meilleurs standards internationaux et un cadre législatif favorisant l'investissement extérieur.	Premier pôle Nearshore du Maroc et le plus grand d'Afrique du Nord, Casanearshore est un parc conçu selon le modèle de campus intégré dédié aux entreprises spécialisées dans le développement de la métropole et la positionner à l'échelle internationale tout en répondant à ses besoins internes.



CASA GREEN TOWN

SURFACE TERRAIN : 357 ha | INVESTISSEMENT : 9 Milliards DH.



MAÎTRE D'OUVRAGE	SITUATION	CONSISTANCE	DESCRIPTION DU PROJET
CGI.	Sud de Casablanca, à quelques kilomètres du centre ville, adossé à la forêt de Boukoura.	Lofts, Penthouse, Villas autour du golf, Villas autour du lac.	Ville verte composée d'un centre urbain mixte, d'une zone d'activité, de commerces et d'un ensemble résidentiel très diversifié.

CASABLANCA MARINA

SURFACE TERRAIN : 26 ha dont une dizaine gagnée sur la mer. | INVESTISSEMENT : Plus de 5 milliards DH



DESCRIPTION DU PROJET	CONSISTANCE	EMPLOIS DIRECT	SITUATION	MAÎTRE D'OUVRAGE
Port de plaisance conçu pour une capacité de 130 anneaux, pouvant accueillir des bateaux jusqu'à 25 m de long. Autour du bassin de plaisance, des commerces et des restaurants seront développés, ainsi qu'un yacht club, une école de voile et les équipements usuels de gestion de port.	Logements, Bureaux, Hôtels, Commerces, Restaurants et équipements.	25 000 emplois.	Casablanca, entre la mosquée Hassan II et le Port.	AL MANAR, filiales 70% CGI.



CASABLANCA ANFA

SURFACE DE L'ASSIETTE FONCIÈRE : 388 ha. | INVESTISSEMENT : 10,5 Milliards de DH.



DESCRIPTION DU PROJET	CONSISTANCE	EMPLOIS DIRECT	SITUATION	MAÎTRE D'OUVRAGE
Projet multifonctionnel consistant dans le développement d'une nouvelle centralité de la ville de Casablanca qui permettra de relever le niveau urbanistique de la métropole et la positionner à l'échelle internationale tout en répondant à ses besoins internes.	Logements, Bureaux, Equipements (grands commerces, commerces de proximité, établissements hôteliers, équipements culturels, sportifs et de loisirs, ...), espaces verts et espaces publics.	80 000 à 100 000 emplois.	Site de l'ancien aéroport Casa Anfa.	Agence d'Urbanisation et de Développement d'Anfa (AUDA).



VILLE NOUVELLE ZENATA

SURFACE GLOBALE : 1 830 ha | INVESTISSEMENT : 3,25 milliards de DH.



DESCRIPTION DU PROJET	CONSISTANCE	EMPLOIS DIRECT	SITUATION	LOGEMENTS
Nouveau pôle urbain s'inscrivant dans le cadre des programmes destinés à la résorption des bidonvilles dans les centres urbains en vue d'améliorer les conditions de vie des populations et d'accroître la mise à niveau urbaine.	Logements sociaux et économiques, commerces, espaces bureaux & show-room, équipements administratifs & socioculturels (centre pour alphabétisation, établissements scolaires, terrains de sport...).	50 à 85 000 emplois à horizon 2030 dont 35 000 pour les résidents.	Municipalité d'Aln Harouda, entre Casablanca et Mohammeda.	230 à 280 000 habitants.



DEUXIEME PARTIE

VUE D'ENSEMBLE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LES PERFORMANCES DU GROUPE

- ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL & NATIONAL
- LE GROUPE EN 2010 (FAITS MARQUANTS)

ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

REPRISE CONFIRMÉE DE L'ÉCONOMIE MONDIALE EN 2010

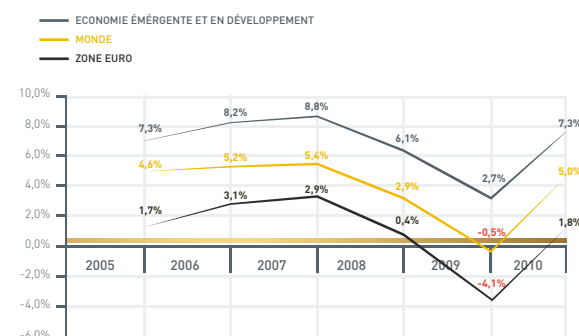
La conjoncture de l'économie mondiale s'est nettement améliorée en 2010, en réalisant une croissance de 5%, après avoir enregistré un repli de 0,5% en 2009, suite à la dernière crise économique mondiale proliférée en 2008. Cette dynamique a été principalement soutenue par la croissance des économies émergentes telles que la Chine (10,3%) et l'Inde (10,4%) et de celle des pays en développement ayant réalisé une croissance globale de 7,3% en 2010 contre 2,7% en 2009.

Quant aux pays avancés, ils ont subi de graves turbulences à l'image de la Grèce, l'Irlande, l'Espagne et le Portugal. Pour sa part, l'économie américaine est sortie en 2010 de la récession la plus longue qu'elle a subie depuis la deuxième guerre mondiale. De manière générale, la progression de l'économie des pays avancés a certes rebondi de -3,4% en 2009 à 3% en 2010, mais elle reste largement inférieure aux progrès réalisés par les économies émergentes. En fait, les performances économiques enregistrées par certains pays avancés, comme le Japon, n'ont pas encore atteint les niveaux de croissance d'avant la crise.

Par ailleurs, la relance de l'économie mondiale se trouve exposée à des risques potentiels susceptibles de ralentir son envol. A ce titre, plusieurs mesures urgentes s'imposent afin de conserver la tendance haussière de l'activité économique planétaire. Selon le Fonds Monétaire International (FMI), l'Union Européenne, en particulier, et les pays avancés, en général, sont tenus de rééquilibrer leurs finances publiques et d'apporter des réformes approfondies de leurs systèmes financiers. Quant aux pays émergents et en développement,

l'enjeu est de faire face aux fortes pressions inflationnistes, tout en renforçant leurs activités économiques par l'afflux massif de capitaux provenant de l'étranger. A noter que la reprise de l'économie mondiale s'est affaiblie à partir du milieu de l'année 2010 en raison du surenchérissement des coûts des matières premières et de la hausse des prix du pétrole.

Evolution de la croissance mondiale de 2005 à 2010



Source : Fonds Monétaire International (FMI), WEO avril 2011.

FORTE DYNAMIQUE DU COMMERCE MONDIAL

Le volume du commerce mondial a repris son essor, en affichant une progression de 12,4% en 2010, après un recul de 11% en 2009. En effet, de nombreux pays en développement ont réalisé des rendements commerciaux significatifs engendrés par : l'affermissement des prix des produits de base, la consolidation des transferts de leurs ressortissants à l'étranger et leur activité touristique. Le volume des exportations des économies émergentes s'est nettement amélioré et a connu une croissance de 14,5% en 2010 après une baisse de 7,5% en 2009. Concernant les exportations des pays avancés, elles ont réalisé une bonne performance, en passant de -12,2% en 2009 à 12% en 2010.

REDÉMARRAGE DE LA CONSOMMATION PRIVÉE

L'année 2010 a été marquée par une redynamisation de la consommation privée dans les pays avancés et émergents, après avoir fortement chuté au cours de la crise économique ayant sévi en 2008. En effet, la consommation a été plus dynamique que prévu dans les économies développées, cadencée par les multiples mesures de relance opérées sur le plan international. Quant aux économies émergentes, le niveau de leur consommation est resté assez vigoureux, appuyé par : une demande privée stable, le maintien de politiques budgétaires et financières accommodantes, ainsi que le raffermissement des entrées de capitaux. Selon les estimations du FMI, les pays émergents ont représenté en 2010 près de 40% de la consommation mondiale et plus de deux tiers de la croissance mondiale. En conséquence, un ralentissement de l'activité économique de ces pays s'impacterait de manière très négative sur le rééquilibrage prévu de l'économie mondiale.

MARCHÉS FINANCIERS : ASSAINISSEMENT ET RÉSILIENCE DE L'ACTIVITÉ

L'importance des mesures politiques et financières sans précédent prises par les différents gouvernements, juste après la prolifération de la crise financière de 2008, a amplement participé à la stabilisation des marchés financiers. Cependant, certains risques ont contribué à la relative perte de confiance sur certains marchés financiers à cause de la réponse tardive et la faible réaction de certains gouvernements influents.

En fait, les mesures de relance budgétaire des pays avancés ont été largement perturbées par l'aggravation de leurs déficits budgétaires

ainsi que par la hausse de leur dette publique. Certains pays, appartenant essentiellement à l'Union Européenne, ont été tenus de s'orienter diligemment vers une austérité économique et fiscale.

Par ailleurs, les conditions financières mondiales se sont globalement améliorées, principalement grâce à la bonne reprise observée au cours du second semestre de 2010, et ce malgré la persévérance de certains facteurs de vulnérabilité. En effet, les bourses internationales ont majoritairement enregistré des résultats satisfaisants par rapport à l'année 2009. En effet, au cours de l'année 2010 les marchés d'actions ont globalement affiché des performances positives et les primes de risques ont poursuivi leur fléchissement.

En règle générale, l'année 2010 s'est caractérisée par une dispersion prononcée entre les performances des marchés boursiers à l'échelle planétaire. En effet, les indices des bourses émergentes et des Etats-Unis (perf indices) se sont bien comportés, tandis que les performances boursières de la zone euro et du Japon ont été mitigées, voire même négatives.

Concernant les conditions d'accès au crédit bancaire, notamment aux Etats-Unis, elles se sont davantage assouplies même pour les petites et moyennes entreprises.

Enfin, au cours de l'année 2010, les pays du G20 ont prévu l'introduction d'un contrôle prudentiel, prenant en considération la stabilité du système financier et les risques systémiques généraux, notamment ceux causés par les activités des institutions financières. En effet, une multitude de réformes relatives aux liquidités et aux fonds propres des banques ont été paraphées et émises dans le cadre des accords de Bâle III, se rapportant essentiellement aux moyens de surveillance des Organismes financiers.

RAFFERMISSEMENT DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

S'inscrivant dans le sillage d'une relance globale de l'économie mondiale en 2010, les investissements directs étrangers ont nettement rebondi de 16%, pour s'établir à 410 milliards de dollars, après une chute de 40% en 2009. En effet, les investisseurs étrangers ont recherché une optimisation des rendements de leurs placements dans les pays émergents et en développement, en profitant ainsi de la croissance économique de ces pays plus attractive que celle des pays avancés.

Les capitaux privés, destinés aux pays émergents, ont été placés essentiellement en actions sur des horizons court terme, en dépit de leur volatilité. Ils étaient également investis dans les industries extractives, exploités souvent dans des pays en développement exportateurs de matières premières.

Ces flux de capitaux étrangers proviennent généralement des liquidités excédentaires disponibles sur les marchés financiers développés, vulnérables à la fragilité persistante de la situation économique et financière des économies avancées. Selon la Banque Mondiale, les prises de participation nettes étrangères en fonds propres et en titres obligataires internationaux, investies dans quelques économies émergentes ou en développement, ont progressé respectivement de 42% et 30%.

Par ailleurs, les pays en développement ont continué, pour leur part, à transférer d'importantes ressources financières vers les pays avancés. Ces transferts nets sont estimés en 2010 à 557 milliards de dollars et sont en légère hausse en comparaison au niveau affiché une année auparavant.

RELANCE TEMPÉRÉE DU SECTEUR DE L'IMMOBILIER

L'activité immobilière a enregistré des rythmes de croissance diversifiés dans le monde, profitant essentiellement du renforcement des économies émergentes et avancées ainsi que des politiques de relance qu'elles ont adoptées. Généralement, les marchés immobiliers ont été sous l'emprise de la relance du marché du crédit et de l'assouplissement des taux d'intérêt. Néanmoins, les efforts des banques sont restés en deçà d'une consolidation effective de l'activité immobilière et ce, malgré les progrès accomplis, du fait de la persistance de multiples risques entravant la reprise des activités immobilières comme en Espagne ou aux Etats-Unis. A ce titre, étant donné l'ampleur de la crise immobilière américaine, la relance engagée par les Etats-Unis n'a produit qu'une croissance relativement faible, en dépit d'un coût budgétaire considérable.



À l'image de l'élan soutenu de son économie, le marché immobilier chinois s'est nettement développé en 2010, en marquant un rebond de 17,5% sur un an, à l'instar de la forte expansion des marchés immobiliers dans les pays émergents. Afin d'atténuer les risques d'une inflation excessive des prix immobiliers en Chine, le gouvernement a rehaussé de 25 points de base son taux directeur en fin d'année.

RENFORCEMENT DE LA CROISSANCE DU TOURISME MONDIAL

Le tourisme mondial s'est bien comporté en 2010 avec 935 millions d'arrivées, soit une sensible amélioration avoisinant les 7%. Cette amélioration a permis à l'activité touristique mondiale de rebondir, après avoir subi une difficile année 2009 durant laquelle une chute de 4% des arrivées avait été enregistrée.

Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme, cette reprise du secteur a constitué une sérieuse opportunité pour relancer l'activité économique des pays émergents et en développement, en leur permettant de redynamiser le marché du travail, de réaliser des revenus significatifs et d'améliorer leurs réserves de change.

Les économies émergentes ont enregistré une hausse de 8% de leurs arrivées, tandis que les autres pays ont connu une croissance plus faible, se stabilisant à 5%. L'activité touristique en Asie a rebondi de 13%, en passant de 180 à plus de 200 millions d'arrivées internationales en 2010, enregistrant ainsi la plus forte croissance à l'échelle mondiale. Quant à l'Afrique, le continent a affiché une progression de 6% en 2010, pour s'établir à près de 60 millions d'arrivées, appuyé par l'organisation de la Coupe du Monde en Afrique du Sud.



Concernant le secteur touristique européen, il a progressé de 3%, atteignant près de 470 millions d'arrivées. Pour sa part, le continent américain a réalisé un accroissement significatif de près de 8% de son activité touristique, s'élevant à 151 millions d'arrivées au titre de l'année sous revue.



ENVIRONNEMENT NATIONAL

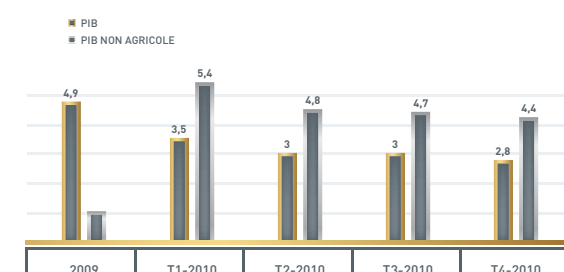
REPRISE DES ACTIVITÉS NON AGRICOLES

L'économie marocaine a réalisé un taux de croissance de 3,7% en 2010, au lieu de 4,8% une année auparavant. A l'origine de cette décélération de la croissance, le secteur agricole dont la valeur ajoutée a baissé de 1,6%, au lieu d'une progression de 30,4% en 2009. Toutefois, la croissance économique a été soutenue par le raffermissement du PIB non agricole qui a progressé de 4,5% au terme de l'année sous revue, au lieu de 1,2% seulement en 2009. Ce dynamisme a largement profité de la reprise graduelle de la demande mondiale adressée au Maroc et de la mise en œuvre des projets relevant des stratégies de développement sectoriel.

En 2010, le secteur secondaire a bénéficié de l'amélioration des débouchés en matière d'exportations des phosphates et autres produits bruts et des produits finis d'équipement. Il a ainsi porté sa croissance à 6,6% au terme de l'année, après avoir enregistré une performance négative de 4,7% en 2009.

Pour ce qui est des activités tertiaires, leur valeur ajoutée a progressé de 4,4% en 2010, après 4% une année auparavant, profitant de la consolidation des performances du secteur des télécommunications, des activités financière et du tourisme.

PIB et PIB non agricole en %



Source : Haut Commissariat au Plan

ACTIVITÉS SECTORIELLES

DYNAMIQUE DU SECTEUR DU TOURISME SUPÉRIEURE À LA TENDANCE MONDIALE

L'évolution des indicateurs relatifs à l'activité touristique nationale est supérieure à la tendance enregistrée à l'échelle mondiale et notamment à celle de l'Afrique du Nord (+5,8%). En effet, au terme de l'année 2010, les arrivées de touristes se sont élevées à 9,3 millions, soit une progression de 11,4% sur une année, au lieu d'une augmentation de 5,9% seulement en 2009. Le marché français, qui est à l'origine de 36,1% des arrivées touristiques réalisées en 2010, a contribué à cette évolution à hauteur de 25,1%, en enregistrant une croissance de 7,6% par rapport à 2009. Les arrivées en provenance de l'Espagne se sont raffermies de 10,4%, participant ainsi à hauteur de 20,4% à la hausse globale des arrivées. De même, le nombre de touristes en provenance du Royaume Uni s'est accru de 25,7% en glissement annuel, contribuant à hauteur de 10,2% à l'évolution des arrivées. Pour sa part, le nombre des MRE ayant visité le Maroc en 2010 s'est élevé à 4,4 millions de personnes, soit une amélioration de 8,2% par rapport à 2009.

Le nombre de nuitées réalisées dans les hôtels classés a progressé de 11% en 2010, après une baisse de 1,4% une année auparavant, ce qui correspond à près de 1,8 million de nuitées additionnelles. Cette reprise est liée au raffermissement des principaux marchés



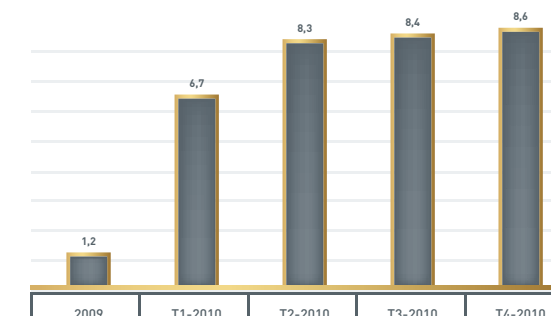
émetteurs. Par ville, c'est Marrakech qui a réalisé la meilleure performance avec 46,2% du total des nuitées additionnelles réalisées.

Pour sa part, le nombre de passagers internationaux ayant transité par les aéroports du Royaume s'est établi à 13,5 millions, soit une progression de 17,7% en glissement annuel, après une baisse de 4,9% en 2009.

Les recettes voyages se sont, quant à elles, élevées à 56,15 milliards de dirhams au terme de l'année sous revue, en augmentation de 6,3% en glissement annuel, après la baisse de 4,9% enregistrée une année auparavant.

Ainsi, la branche « hôtels et restaurants » a achevé l'année sous revue avec une valeur ajoutée en progression de 8%.

Valeur ajoutée du secteur du tourisme en %



Source : Haut Commissariat au Plan

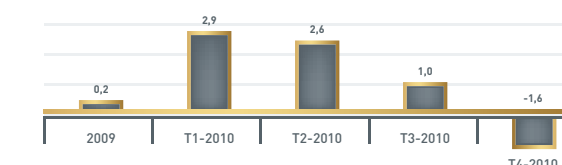
LÉGÈRE REPRISE DU SECTEUR DU BTP DANS UN CONTEXTE DE BAISSSE DES PRIX IMMOBILIERS ET DES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Le secteur du BTP s'est légèrement repris en 2010, sa valeur ajoutée a progressé de 1,23% au lieu de 0,2% une année auparavant. Les ventes de ciment ont presque stagné par rapport à leur niveau de 2009. Elles ont atteint 14,57 millions de tonnes, soit une progression de

0,3% seulement comparativement à l'exercice précédent. Cette stagnation est due au recul de l'auto construction, mais surtout à une moindre contribution des grands chantiers d'infrastructures en 2010. En effet, ces derniers, comme les investissements touristiques, ont marqué le pas et les programmes de logements sociaux, qui avaient fortement tiré la consommation du ciment les années précédentes, ont connu un net ralentissement.

Pour sa part, l'indice des prix des actifs immobiliers (IPAI) a terminé l'année sous revue avec une baisse de 0,9% en glissement annuel au quatrième trimestre, après des hausses de 1,4% et 2,4% aux deuxième et troisième trimestres respectivement. Ceci est dû à la quasi-stagnation des prix des appartements et au recul de ceux des autres catégories de logement. Le nombre de ventes d'actifs immobiliers n'a, quant à lui, cessé de baisser tout au long de l'année 2010, pour culminer à -28,4% en glissement annuel au quatrième trimestre.

Valeur ajoutée du secteur de l'immobilier en %



Source : Haut-commissariat au plan

Concernant le financement du secteur, l'encours des crédits immobiliers s'est établi à 188,1 milliards de dirhams au terme de l'année 2010, en progression de 8,76% en glissement annuel. Le montant cumulé des crédits octroyés dans le cadre du fonds de garantie Fogarim a atteint près de 1,3 milliard de dirhams au terme de l'année sous revue, pour un total de 8 963 bénéficiaires, dont 41,8% de femmes.

DEMANDE INTÉRIEURE TIRÉE PAR LA BONNE TENUE DE LA CONSOMMATION DES MÉNAGES RÉSIDENTS ET PAR L'INVESTISSEMENT

La croissance du PIB en 2010 a bénéficié de la consolidation de la demande intérieure en provenance des ménages, de l'investissement, mais également du dynamisme de la demande étrangère adressée au Maroc.

En effet, la consommation des ménages résidents a augmenté de 2,2% en 2010 après 4,6% en 2009 et le rythme de progression de la Formation Brute de Capital Fixe est passé de +2,6% en 2009 à -0,7% en 2010, en volume. Les échanges extérieurs, quant à eux, ont marqué une reprise significative. Les exportations de biens et services ont augmenté de 16,3% au lieu de -14,8% en 2009.

La consommation des ménages a confirmé sa bonne tenue en 2010, comme en témoigne la progression des crédits à la consommation (+8,1%) et des recettes au titre de la TVA (+22,7%). Cette dynamique est attribuable au niveau modéré des prix, à la stabilisation du taux de chômage à 9,1%, à la reprise des transferts des MRE qui ont progressé de 7,7% en 2010, mais également grâce aux mesures prises par les pouvoirs publics en vue de l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages, à travers notamment la révision du barème de l'impôt sur le revenu et l'augmentation des dépenses de compensation.

L'investissement national a profité de la bonne orientation de l'activité économique dans son ensemble. Il a poursuivi son évolution favorable, comme en témoigne la progression de 16,9% des crédits d'équipement pour s'établir à 135,3 milliards de dirhams au terme de l'année sous revue. Les importations de biens d'équipement industriels se sont améliorées de 1,8%. Par ailleurs, les investissements directs étrangers ont progressé de 28,8% pour s'établir à 32,5 milliards de dirhams au terme de l'année 2010.

FINANCES PUBLIQUES : CREUSEMENT DU DÉFICIT BUDGÉTAIRE SUITE À L'EXPANSION DES DÉPENSES DE COMPENSATION

Les recettes ordinaires du Trésor se sont presque maintenues à leur niveau de 2009 avec 170,4 milliards de dirhams, soit une progression de 0,4% seulement. Cette stagnation est le fait de la faible progression des recettes fiscales et de la baisse des recettes non fiscales.

Au terme de l'année 2010, les recettes fiscales ont augmenté de 2,2% pour s'établir à 154,4 milliards de dirhams et ce, après une baisse de 9,8% une année auparavant. Cette évolution modérée est due à la baisse de 12,3% de l'impôt sur les sociétés et de 6,8% de l'impôt sur le revenu. Les impôts indirects ont, pour leur part, progressé de 15,8%, grâce principalement à l'évolution de 19,9% des recettes au titre de la TVA. Les recettes perçues au titre des droits de douanes ont, quant à elles, augmenté de 3,7%, en lien avec l'évolution favorable des importations.

Les dépenses ordinaires du Trésor ont progressé de 5,6% par rapport à leur niveau de 2009, pour s'établir à 161,2 milliards de dirhams. Cette évolution est essentiellement le fait de l'explosion des dépenses de compensation, qui ont progressé de 104,8% pour s'établir à 27,2 milliards de dirhams, au lieu de 14 milliards prévus initialement. Hors compensation, les dépenses du Trésor auraient baissé de 3,9%. Par ailleurs, les dépenses d'investissement du budget de l'Etat se sont établies à 46,4 milliards de dirhams, en légère hausse de 0,5% par rapport à leur niveau de l'année précédente.

L'exécution de la loi de finances 2010 s'est ainsi traduite par un déficit budgétaire de 35,2 milliards de dirhams au lieu de 15,9 milliards une année auparavant. Compte tenu de l'augmentation du stock des arriérés de

paiement, le Trésor a dégagé un besoin de financement de 28,3 milliards de dirhams, contre un besoin de 18 milliards de dirhams une année auparavant.

FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

RALENTISSEMENT DE LA CROISSANCE DE LA MASSE MONÉTAIRE

En 2010, l'évolution des agrégats monétaires a été caractérisée par la poursuite du ralentissement de la création monétaire entamé dès le quatrième trimestre 2007. Ainsi, le rythme d'accroissement de la masse monétaire est passé de 7% à fin 2009 à 4,9% au terme de l'année sous revue. Cette évolution est essentiellement due à la hausse des créances sur l'économie, mais également de la progression des créances nettes sur l'Etat et de l'amélioration des avoirs extérieurs nets.

DÉCÉLÉRATION DU RYTHME DE CROISSANCE DES CRÉDITS À L'ÉCONOMIE

Malgré la décélération de leur rythme de croissance entamée dès le troisième trimestre de l'année 2008, les créances sur l'économie demeurent la principale source de la croissance de la masse monétaire. Au terme de l'année sous revue, elles ont affiché une progression de 7,4% pour atteindre 696,3 milliards de dirhams, après une progression de 11,5% une année auparavant. Cette évolution est le résultat de l'accroissement de 7,6% des crédits bancaires, après une augmentation de 9,7% au terme de l'année 2009, et qui recouvre principalement la progression des crédits à l'équipement (+16,9%), crédits immobiliers (+8,7%), à la consommation (+8,1%) et de trésorerie (+5,9%).

POURSUITE DU RESSERREMENT DES LIQUIDITÉS BANCAIRES

Le resserrement enclenché en 2007 des liquidités bancaires s'est poursuivi en 2010. Afin d'y faire face, Bank Al-Maghrib est intervenue de manière accommodante, notamment en réduisant le taux de la réserve monétaire de deux points de pourcentage pour le ramener à 6% à compter du début du mois d'avril 2010 et en injectant régulièrement des liquidités à travers les avances à 7 jour sur appel d'offres. Par ailleurs, l'augmentation des placements du Trésor sur le marché monétaire, suite à l'encaissement de l'emprunt obligataire effectué sur le marché international de près d'un milliard d'euro, a permis d'injecter des liquidités supplémentaires dans les trésoreries bancaires. Ainsi, le taux interbancaire moyen pondéré a globalement évolué à des niveaux proches du taux directeur de la Banque centrale, avec une moyenne annuelle de 3,29%, au lieu de 3,26% une année auparavant.



ORIENTATION À LA BAISSÉ DES TAUX DÉBITEURS

Les taux débiteurs se sont généralement orientés à la baisse. Le taux global a, en moyenne sur les quatre trimestres de l'année sous revue, baissé de plus de 17 points de base relativement à l'année 2009, pour s'établir à près de 6,34%. Ce sont les comptes créditeurs et les crédits de trésorerie qui ont connu la plus forte baisse de 37 points de base pour s'établir en moyenne à 6,28%. Les taux servis sur les crédits à la consommation ont baissé de 7 points de base pour s'établir à près de 7,23%. Pour ce qui est des taux des crédits immobiliers et des crédits à l'équipement, ils ont gagné 41 et 5 points de base pour s'établir à 6,26% et 6,32% respectivement.

PROGRESSION DES LEVÉES BRUTES DU TRÉSOR SUR LE MARCHÉ DES ADJUDICATIONS

Le Trésor a accentué son recours au marché des adjudications, avec des levées brutes ayant atteint 101,1 milliards de dirhams, en progression de 38,7% par rapport à 2009. L'année sous revue marque le retour du Trésor sur le segment du long terme, avec le recours pour la première fois depuis le mois de mars 2007 aux maturités longues et ce, à partir du mois de février 2010. Toutefois, le court et le moyen terme continuent à s'accaparer l'essentiel des émissions, avec 41,8% et 46,6% respectivement. Les remboursements ont atteint 81,6 milliards de dirhams au terme de l'année 2010, ce qui a porté l'encours global des bons du Trésor émis par adjudication à 277,4 milliards de dirhams, soit une progression

de 7,6% relativement à l'année précédente. Les taux moyens pondérés primaires se sont globalement orientés à la hausse, avec des progressions comprises entre 8 points de base pour les bons à 52 semaines et ceux à 5 ans et 1 point de base pour les bons à 26 semaines.

BONNES PERFORMANCES DE LA BOURSE DE CASABLANCA

La Bourse de Casablanca a clos l'année sous revue en réalisant de bonnes performances, après deux années de baisse. Les indices MASI et MADEX ont progressé de 21,2% et 22,1% respectivement relativement à leur niveau de fin 2009, après des baisses de 4,9% et 6,6% respectivement une année auparavant. La capitalisation boursière a augmenté de 13,8% pour s'établir à 579 milliards de dirhams à fin 2010. Le volume global des transactions a, quant à lui, progressé de 65,3% pour s'établir à 119,35 milliards de dirhams.



FAITS MARQUANTS 2010

LANCEMENT OFFICIEL PAR SA MAJESTÉ LE ROI DE PROJETS D'ENVERGURE RELATIFS À :

- Aménagement de la plateforme industrielle intégrée Atlantic Free Zone – Kénitra, projet de zone industrielle dédiée à l'industrie automobile s'inscrivant dans le cadre du Pacte National pour l'Emergence Industrielle. D'un budget estimé de 1,2 milliard de DH, le projet ambitionne la création de près de 30.000 emplois.
- Aménagement de l'Agropole de Berkane, projet prioritaire, retenu dans le cadre du Pôle MED EST, déclinaison territoriale de la stratégie Emergence pour la Région de l'Oriental. Le projet prévoit la création de 5 000 emplois directs et de près de 3 000 indirects.
- 1ère tranche du projet de relogement de la ville nouvelle Zenata, programme mixte de logements sociaux et économiques répartis en 3 tranches. Le budget de réalisation de la 1ère tranche est estimé à 1,3 milliard de dirhams.
- Construction de l'Université Internationale de Rabat, projet ambitionnant de contribuer à la formation d'élites marocaines et africaines. D'un coût global de 1,2 milliard de dirhams, l'université disposera à l'horizon 2015 d'une capacité d'accueil de 5.000 étudiants.

SIGNATURE DE CONVENTIONS EN PRÉSENCE DE SA MAJESTÉ LE ROI :

- Signature de la convention relative au projet de la technopole de Nouacer dans le secteur de l'aéronautique, devant générer à terme près de 3.000 emplois.

SUIVI DES PROJETS PAR SA MAJESTÉ LE ROI :

- Présentation à Sa Majesté Le Roi de l'état d'avancement du projet Technopole d'Oujda, s'inscrivant dans le cadre de la déclinaison territoriale du plan Emergence et faisant partie du projet global «MedEst», qui comprend le Parc industriel de Selouane et l'agropole de Berkane. Ce projet permettra la création de 20 000 postes d'emplois directs et 5 000 indirects, et générera des investissements de l'ordre de 5 milliards de DH.

ACTIONS VISANT LA GESTION DE L'ÉPARGNE ET LES MANDATS PUBLICS :

- Structuration, pour le compte du Ministère de la Justice, du Fonds d'Entraide Familiale destiné aux femmes divorcées démunies ainsi qu'aux enfants qui bénéficieront d'une pension alimentaire suite au divorce de leurs parents.
- Signature d'une convention de partenariat avec la Chambre Notariale visant à consolider le positionnement de la CDG en tant que Banquier de la profession notariale

OPÉRATIONS VISANT L'OPTIMISATION DES INVESTISSEMENTS :

- Cession conjointe par le Groupe CDG et le Groupe FinanceCom à France Télécom Orange de 40% du capital de Méditel, suite à une transaction portant sur un montant de 640 millions d'euros.
- Acquisition de 8% de BMCE Bank auprès du Groupe FinanceCom et cession à ce dernier de 8% de la CGI.
- Acquisition par la CDG de sept hôtels détenus par le CIH et annonce par le CIH de l'acquisition des participations de la CDG dans Maroc Leasing et Sofac.

- Lancement d'Inframed premier fonds d'investissement dans les infrastructures dans la région de la Méditerranée du Sud et de l'Est en partenariat avec les Caisses des dépôts française et italienne ainsi que la BEI et la banque égyptienne EFG Hermès.
- Prise de participation par CDG Développement à hauteur de 20% dans le capital du fonds Maroc Numeric Fund et de la société de gestion MITC Capital.
- Prise de participation par CDG Développement dans le capital de la société d'aménagement de Taghazout à hauteur de 35%.

PRÉVOYANCE ET RETRAITE : UNE CROISSANCE SOUTENUE ET UNE GOUVERNANCE CONSOLIDÉE

- Finalisation de l'externalisation de la dernière tranche de la Caisse Interne de Retraite de l'OCP pour un montant de 6,9 milliards de DH et ce, à travers la prise en charge par la CNRA des prestations, non transférées auparavant au RCAR ;

- Décision des pouvoirs publics de confier à la CNRA la gestion des Fonds du Travail, notamment le Fonds de garantie des accidents du travail, le Fonds de solidarité des employeurs et le Fonds de majoration des rentes ;
- Poursuite du processus de réforme du cadre légal régissant les activités de la CNRA par :
 - L'approbation du décret relatif aux nouveaux tarifs AT et MP à appliquer à la constitution des capitaux relatifs aux rentes allouées en réparation des accidents de travail et de maladies professionnelles ;
 - L'approbation, par les conseils des ministres et du gouvernement, du projet de loi modifiant et complétant le dahir du 27 octobre 1959, instituant la CNRA ;
- Poursuite du programme de refonte des processus et des systèmes d'information du RCAR sous l'Architecture Orientée Service (SOA). Ce nouveau système, résolument orienté « services », vise une

organisation optimale, robuste et évolutive à même de gérer tous types de régime de retraite quelle que soit la nature de son fonctionnement.

- Dans le cadre de son programme e-business, le RCAR a lancé une nouvelle version des télé-services qui permet de virtualiser l'ensemble des services offerts.

Elle permet également aux clients la réalisation à distance, en toute sécurité, de l'ensemble des formalités administratives. Ces services électroniques de 3ème génération, qui sont l'extension naturelle d'un back-office totalement dématérialisé, s'appuient sur une plateforme technologique moderne, robuste et sécurisée.

AUTRES FAITS MARQUANTS :

- Lancement des travaux d'aménagement de la 1ère tranche du projet d'urbanisation de la zone Anfa sur 100 Ha par l'AUDA.
- Lancement de la réalisation des lotissements d'accueil (hors site) des ménages de la Cité de l'Air et de Douar Schneider par l'AUDA.
- Démarrage de l'opération du relogement de 3.000 ménages bidonvillois, confiée à Dyar Al Mansour par la SAZ.
- Lancement de cinq nouveaux projets de logement locatif totalisant 1.139 Logements à Oujda, Bouknadel, Tanger et Aïn Harrouda par Patrilog.
- Lancement des travaux de la 1ère tranche du programme d'accession à la propriété à Agadir par Patrilog.
- Signature du mandat de gestion du patrimoine domanial pour 5 ans (2009 – 2013) par Dyar Al Madina.

- Lancement de la réalisation de la 1ère tranche des résidences pour étudiants Bayt Al Maârif d'El Jadida (1 138 lits) et Meknès (1.036 lits) par Dyar Al Madina.

- Signature d'un protocole d'accord avec l'Université Hassan II pour la réalisation d'une résidence pour étudiants à Casablanca (1ère tranche : 550 lits) par Dyar Al Madina.

- Signature de deux pactes d'actionnaires entre la CGI et Mawared International Morocco qui définissent les modalités de financement, de gestion et de développement de la société porteuse du projet New Marina Casablanca et de la société Major, holding commune entre la CGI et Mawared International.

- Signature d'une convention de prêt entre le Ministère de l'Économie et des Finances et Jaïda portant sur un montant de 6 millions d'euros octroyés par la Coopération italienne, destinés au financement du programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural à travers le soutien au secteur du micro-crédit.
- Signature d'un accord cadre de coopération entre la CDG et la Vnesheconombank de Russie pour le développement mutuel de leurs activités.

- Signature d'une convention cadre par MedZ pour l'Agropole de Souss Massa Draâ définissant les modalités et les engagements des différentes parties pour la réalisation des études de faisabilité relatives à la création de l'Agropole de la Région Souss Massa Draâ.



REALISATIONS 2010

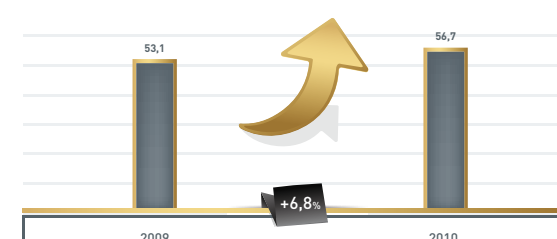
RESSOURCES DE LA CAISSE

Au terme de l'année 2010, les dépôts numéraires de la clientèle institutionnelle réglementée et/ou sous mandat, des professions juridiques et des consignations ont atteint 56,7 milliards de dirhams, en progression de 6,8% par rapport à 2009. L'encours des dépôts de la clientèle institutionnelle réglementée et/ou sous mandat, se sont élevés à 40,15 milliards de dirhams, marquant une progression annuelle globale de 5,9%. Parmi les dépôts de la clientèle institutionnelle, les fonds représentatifs des réserves du régime général, gérés par la CNSS, représentent 20,7 milliards de dirhams et ceux de la Caisse d'Epargne Nationale représentent 12,4 milliards de dirhams.

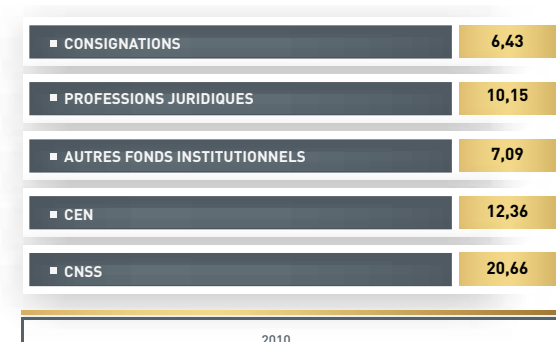
Les dépôts des professions juridiques, qui comprennent les secrétaires greffiers, les notaires et les barreaux, totalisent un encours numéraire de 10,2 milliards de dirhams et enregistre une progression de 11,9% par rapport à 2009.

L'encours des consignations a atteint 6,4 milliards de dirhams, soit une progression globale de 4,1% par rapport à 2009.

Ressources de la Caisse en milliards de DH



Ressources de la CDG en 2010, en milliards de DH



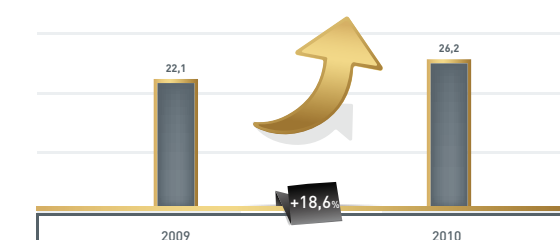
EMPLOIS

Portefeuille Obligataire

La valeur comptable brute du portefeuille obligataire a enregistré une augmentation de 18,6%, en passant de 22.119 MDH en 2009 à 26.222 MDH au titre de l'année 2010. Le poids des titres émis ou garantis par l'Etat dans le portefeuille taux global de la Caisse représente 89,8% en 2010. Quant aux bons du Trésor, leur part dans l'encours global demeure prépondérant avec 87,2%, s'établissant à 22.878 MDH contre 20.436 MDH en 2009.

La valeur comptable brute de la composante obligataire du portefeuille investissement de la CDG s'est établie à 22.637 MDH contre 20.308 un an plutôt, soit une augmentation de 11%. L'actif du portefeuille placement, quant à lui, a augmenté de 98% entre 2009 et 2010, passant ainsi de 1.811 MDH à 3.585 MDH.

Portefeuille obligataire, en milliards de DH



S'agissant du portefeuille placements en actions et OPCVM, sa valeur comptable brute a totalisé, à fin 2010, 2.871 MDH, en diminution de 10% par rapport à l'exercice précédent. Elle est répartie en placements en actions pour 1.756 MDH et placements en OPCVM pour 1.115 MDH. Le désinvestissement de ce portefeuille a atteint 318 MDH, composé exclusivement d'actions cotées en bourse.

RÉSULTATS DE LA CAISSE

Portefeuille participations et placements en actions et OPCVM

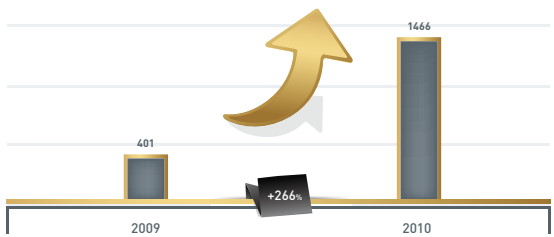
La valeur comptable brute du portefeuille des filiales et participations s'est établie à 26.271 MDH, en augmentation de 26% par rapport à l'année 2009. L'évolution de la valeur du portefeuille s'explique essentiellement par les prises de participation dans de nouvelles sociétés et fonds : Morocco Financial Board, Fonds Inframed, Fonds A6 Immobilier, M'dina Bus, Société Hôtelière de Nador, Acacia, Société Hôtelière de Tichka, Société Immobilière et Touristique de Zagora, Société Immobilière et Touristique d'Erfoud. S'agissant des participations à l'augmentation de capital, elles ont concerné la souscription à l'augmentation de capital du Crédit Agricole du Maroc, de Mahd Salam, la souscription par conversion de la créance CDG à l'augmentation du capital de Fipar Holding et Foncière Chellah.

Comptes sociaux

Au titre de l'exercice 2010, la Caisse de Dépôt et de Gestion a réalisé un bénéfice net de 1.466,3 MDH contre 401 MDH un an auparavant, soit une progression de 1.065,3 MDH ou 266%. Les produits d'exploitation bancaire, pour leurs parts, ont totalisé 3.233 MDH contre 3.150,2 MDH un an auparavant, soit une hausse de 82,8 MDH ou 2,6%, tandis que les charges d'exploitation bancaire se sont chiffrées à 1.775,1 MDH au lieu de 1.703,2 MDH en 2009, enregistrant ainsi une hausse de 71,9 MDH ou 4,2%.

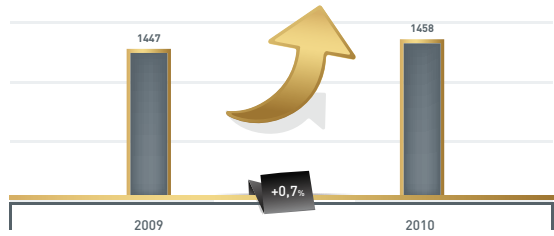
L'exploitation bancaire a dégagé un excédent (PNB) de 1.457,8 MDH contre 1.447 MDH un an auparavant, soit une hausse de 0,7%, due à la progression de 82,8 MDH ou 2,6% des produits d'exploitation bancaire, notamment les produits des titres de propriété, plus importante que celle des charges (+71,9 MDH).

Résultat Net



Les produits d'exploitation non bancaire se sont établis à 1.806,8 MDH au lieu de 4.225,5 MDH pour l'exercice 2009, soit une baisse de 2.418,7 MDH ou 57%. Les charges se sont élevées à 1.359,3 MDH contre 4.066,9 MDH un an auparavant, soit une baisse de 2.707,6 MDH ou 67%, et représentent les dépenses enregistrées sur les terrains.

Produit Net Bancaire



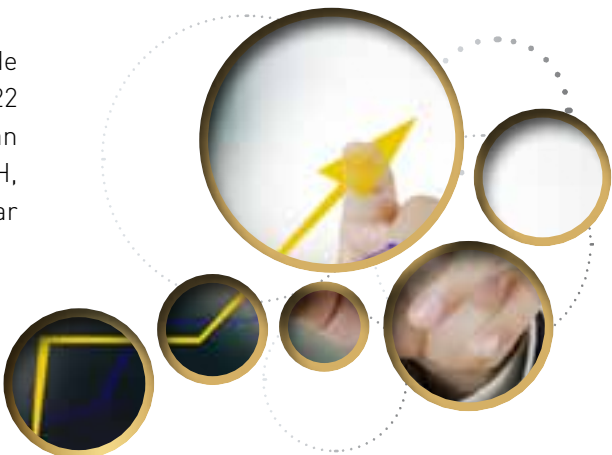
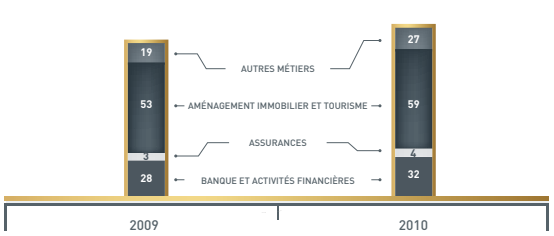
Comptes consolidés

Au 31 décembre 2010, le périmètre de consolidation du Groupe CDG compte 122 filiales contre 103 en 2009. Le total bilan consolidé IFRS s'est élevé à 146.234 MDH, en progression de 13.584 MDH ou 10,2% par

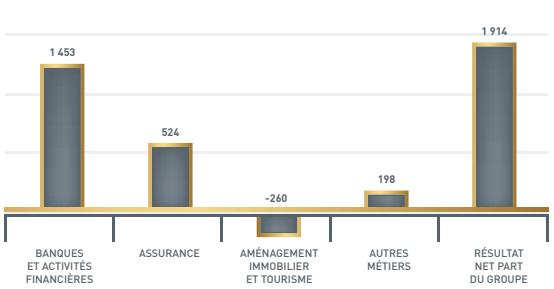
rapport à l'exercice précédent. Le produit net bancaire s'est apprécié de 874 MDH, ou 19,9% pour s'établir à 5.259 MDH. Quant au résultat net part du Groupe, il a connu une forte progression entre 2009 et 2010, passant de 733 MDH à 1.914 MDH, soit une augmentation de 1.182 MDH ou 161%.

La ventilation par métiers du résultat net part du Groupe montre la prédominance des segments « Banque et activités financières » et « assurance » avec, respectivement, des contributions de 1.453 MDH et 524 MDH. L'activité « Aménagement, immobilier et tourisme » a contribué négativement au résultat net à hauteur de 260 MDH. Les autres activités du Groupe ont marqué une contribution positive de l'ordre de 198 MDH.

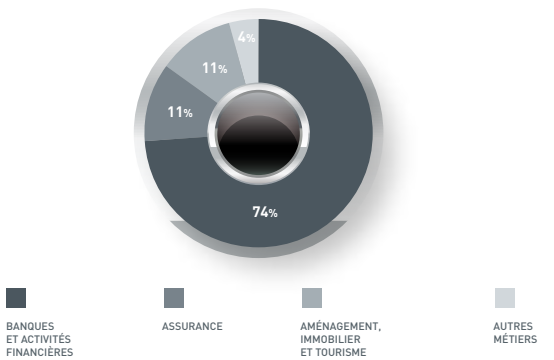
Périmètre de consolidation du Groupe CDG



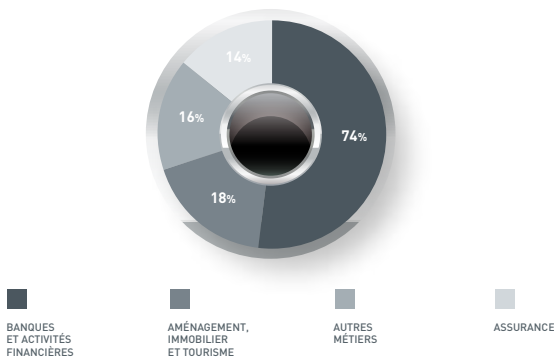
Résultat Net Part du Groupe par métiers, en MDH



Contribution par métiers au bilan consolidé



Contribution par métiers au PNB consolidé



RÉGION
NORD



MEDZ

Nouvelle zone
touristique orientée
résidentiel secondaire
& senior (résidence
senior médicalisée et
clinique).

SAI M'diq

Hôtel 5* sous l'enseigne
Sofitel (ACCOR)

Préfecture de
M'diq –
Fnideq et la
CGI

Préfecture de
(Commune un
Domaine priv
location.

Projet de valorisation
Projet écologique
botanique et sauvegarde
patrimoine floristique

DU PROJET

Nouveau pôle urbain
ville de Fnideq, le pro
regroupera un ense
urbain intégré d'unit
résidentielles, de
commerces, de servi
d'équipements collec
administratifs organis
trois séquences.

Appartements, co
et services, parki
parc public, équi
administratifs, éq

CGI.

Il s'agit de 22 locaux au sein du parc industriel de Gzenaya. Les superficies par local varient entre 512 m² et 1.668 m².

D'OUVRAGE

2 hôtels de luxe : hôtel
Banyan tree et hôtel
the Chedi-GHM

2 hôtes | 5* Luxe, 82
réception, restaurant
Beach Club, Spa, 100
conférences, bars, 10
commerces, appart
hôtel.

D'OUVRAGE

- GESTION DE L'ÉPARGNE
- PRÉVOYANCE / RETRAITES



GESTION DE L'ÉPARGNE

L'année 2010 a été marquée par une réorganisation globale du Pôle et le changement de sa dénomination pour devenir le « Pôle Gestion de l'Épargne ».

Sa mission, à titre de rappel, consiste à canaliser, sécuriser et gérer les fonds d'épargne et les dépôts réglementés et/ou confiés sous mandat, y compris ceux des organismes gérés.

Dans le cadre de cette réorganisation, il a été défini et entamé la mise en œuvre des axes de développement suivants :

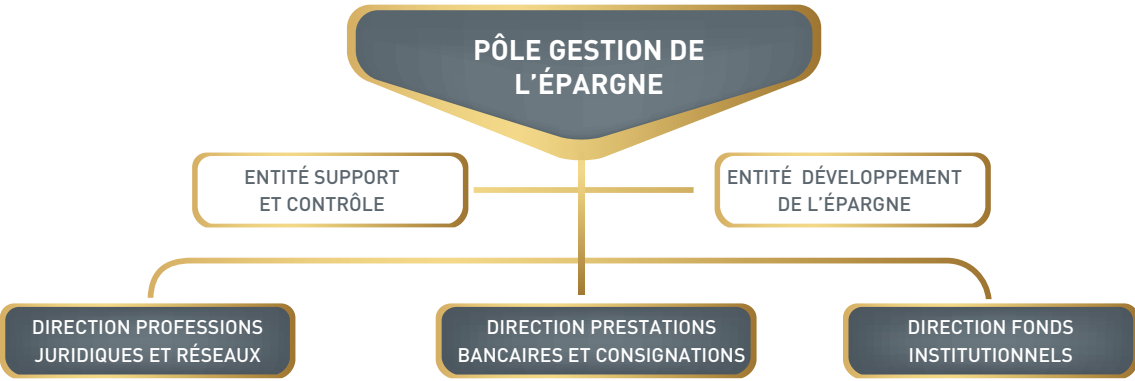
- la mise en place d'une activité bancaire aux meilleurs standards pour les professionnels de la justice et les consignations ;
- le renforcement de la gestion des fonds institutionnels réglementés et/ou sous mandat en couvrant les différentes facettes ;
- la participation à la réalisation d'actions durables pour le développement de l'Épargne à long terme.

Afin d'accompagner cette réorganisation et ses nouveaux axes de développement, le dispositif organisationnel du Pôle Gestion de l'Épargne a été modifié et structuré comme précisé ci-dessous.

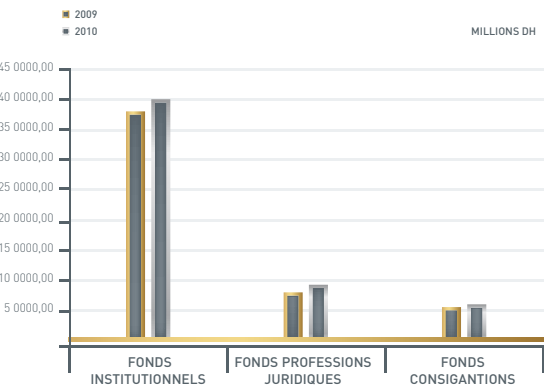
CHIFFRES CLÉS 2010

L'année 2010 a également été marquée par le lancement de nombreux projets s'inscrivant dans le programme de ré-engineering du pôle et par la mise en place de plusieurs actions de développement d'activités initiées avec les partenaires de la CDG et sa clientèle réglementée.

Dans ce contexte, les dépôts numéraires de la clientèle institutionnelle réglementée et/ou sous mandat, des professions juridiques et des consignations ont atteint 56,7 milliards de dirhams en progression de 6,8% par rapport à 2009, pour un encours moyen de 52 milliards de dirhams en évolution de près de 12,8%.



Evolution des encours numéraires



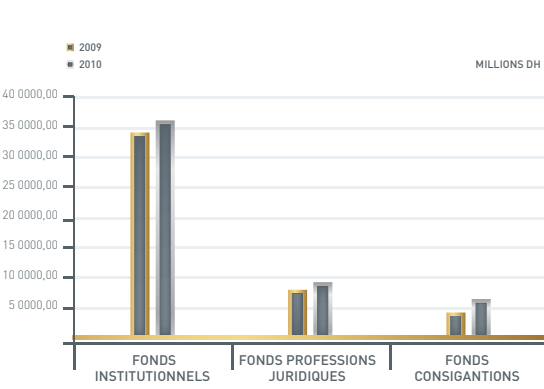
Les actifs en conservation, dont le traitement opérationnel est délégué à CDG Capital, ressortent à près de 113 milliards de dirhams en évolution de 14,5%. Quant aux actifs sous gestion (hors les actifs des organismes gérés CNRA, RCAR), ils s'élèvent à 4,6 milliards de dirhams en progression de 7,5% par rapport à 2009.

ACTIVITÉ
FONDS INSTITUTIONNELS

CHIFFRES CLÉS :

Les encours numéraires de la clientèle institutionnelle réglementée et/ou sous mandat, s'élèvent à 40,15 milliards de dirhams, marquant une progression annuelle globale de

Evolution des encours moyens



5,9%. Les encours moyens ressortent à 36,51 milliards de dirhams enregistrant, ainsi, une hausse de 7%.

Les encours titres, comprenant les actifs en conservation des Organismes gérés CNRA, RCAR et des fonds réglementés, s'établissent à 113,55 milliards de dirhams, en progression de près de 14%.

Les actifs sous gestion des fonds réglementés et/ou sous mandat s'élèvent à 4,6 milliards de dirhams (hors fonds de la CNRA et du RCAR). Ces derniers se composent essentiellement des fonds de réserve de l'Assurance Maladie Obligatoire.

EVOLUTION DES ENCOURS NUMÉRAIRES DES FONDS INSTITUTIONNELS					en MDH
	31/12/2010	31/12/2009	Variations		
Fonds Institutionnels	40 115	37 866	2 249	6%	
Fonds de Réserve de Sécurité Sociale	20 666	19 440	1 225	6%	
Fonds de la Caisse d'Épargne Nationale	12 358	11 570	788	7%	
Autres Fonds Institutionnels	7 092	6 856	235	3%	

PRINCIPAUX CLIENTS – PARTENAIRES

Les fonds Institutionnels réglementés et/ou sous mandat :

LES FONDS DE RÉSERVE
DE SÉCURITÉ SOCIALE (CNSS) :

Les fonds en numéraire représentatifs des réserves du régime général, gérés par la CNSS, s'élèvent à 20,67 milliards de dirhams et représentent 51,52% du total des ressources des fonds institutionnels et 36,47% du total des ressources de la clientèle de la CDG.

Le renforcement de ces fonds de réserve s'explique depuis 2006, par les intérêts servis et un apport nouveau de 500 MDH effectué fin 2010.

L'actif net de « CDG Secur », OPCVM dédié et géré par CDG Capital Gestion, est valorisé au 31/12/2010 à 2,59 milliards de dirhams.

LES FONDS DE LA CAISSE
D'ÉPARGNE NATIONALE :

Les fonds en numéraire de la Caisse d'Épargne Nationale déposés à la CDG, s'établissent à 12,36 milliards de dirhams. A fin 2010, ils enregistrent une progression annuelle de près de 7% qui porte la contribution des fonds de la CEN à 30,81% des fonds institutionnels et à 21,81% de l'ensemble des ressources de la clientèle de la CDG.

L'actif net de « CDG Barid », OPCVM dédié aux fonds de la CEN, est valorisé au 31/12/2010 à 4,35 milliards de dirhams.

Ainsi, les fonds d'épargne collectés à travers la Caisse d'Épargne Nationale et centralisés à la CDG, totalisent 16,71 milliards de dirhams.

LES AUTRES FONDS
INSTITUTIONNELS :

Les Fonds de Réserve de l'Assurance Maladie Obligatoire, gérés par la CDG, représentent au terme de l'année 2010 un actif global valorisé à 2,4 milliards de dirhams.

Les autres fonds totalisent à fin 2010 un encours numéraire de près de 4,7 milliards de dirhams. Ces fonds stables, pour une large part, contribuent à hauteur de 11,7% à l'ensemble des encours de la clientèle institutionnelle gérée par la CDG.

PROFESSIONS JURIDIQUES

Les dépôts de la clientèle juridique représentent près de 18% du total des ressources de la clientèle CDG. Ce segment, qui comprend les secrétaires greffiers, les notaires et les barreaux, totalise un encours numéraire de 10,15 milliards de dirhams et enregistre une progression de 11,9% par rapport à 2009.

L'encours moyen annuel de ces professionnels de la justice au titre de 2010 s'établit à 9,16 milliards de dirhams.

LES NOTAIRES :

Une convention de partenariat a été signée, le 15 septembre 2010, en présence de Monsieur le Ministre de la Justice. Cette signature a été l'occasion pour la CDG et pour les représentants des notaires de confirmer leur volonté et engagement réciproque pour :

- La mise en place d'un partenariat structurant, durable et privilégié entre les notaires et la CDG ;
- Le renforcement de la relation au - delà du cadre réglementé de la gestion des fonds de tiers ;
- L'accompagnement de la venue à maturité de la profession notariale.

A travers cette convention, la CDG a démontré son souhait d'accompagner la fonction notariale dans la mise en œuvre du projet de loi 32.09, en cours d'approbation.

LES BARREAUX ET AVOCATS :

Capitalisant sur la relation historique tissée avec chacun des barreaux dans les années 80 et ayant abouti à la création d'un régime de retraite dédié aux avocats, la CDG, dans le cadre des dispositions de l'article 57 de la loi n°28.08 organisant la profession des avocats, s'est proposée d'accompagner chacun des barreaux dans ses nouvelles missions.

Cet accompagnement a été défini dans le cadre d'un partenariat mutuellement profitable et au moyen d'une offre de produits et services personnalisés, répondant aux besoins des avocats et ce, tout en assurant la sécurité, la traçabilité et la gestion de fonds de tiers requises.

Les principaux barreaux du Maroc (Casablanca, Rabat, Marrakech, Fès et Kenitra) ont été les premiers à souscrire à l'offre proposée par la CDG pour la gestion du nouveau compte « Dépôts et Règlements ».



ACTIVITÉ DES CONSIGNATIONS

L'année 2010 a été marquée par 2 événements majeurs :

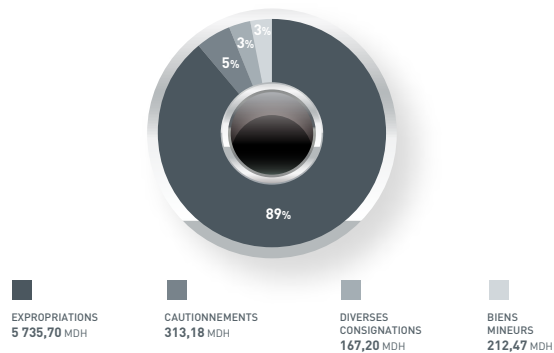
UNE ÉVOLUTION CONTINUE DES ENCOURS DES CONSIGNATIONS :

L'encours numéraire des consignations a atteint 6,43 milliards de dirhams soit une progression globale de 4,1% par rapport à 2009. Il convient de noter que la progression exceptionnelle en 2009 de l'ordre de 133% s'expliquait par les fortes indemnités d'expropriation consignées à la CDG dans le cadre du projet Zenata.

L'encours moyen des consignations ressort à 6,29 milliards de dirhams, en progression de 75,7% par rapport à 2009. Les expropriations représentent à elles seules presque 90% des encours moyens des ressources clientèle consignations.

L'année 2010 a connu des nouveaux apports en consignment de l'ordre de 1,21 milliard de dirhams qui ont permis de couvrir le montant global des déconsignations qui s'élève à 862,8 MDH ce qui représente un taux de couverture de 82,3%.

Encours consignations 2010 (en MDH) par catégories



LE RENFORCEMENT DE L'ORIENTATION CLIENT :

L'année 2010 a été marquée par le maintien de la certification du système de management de la qualité adopté par l'activité des Consignations et son évolution vers ISO 9001 version 2008.

Les résultats de l'audit de maintien soulignent l'évolution positive dudit SMQ et la bonne maîtrise des délais de traitement des opérations et des demandes d'information qui demeurent l'instrument de référence pour l'amélioration de la satisfaction clientèle.



EMPLOIS DE LA CAISSE

Les investissements financiers et les actifs de long terme sont les principaux emplois des ressources de la Caisse. Les fonds gérés par la CDG sont essentiellement placés en titres

de créances, ainsi qu'en titres de propriété, constitués des actions et des OPCVM et prennent également la forme de prêts et d'avances au profit des filiales.

PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE

SITUATION DU PORTEFEUILLE

A fin décembre 2010, la valeur comptable brute du portefeuille obligataire a connu une évolution positive de 18,6%. Ainsi, elle a progressé de 22.119 MDH en 2009 à 26.222 MDH au titre de l'année 2010.

PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE DE LA CAISSE (en MDH)					
Evolution de l'encours par émetteur		31/12/2010		31/12/2009	
		Montant	(%)	Montant	(%)
TITRES GARANTIS	Bons du Trésor	22 878	87,2%	20 436	92,1%
	CIH	597	2,3%	680	3,0%
	Autres	70	0,3%	85	0,4%
	Sous total	23 599	89,8%	21 201	95,5%
TITRES NON GARANTIS	Autres	2 676	10,2%	918	4,5%
	Sous total	2 676	10,2%	918	4,5%
Total		26 222	100,0%	22 119	100,0%

Le poids des titres émis ou garantis par l'Etat dans le portefeuille taux global de la Caisse représente 89,8% en 2010, en augmentation de 11,3% par rapport à l'année précédente. Quant aux bons du Trésor (BTN), leur part dans

l'encours global demeure prépondérant avec 87,2%, s'établissant à 22.878 MDH contre 20.436 MDH en 2009. Excepté les BTN, les autres titres représentent moins de 12,8%, soit un encours de 3.345 MDH.

PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE DE LA CAISSE PAR TYPE D'ÉMETTEUR (en MDH)					
	31/12/2010		31/12/2009		Variation
	Montant	(%)	Montant	(%)	(%)
BTN	22 928	87,4%	20 436	92,4%	12,2%
Obligations	1 634	6,2%	859	3,9%	90,2%
CD	716	2,7%	0	0,0%	
BSF	131	0,5%	30	0,1%	335,1%
BT	89	0,3%	0	0,0%	
HBM	484	1,8%	518	2,3%	-6,6%
Part FPCT	241	0,9%	276	1,2%	-12,7%
Total	26 222	100,0%	22 119	100,0%	18,6%

SITUATION DES SOUS PORTEFEUILLES

Portefeuille investissement

La valeur comptable brute de la composante obligataire du portefeuille investissement de la CDG, s'est établie à 23.366 MDH contre 20.308 un an plutôt, soit une augmentation de 11%. Le

portefeuille investissement est comptabilisé à son coût historique, les plus-values ou provisions n'étant pas prises en compte.

VENTILATION DU PORTEFEUILLE INVESTISSEMENT (en MDH)		
	31/12/2010	31/12/2009
Valeur comptable	22 637	20 308
Titres émis ou garantis par l'Etat en %	94,0	98,0
Titres émis par des établissements privés en %	6,0	2,0

Portefeuille placement

L'actif du portefeuille placement a augmenté de 98% entre 2009 et 2010, passant ainsi de 1.811 MDH à 3.585 MDH.

VENTILATION DU PORTEFEUILLE PLACEMENT (en MDH)		
	31/12/2010	31/12/2009
Valeur comptable	3 585	1 811
Titres émis ou garantis par l'Etat en %	65,4	71,2
Titres émis par des établissements privés en %	34,6	28,8

PORTEFEUILLES PARTICIPATIONS ET PLACEMENTS EN ACTIONS ET OPCVM

PORTEFEUILLE PARTICIPATIONS

Le portefeuille participations de la Caisse affiche une valeur nette comptable de 23.943 MDH à fin décembre 2010 contre 18.262 MDH au titre de l'année précédente, en augmentation de 31%, après une dotation aux provisions nette de reprises de -211,5 MDH en 2010 contre 687 MDH en 2009. L'évolution de la valeur du portefeuille s'explique essentiellement par les opérations suivantes :

- La prise de participation dans de nouvelles sociétés :
 - Participation à hauteur de 17% dans Morocco Financial Board, chargée de gérer la future Place Financière de Casablanca ;
 - Participation à hauteur de 5,19% dans le fonds Inframed pour encourager le financement des projets d'infrastructures dans les pays de la rive sud de la Méditerranée, y compris le Maroc ;

- Participation à hauteur de 34% dans M'dina Bus ;
- Acquisition de la Société Hôtelière de Nador ;
- Acquisition de l'intégralité des parts de CDG Développement dans Acacia.net ;
- Acquisition de 100% de la Société Hôtelière de Tichka ;
- Acquisition de 100% de la Société Immobilière et Touristique de Zagora (SITZAG) ;
- Acquisition de 100% de la Société Immobilière et Touristique d'Erfoud (ITER) ;
- Acquisition de 100% de la Société « WAFA HOTEL » ;
- Acquisition de 100% de la Société « LIDO » ;
- Acquisition de 100% de la Société « PARADISE ».

- La participation à des augmentations de capital :
 - Souscription, à hauteur de 70 MDH, à l'augmentation de capital du Crédit Agricole du Maroc ;
 - Souscription à l'augmentation du capital de Mahd Salam à hauteur de 361 MDH, par conversion de la créance CDG en capital ;

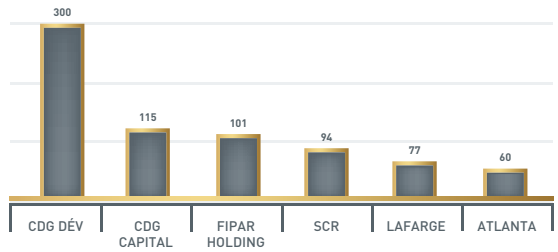
- Souscription par conversion de la créance CDG à l'augmentation du capital de Fipar Holding à hauteur de 880 MDH, portant ainsi son capital à 2.320 MDH ;
- Souscription à l'augmentation du capital de Foncière Chellah à hauteur de 951 MDH, par conversion de la créance CDG.

Les désinvestissements portant essentiellement sur :

- La vente de l'intégralité de la participation de la CDG dans Maroc Leasing ;
- La cession de 10% du capital du Fonds Jaïda à Poste Maroc ;
- La cession de 6,67% du capital de Maghreb Titrisation ;

Quant aux dividendes reçus au titre de l'exercice 2010, ils ont baissé de 141 MDH en comparaison à l'exercice 2009, affichant un solde global de 940 MDH. Ils ont notamment porté sur les dividendes servis par CDG développement (300 MDH), CDG Capital (115 MDH), Fipar Holding (100,8 MDH), Société Centrale de Réassurance (94 MDH), Lafarge (76 MDH), et Atlanta (60 MDH), constituant 79% du total des dividendes.

Dividendes reçus au titre de l'exercice 2010, en MDH



Sur la base des dividendes perçus en 2010, le taux de rendement du portefeuille s'est établi à 5,15% au lieu de 5,9% enregistré l'année précédente. Il est globalement expliqué par l'encaissement d'un dividende en retrait de 13% et la hausse de la valeur nette comptable du portefeuille.

PORTEFEUILLE PLACEMENTS EN ACTIONS ET OPCVM

La valeur comptable brute du portefeuille placements en actions et OPCVM a totalisé, à fin 2010, 2.871 MDH, en diminution de 10% par rapport à l'exercice précédent. Elle est répartie comme suit :

- Placements en actions : 1.756 MDH au lieu de 2.074 MDH à fin décembre 2009 ;
- Placements en OPCVM : Ce compartiment n'a pas connu de changement. Sa valeur comptable s'est établie à 1.115 MDH.

Le désinvestissement de ce portefeuille a atteint 318 MDH, composé exclusivement d'actions cotées en bourse.

AVANCES ET PRÊTS

L'encours des avances et prêts s'est élevé à 6.490,6 MDH à fin 2010 contre 7.006,8 MDH une année auparavant, soit une diminution de 7,37%. Il se compose essentiellement d'avances et de prêts au profit des filiales.

PRÉVOYANCE/GESTION DES RETRAITES

RÉGIME COLLECTIF
D'ALLOCATION DE RETRAITE (RCAR)



Le RCAR couvre en 2010 une population de 195.785 affiliés, pour un montant des cotisations et contributions recouvrées (tous régimes confondus) de 1.852,61 MDH, contre 1.758,95 MDH un an auparavant, en hausse de 5,3%. Le régime a également servi, au profit de quelques 101.263 allocataires de pensions, un montant total de prestations de 3.236,6 MDH, en progression de 6,4% par rapport à l'exercice précédent.

Sur le plan managérial, la consolidation de la modernisation du régime continue de porter ses fruits puisque l'année 2010 a connu les réalisations importantes suivantes :

- Le maintien, pour la deuxième fois consécutive, de la certification ISO 9001 version 2008 de l'ensemble des activités métiers et support du régime.
- L'obtention du Prix National de la Qualité (PNQ), catégorie grandes entreprises de service, organisé sous le thème : « la qualité, pilier du développement durable ».
- La mise en place du Plan de Continuité d'Activité du RCAR.
- Le Régime a poursuivi en 2010 son programme de refonte des processus et des systèmes d'information sous l'Architecture Orientée Service (SOA). Ce nouveau système, résolument orienté « services », vise une organisation optimale, robuste et évolutive à même de gérer tous types de régime de retraite quelle que soit la nature de son fonctionnement.

RÉGIME GÉNÉRAL

Au 31 décembre 2010, le nombre d'institutions adhérentes au Régime Général du RCAR se chiffre à 3.492 et se répartit en 1.685 Collectivités Locales, 775 établissements publics et 1.032 administrations publiques.

Le nombre d'affiliés actifs immatriculés au Régime s'élève à 195.785, en hausse de 2,7%, par rapport à l'année précédente.

Le tableau ci-après donne la répartition de la population des affiliés par catégorie d'employeurs.

Cette hausse s'explique par l'accroissement des affiliés tant des établissements publics (4,73%) que des administrations publiques (4,23%). En revanche, l'effectif des collectivités locales a régressé de 5,40%.

La population du régime reste majoritairement masculine, avec près de 80% de l'effectif global. L'âge moyen des affiliés, quant à lui, s'est établi à 42 ans.

Le Régime général a procédé au recouvrement des cotisations et contributions pour un montant total de 1.792,13 MDH, contre 1.697,98 MDH pour l'exercice 2009, soit une hausse de 5,54%.

Le nombre total de bénéficiaires de pensions s'est élevé à 101.263 contre 98.370 en 2009, au profit desquels le RCAR a réglé un montant de

Répartition de la population des affiliés par catégorie d'employeurs			
	2010	2009	Variation en %
Administrations publiques	30.693	29.447	4,23
Etablissements publics	131.042	125.124	4,73
Collectivités locales	33.558	35.475	- 5,40
Assurés volontaires	492	521	- 5,57
Total	195.785	190.567	2,74

3.226,10 MDH au titre des prestations et des allocations familiales.

Les sommes transférées à la CMR, concernant les droits des agents titularisés dans le cadre de la fonction publique, se sont élevées à 164,68 MDH au lieu de 59,39 MDH un an auparavant, en hausse de 177,29%.

Enfin, le salaire plafond du Régime Général a connu une augmentation de 3,04%, passant ainsi, pour l'année 2011, à 14.220 DH par mois contre 13.800 DH un an auparavant. De ce fait, toutes les pensions servies par le Régime sont revalorisées de 3,04% à compter du 1er janvier 2011.

RÉGIME COMPLÉMENTAIRE

L'activité du Régime Complémentaire du RCAR a été caractérisée durant l'exercice 2010 par la conclusion de 25 nouvelles conventions ayant concerné 60 nouveaux affiliés. Compte tenu de ces nouvelles conventions, l'effectif global des affiliés actifs à ce régime a atteint 10.134.

Le Régime Complémentaire a procédé au recouvrement des cotisations et contributions pour un montant de 60,48 MDH contre 60,97 MDH au terme de l'année 2009, en stagnation par rapport à l'année précédente.

Au niveau des prestations, le Régime Complémentaire a procédé au règlement des pensions pour un montant de 10,47 MDH au profit de 1.098 bénéficiaires de pensions.

RECETTES ET DÉPENSES

RECETTES

Au terme de l'année 2010, les recettes du RCAR, tous régimes confondus, se chiffrent à 6.353,05 MDH, ventilées comme suit :

- Revenus des placements : 4.483,80 MDH
- Cotisations et contributions : 1.852,61 MDH
- Autres recettes : 16,64 MDH

DÉPENSES

Le total des dépenses du RCAR, Régimes Général et Complémentaire, s'est élevé à 3.757,65 MDH, en hausse de 13,4 % par rapport à l'exercice précédent, réparti ainsi :

- Prestations émises : 3.236,57 MDH
- Transferts à la CMR : 164,68 MDH
- Charges d'exploitation : 93,81 MDH
- Frais de gestion des placements : 202,16 MDH
- Remboursement des cotisations : 60,43 MDH

Ainsi, les dépenses du RCAR sont constituées essentiellement des prestations servies aux bénéficiaires pour 3.236,57 MDH, soit 86,13% du total des dépenses.

PORTEFEUILLE FINANCIER

Le portefeuille placements du RCAR (Régimes Général et Complémentaire) s'est élevé en 2010 à 82.286,91 MDH, contre 77.372,73 MDH en 2009, en hausse de 6,35%.

Ce portefeuille est composé des rubriques suivantes :

- Obligations, bons et TCN : 45.687,22 MDH
- Actions et parts sociales : 35.927,17 MDH
- Prêts et effets assimilés : 3,40 MDH
- Immobilier : 669,12 MDH

Enfin, les valeurs disponibles à la CDG se sont élevées à 252,55 MDH contre 2.921,22 un an auparavant.

CAISSE NATIONALE DE RETRAITES
ET D'ASSURANCES (CNRA)



Le marché marocain de l'assurance a réalisé en 2010, un chiffre d'affaires global de 21,87 milliards de DH, soit une progression de 4,5% par rapport à l'exercice précédent.

La part la plus prédominante de ce chiffre d'affaires est portée par la branche non vie qui concentre un volume d'activité de 15,21 milliards de DH contre 14,22 milliards de DH de primes émises en 2009.

La branche vie a enregistré, quant à elle, un chiffre d'affaires de l'ordre de 6,66 milliards de DH, soit une baisse de 0,9% par rapport à l'exercice précédent.

Dans cet environnement, l'activité de la CNRA a été marquée par la poursuite du chantier de modernisation et la concrétisation de projets d'envergure, notamment :

- La prise en charge des prestations de la Caisse Interne de Retraite (CIR) de l'OCP, non transférées au RCAR et ce, pour un montant de 6,89 milliards de DH ;
- L'approbation du décret relatif aux nouveaux tarifs à appliquer à la constitution des capitaux relatifs aux rentes allouées en réparation des accidents de travail et de maladies professionnelles ;
- L'approbation, par les conseils des ministres et du gouvernement, du projet de loi modifiant et complétant le dahir du 27 octobre 1959, instituant la CNRA ;
- La décision des pouvoirs publics de confier à la CNRA, à partir du 1er janvier 2012, la gestion des fonds du travail, à savoir : le Fonds de garantie des accidents du travail,

le Fonds de solidarité des employeurs et le Fonds de majoration des rentes ;

- Le maintien, en date du 30 mars 2010, de la certification du Système de Management de la Qualité (SMQ) relatif à l'activité des rentes.

Sur le plan des activités de la Caisse, la CNRA a collecté en 2010 un montant global de capitaux, cotisations et primes, de 7.401,41 MDH et ce, en prenant en compte le coût de la prise en charge des prestations de la CIR de l'OCP. En dehors de cette opération exceptionnelle, ce montant s'élève à 511,33 MDH, contre 500,06 MDH en 2009, soit une hausse de 2,25%. Le chiffre d'affaires provient essentiellement du régime RECORE et de l'activité des rentes pour des montants respectifs de 343,50 MDH et de 146,85 MDH.

Sur le plan de la gestion financière, l'encours des placements financiers de la CNRA s'est élevé à 3.846,11 MDH contre 3.220,58 MDH en 2009. Ce portefeuille a généré des produits financiers pour 204,53 MDH, en baisse de 3,42% par rapport à l'exercice précédent.

GESTION DES RENTES

L'activité des rentes de la CNRA constitue son métier de base. Elle est structurée autour de la gestion des rentes « Accidents du Travail » (AT) et celle des « Accidents de la Circulation » (AC).

RENTES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Le montant des capitaux constitutifs reçus au titre de l'activité des rentes d'Accidents du Travail s'est élevé à 66,83 MDH, en hausse de 8,33% par rapport à l'exercice précédent.

Au niveau des allocataires, le nombre total de créditeurs AT s'est établi à 41.631 contre 42.729 en 2009, en baisse de 2,56%.

Concernant les prestations, la CNRA a réglé durant l'exercice sous revue, un montant de 106,59 MDH contre 106,45 MDH un an auparavant, en hausse de 0,14%.

Les provisions mathématiques correspondant aux rentes gérées ont atteint en 2010 un montant de 1.189,08 MDH contre 1.177,15 MDH l'an dernier, en hausse de 1,01%.

Le tableau ci-après retrace l'évolution de l'activité AT durant les cinq dernières années :

EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ RENTES AC DURANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES (en MDH)				
Années	Nombre de dossiers	Capitaux Constitutifs (MDH)	Nombre de bénéficiaires	Provisions mathématiques
2006	1.900	124,06	39.779	1.071,97
2007	1.818	106,52	40.583	1.144,35
2008	1.837	91,50	41.669	1.158,50
2009	852	61,69	42 729	1.177,15
2010	1.257	66,83	41.631	1.189,08

RENTES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Les indemnités reçues dans le cadre de la gestion des rentes d'Accidents de la Circulation ont atteint 80,02 MDH, en baisse de 26,11%.

La population des créditeurs de rentes AC s'est élevée à 13.489 contre 13.101 pour la même période de l'année 2009, en hausse de 2,96%. Les ayants droit mineurs, au nombre de 11.176 constituent la composante principale des bénéficiaires avec 83% de la population des créditeurs.

Le montant total de prestations réglées aux

allocataires est de 120,97 MDH contre 122,56 MDH un an auparavant, en baisse de 1,30%.

S'agissant de la rente annuelle moyenne, elle se situe à 3.900 DH pour les victimes et 4.864 DH pour les ayants droit mineurs.

Le montant des provisions mathématiques de rentes AC, au 31 décembre 2010, s'est élevé à 239,74 MDH contre 231,64 MDH, en hausse de 3,5% par rapport à 2009.

Le tableau ci-après retrace l'évolution de l'activité AC durant les cinq dernières années :

EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ RENTES AC DURANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES (en MDH)				
Années	Nombre de dossiers	Indemnités reçues	Nombre de bénéficiaires	Provisions mathématiques
2006	2.214	126,60	13.078	230,76
2007	1.998	103,51	13.531	240,26
2008	2.255	122,11	12.741	217,55
2009	2.102	108,30	13.101	231,64
2010	2.088	80,02	13.489	239,74

GESTION DES ASSURANCES COLLECTIVES

ACTIVITÉS PROPRES

L'activité des Assurances Collectives de la CNRA consiste, quant à elle, en la gestion du régime RECORE, du Fonds de Retraite des Ordres des Avocats du Maroc (FRAM), du produit Addamane Al Hirafi, du système Capital de fin de carrière (CFC), des pensions figées et des prestations de la CIR de l'OCP. En dehors du ticket de l'OCP, cette activité a réalisé un chiffre d'affaires total de 364,48 MDH, contre 330,07 MDH en 2009, soit une hausse de 10,43%. Le régime RECORE y a contribué à hauteur de 94,24%.

RECORE

Le système RECORE a enregistré 4.797 nouvelles affiliations au cours de l'année 2010, contre 16.045 pour l'année 2009, portant le nombre total des affiliés immatriculés à 59.128.

Le montant des cotisations RECORE / ADI recouvrées a atteint 343,50 MDH, contre 309,62 MDH en 2009, soit une hausse de 10,94%. Cette hausse est expliquée par l'adhésion au régime de nouveaux partenaires et par

le développement des comptes associés à certains anciens adhérents.

Le nombre total des dossiers de pensions nouvellement liquidés s'est élevé à 131 dont 103 dossiers de retraite, 23 dossiers de décès, 4 dossiers de réversion et 1 dossier d'invalidité. Parallèlement, 1.024 dossiers relatifs à l'option «Capital» et 229 concernant les rachats de cotisations ont été liquidés durant cette période.

En termes de prestations du régime RECORE, le montant payé a atteint 71,89 MDH et englobe les arrérages de pensions, les rachats et l'option Capital.

Enfin, un montant global de 1,95 MDH a été alloué à 43 bénéficiaires dans le cadre de l'avance sur contrat RECORE.

Le tableau ci-après retrace l'évolution de RECORE durant les cinq dernières années :

EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ RECORE SUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES					
(en MDH)					
Années	2006	2007	2008	2009	2010
AFFILIÉS PRIS EN CHARGE	3.314	3.865	4.241	16.045	4.797
TOTAL IMMATRICULÉS	31.096	34.961	39.202	55.247	59.128
TOTAL AFFILIÉS COTISANTS	26214	29285	33 321	41.798	44.928
RECouvreMENTS RECORE (MDH)	185,85	196,20	223,73	309,62	343,50

Fonds de Retraite des Ordres des Avocats du Maroc (FRAM)

S'agissant du FRAM, le nombre total des immatriculés, depuis son lancement, s'est élevé à 5.161. Les sommes recouvrées par le Fonds en 2010 se sont élevées à 8,95 MDH et ont

concerné essentiellement les intérêts servis par la CDG sur les dépôts des avocats. Par ailleurs, la CNRA a servi un montant de prestations de 3,66 MDH au profit de 346 bénéficiaires, en plus de 2 pécules pour un montant de 0,02 MDH.

Addamane Al Hirafi (ADH)

Concernant le système Addamane Al Hirafi, les sommes recouvrées, au titre de la coassurance se sont élevées à 1,31 MDH. Le montant des prestations, quant à lui, a enregistré une baisse de 22,68% pour atteindre 4,84 MDH contre 6,26 MDH un an auparavant.

Capital de fin de carrière (CFC)

Le nombre total des souscripteurs au système «Capital de fin de carrière» s'est élevé à 762 personnes, pour un montant total de primes de 10,72 MDH contre 9,13 MDH un an auparavant. Les capitaux liquidés pour 6,55 MDH concernent 28 dossiers.

PENSIONS FIGEES

La CNRA a également en charge la gestion des pensions au profit des retraités de la JLEC, de l'Office National des Chemins de Fer (ONCF) et le paiement des pensions de DRAPOR et des arrérages de pensions du personnel détaché de l'Office d'Exploitation des Ports (ODEP). A ce titre, la Caisse a procédé au paiement de rentes figées d'un montant global de 4,31 MDH au profit de 191 agents.

PRESTATIONS DE LA CAISSE INTERNE DE RETRAITE DE L'OCP

A compter du 1er décembre 2010, la CNRA a procédé à la prise en charge des prestations de la CIR de l'OCP, non transférées au RCAR, à savoir :

- La pension fixe au profit des actifs ;
- Les Majorations pour Charge de Famille (MCF) au profit des actifs ;
- La pension fixe au profit des pensionnés ;
- Les Majorations pour Charge de Famille (MCF) au profit des pensionnés.

A cet effet, la CNRA a réglé un montant total de prestations de l'ordre de 18,78 MDH et ce, au titre de l'échéance relative au mois de décembre 2010.

GESTION MANDATÉE

Dans le cadre de la gestion mandatée, la CNRA gère, pour le compte de l'OCP, les prestations de sa caisse interne de retraite, non transférées au RCAR et ce, jusqu'au 1er décembre 2010, date d'effet du transfert des dites prestations à la CNRA. Elle gère également les fonds de retraites pour le compte des avocats du Barreau de Casablanca, des membres de la Chambre des représentants et des membres de la Chambre des Conseillers.

La Caisse de Retraite de l'Ordre des Avocats de Casablanca (CRAC), quant à elle, compte 2.933 avocats immatriculés au terme de l'exercice 2010. Les recettes de cette Caisse se sont chiffrées à 5,15 MDH et sont constituées à hauteur de 81% des intérêts servis par la CDG sur les dépôts des avocats. Compte tenu de la liquidation de 53 nouveaux dossiers de pension de la CRAC, le nombre total des pensionnés s'est élevé à 390, pour lesquels il a été servi un montant de 7,19 MDH au titre des pensions.

Au niveau du Régime de retraite des membres de la Chambre des Représentants et celui de la Chambre des Conseillers, la CNRA a procédé, au cours de l'année sous revue, à l'encaissement des cotisations et contributions pour respectivement 23,23 MDH et 19,04 MDH. La Caisse a également procédé au paiement de pensions pour 41,15 MDH et 17,07 MDH, respectivement pour les ex-députés de la Chambre des Représentants et ceux de la Chambre des Conseillers.

En vertu de la convention conclue entre l'OCP, le RCAR et la CNRA, cette dernière gère, pour le compte de l'OCP, les prestations de retraite non transférées au RCAR. Le montant de la commission de gestion perçue, en 2010, au titre des services rendu s'est élevé à 15,19 MDH.

RECETTES ET DÉPENSES

RECETTES

Les recettes de la CNRA ont totalisé un montant de 7 627,25 MDH. En dehors de l’opération exceptionnelle de prise en charge de la CIR de l’OCP, Le total des recettes s’est élevé à 737,17 MDH contre 711,83 MDH pour l’année 2009, soit une hausse de 3,56%. Le tableau ci-après retrace le détail de l’évolution de ces ressources.

RESSOURCES DE LA CNRA (en MDH)			
Recettes	2010	2009	Variation en %
Capitaux AT	66,83	61,69	8,33%
Indemnités AC	80,02	108,3	-26,11%
Cotisations RECORE/ADI	343,5	309,62	10,94%
Cotisations FRAM	8,95	10,12	-11,56%
Primes CFC	10,72	9,13	17,42%
Cotisations Addamane Al Hirafi	1,31	1,2	9,17%
TICKET CIR-OCP	6 890,08		-
Produits financiers	204,53	211,77	-3,42%
Intérêts de retard CIR/OCP	21,31		-
Total	7 627,25	711,83	-

En dehors de l’opération de l’OCP, les cotisations RECORE, les produits financiers, les indemnités de rentes d’Accidents de la Circulation et les capitaux constitutifs de rentes d’Accidents du Travail ont constitué 94% des recettes totales réalisées avec respectivement : 46,60%, 27,75%, 10,86% et 9,07%.

DÉPENSES

Le total des dépenses de la CNRA a atteint 464,59 MDH, en hausse de 10,63% par rapport à 2009. Le détail de ces dépenses est retracé à travers le tableau ci-après :

Dépenses de la CNRA (en MDH)			
Recettes	2010	2009	Variation en %
Prestations AT	106,59	106,44	0,14%
Prestations AC	120,97	122,56	-1,30%
Prestations RECORE/ADI	71,89	67,79	6,05%
Prestations FRAM	3,66	3,25	12,62%
Prestations CFC	6,55	2,75	138,18%
Prestations Addamane Al Hirafi	4,84	6,26	-22,68%
Prestations pensions différées	3,65	3,61	1,11%
PRESTATIONS JLEC	0,66	0,76	-13,16%
PRESTATIONS OCP	18,78		-
Frais financiers	77,75	59,63	30,39%
Charges d’exploitation	49,25	46,9	5,01%
Total	464,59	419,95	10,63%

Les dépenses des prestations engagées par la Caisse, au titre de l’exercice sous revue, ont atteint, à fin 2010, un montant de 337,59 MDH contre 313,42 MDH une année auparavant, engagées essentiellement en faveur des crédirentiers de rentes AC (120,97 MDH), de rentes AT (106,59 MDH) et de RECORE (71,89 MDH).

GESTION FINANCIÈRE

Sur le plan de la gestion financière, l’encours des placements financiers de la CNRA s’est élevé à 3.846,11 MDH contre 3.220,58 MDH en 2009. Ce portefeuille a généré des produits financiers pour 204,53 MDH, en baisse de 3,42% par rapport à l’exercice précédent.

DISTINCTIONS 2010 DU RCAR



Reconduction de la certification ISO 9001 version 2008 de l'ensemble des processus métier et support du RCAR (Octobre 2010)



Trophée Grands Organismes de Services (Edition 2010)



RÉGION
DE L'ORIENTAL



OUJDA SHORE

SUPERFICIE SHON TOTALE : 2,5 ha.

INVESTISSEMENT : 202 MDH.

CASANEARSHORE SA



MAÎTRE D'OUVRAGE

SITUATION

EMPLOIS DIRECT

CONSISTANCE

DESCRIPTION DU PROJET

CASANEARSHORE SA

Technopole d'Oujda.

2 000 emplois au titre de la première tranche.

Plateaux de bureaux, services de support, services de proximité.

Oujda Shore fait entrer la Région de l'Oriental dans l'ère de l'offshoring, en offrant des infrastructures world-class ainsi que des services de gestion et d'animation.

URBA PÔLE Oujda

SURFACE GLOBALE : 30 ha.

INVESTISSEMENT : 2,5 Milliards DH.

CGI



DESCRIPTION DU PROJET

CONSISTANCE

SITUATION

EMPLOIS DIRECT

MAÎTRE D'OUVRAGE

Situé au cœur de la ville, l'Urban Pole d'Oujda est un nouveau pôle multifonctionnel intégré, doté de multiples infrastructures d'architecture contemporaine.

Résidentiel, tertiaire, commerces, hôtels et équipements.

Oujda, région de l'Oriental.

1 500 emplois.

CGI

URBA PÔLE Oujda

TECHNOPOLE D'OUJDA

SURFACE TERRAIN GLOBAL : 496 ha.

INVESTISSEMENT : 5 Milliards DH.

MEDZ



MAÎTRE D'OUVRAGE

SITUATION

EMPLOIS DIRECT

CONSISTANCE

DESCRIPTION DU PROJET

MEDZ

La Technopole d'Oujda se situe à proximité de l'Aéroport Oujda-Angad, à 12 Km de la Ville d'Oujda.

15 000 emplois directs

Cleantech, PME / PMI, logistique, services & offshoring, retail park et show rooms.

Projet intégré sur le modèle des « clusters » de compétitivité régionaux, articulés autour des composantes suivantes : Parc industriel et logistique, activité tertiaire, commerce, formation et recherche & développement.

PARC INDUSTRIEL DE SELOUANE

SURFACE DE L'ASSIETTE FONCIÈRE : 1 ère tranche 72 ha

INVESTISSEMENT : 285 Millions DH.

MEDZ



DESCRIPTION DU PROJET

CONSISTANCE

EMPLOIS DIRECT

SITUATION

MAÎTRE D'OUVRAGE

Le parc sera destiné à accueillir les industries peu polluantes de type PME/PMI et sera géré par une société dédiée créée en partenariat entre MEDZ et la CCIS de Nador.

Une zone industrielle, une plate-forme logistique, des services de support, une pépinière d'entreprises, la formation et la recherche & développement

12 000 emplois.

Commune rurale de Selouane à 12 km de la province de Nador.

MEDZ.

MEDZ EST

PARC INDUSTRIEL DE SELOUANE

AGROPOLE DE BERKANE

SURFACE TERRAIN : 102 ha.

INVESTISSEMENT : 250 Millions DH.

MEDZ



MAÎTRE D'OUVRAGE

SITUATION

EMPLOIS DIRECT

CONSISTANCE

DESCRIPTION DU PROJET

MEDZ

Situé à 2 Km de la commune rurale de Madagh, à mi chemin entre la ville de Berkane et la station balnéaire de Saida.

8 000 emplois.

Industrie agro-alimentaire, activité logistique, activité de service, R&D et formation, tertiaire et espaces verts.

L'Agropole de Berkane permettra de valoriser les principales filières de la région, à savoir l'arboriculture, les cultures maraîchères et la viande.

QUEMADO RESORT

SURFACE TERRAIN : 2,7 ha.

INVESTISSEMENT GLOBAL : 390 Millions DH.

SHN



DESCRIPTION DU PROJET

CONSISTANCE

SITUATION

MAÎTRE D'OUVRAGE

Rénovation de l'Hôtel Mohammed V et construction du Quemado Resort.

Hôtels, thalasso, salle de fêtes, séminaires et congrès, discothèque, restaurants et commerces, salle de jeu, parking aérien et S.S.

Al Hoceima.

Société Hôtelière de Nador (SHN).

SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE DU RIROU

QUATRIÈME PARTIE

ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DES FILIALES

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DURABLE

ACTIVITÉS BFA

AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS



CDG DÉVELOPPEMENT

UN ACTEUR MAJEUR DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL INTÉGRÉ ET DURABLE AU MAROC

La holding CDG Développement est une filiale à 100% de la Caisse de Dépôt et de Gestion, créée en 2004 afin d'incarner la stratégie du Groupe CDG dans les activités de développement territorial.

le développement, et en allant jusqu'à la gestion des services, sont autant d'atouts qui positionnent aujourd'hui la holding en tant qu'intervenant territorial intégré et incontournable.

PHILOSOPHIE D'INTERVENTION

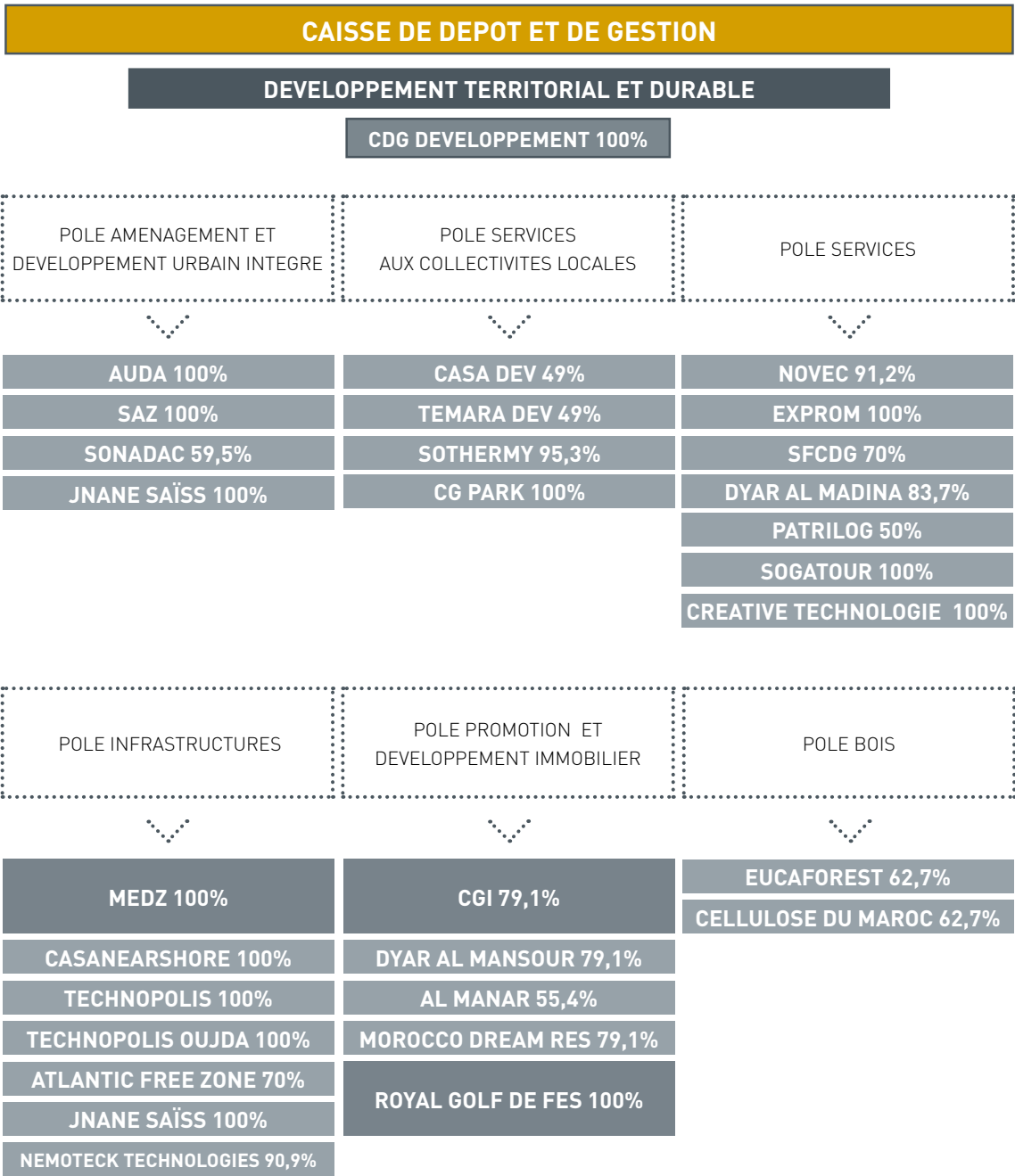
- Servir les ambitions des Collectivités Locales.
- Concevoir des concepts territoriaux novateurs.
- Proposer des offres de valeur territoriales.
- Enclencher une dynamique partenariale.
- Développer des projets structurants et emblématiques.

PILIERS DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUES

En 2010, la holding CDG Développement, filiale spécialisée dans le développement territorial durable, a mené une revue stratégique de son portefeuille.

Cette étude stratégique avait pour principal objectif d'évaluer la capacité financière de CDG Développement à tenir les engagements pris sur les projets lancés et avoir de la visibilité sur son aptitude à générer des dividendes durables pour son actionnaire, la CDG.

L'étude a abouti à la définition des piliers de développement stratégique suivants pour CDG Développement :



L'aménagement et le développement intégré, afin d'accompagner le Maroc dans sa mutation urbaine.

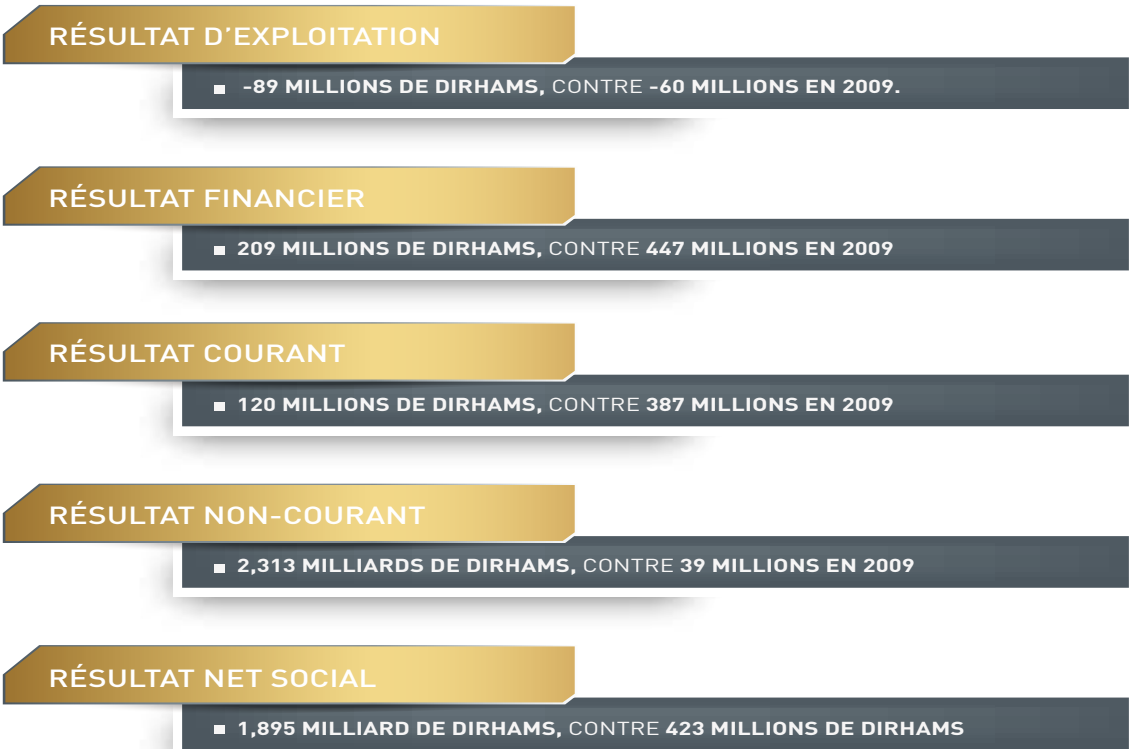
La promotion et le développement immobilier, au cœur du développement à long terme.

Les services aux Collectivités, la holding étant un partenaire privilégié des villes marocaines.

Les infrastructures, avec une plus grande focalisation sur les projets majeurs pour l'économie nationale.

Les métiers enablers (la construction, l'ingénierie et les services), en tant que leviers d'accélération du développement du groupe CDG Développement.

CDG DÉVELOPPEMENT
CHIFFRES CLÉS 2010



FAITS MARQUANTS 2010 :
CDG DÉVELOPPEMENT

L'année 2010 a été essentiellement marquée, au niveau de CDG Développement, par les principaux faits suivants :

- Mise en place, au niveau de la holding, d'un dispositif de pilotage stratégique et financier, qui couvre les thématiques-clés suivantes : le cycle de gestion, les tableaux de bord, l'organisation et l'outil de gestion.
- Lancement du chantier de Risk management, en étroite coordination avec ses filiales CGI et MEDZ, afin d'élaborer une cartographie des risques couvrant l'ensemble des activités.
- Cession à la CDG de sa participation dans la Société Hôtelière de Nador (SHN), à travers une opération-accordéon et ce, dans le cadre de l'alignement du portefeuille avec la stratégie de la holding concernant la détention d'actifs touristiques.
- Cession de la société SAI M'diq au Fonds Madaëf.
- Cession de la société Acacia Net à la CDG.
- Prise de participation de 20% dans le capital du fonds Maroc Numeric Fund et de la société de gestion MITC Capital.
- Prise de participation dans la Société d'Aménagement de Taghazout, à hauteur de 35% du capital.

FAITS MARQUANTS & ACTIVITÉ 2010 : FILIALES CDG DÉVELOPPEMENT

CDG Développement a procédé à travers ses filiales au lancement et au renforcement de plusieurs projets structurants. L'organisation de CDG Développement s'articule désormais autour des pôles suivants :

LE PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT URBAIN INTÉGRÉ,

LE PÔLE INFRASTRUCTURES,

LE PÔLE PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER,

LE PÔLE SERVICES AUX COLLECTIVITÉS LOCALES,

LE PÔLE SERVICES.





Agence d'Urbanisation
et de Développement d'Anfa
CODE DEVELOPPEMENT



POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE

Ce pôle comprend les sociétés porteuses des grands projets territoriaux du groupe : Agence d'Urbanisation et de Développement d'Anfa, Société d'Aménagement Zenata, Sonadac et Jnane Saïss Développement.

L'AGENCE D'URBANISATION ET DE DEVELOPPEMENT D'ANFA (AUDA)

Elle a pour objet de développer un aménagement d'envergure au niveau de la zone d'Anfa, afin de contribuer à hisser Casablanca au rang des grandes métropoles internationales.

L'année 2010 a été marquée par le lancement des travaux d'aménagement de la première tranche du projet Anfa, qui porte sur une superficie de 100 hectares.

Le résultat d'exploitation au titre de l'exercice 2010 a régressé de 44% et s'est établi à -5,2 MDH contre -3,6 MDH en 2009 et ce, en raison de la hausse importante des charges d'exploitation.

Le résultat net de l'exercice a atteint ainsi - 5,2 MDH, en baisse de 43% par rapport à 2009, une baisse liée à la diminution du résultat d'exploitation.

LA SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE ZENATA

La structure dédiée à l'aménagement de la ville nouvelle de Zenata, ville satellitaire de Casablanca, située dans la Commune de Aïn Harrouda et relevant de la Préfecture de Mohammedia.

L'activité de la société d'Aménagement de Zenata, au cours de l'année 2010, a été caractérisée par le démarrage de l'opération de relogement in situ de 3 000 ménages bidonvillois. La maîtrise d'ouvrage a été confiée à la société Dyar Al Mansour.

Le résultat d'exploitation a accusé une hausse de 54%, passant de -1,98 MDH en 2009 à -0,91 MDH en 2010 et ce, malgré la hausse des charges d'exploitation de 7,5 MDH. Le résultat net de l'exercice 2010 s'est établi à -2,16 MDH, en hausse de 19% par rapport à 2009, cette amélioration est liée à l'augmentation du résultat d'exploitation.

LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'AMÉNAGEMENT COMMUNAL (SONADAC)

La société SONADAC a pour mission la réalisation des opérations d'aménagement, de rénovation, de restructuration et de réhabilitation dans la ville de Casablanca. A ce titre, son intervention est essentiellement basée sur la requalification urbaine des quartiers environnant la mosquée Hassan II et la nouvelle Corniche de Casablanca.

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'est élevé à 44 MDH contre 32 MDH en 2009, une augmentation expliquée par la reprise de l'activité.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont augmenté d'une manière plus importante que la production de l'exercice suite à la reprise de l'activité, l'augmentation des travaux de construction de Nassim et les opérations de libération du projet de l'Avenue Royale. D'où l'importante baisse du résultat d'exploitation passant de 4 MDH en 2009 à -14 MDH en 2010.

Le résultat net, en baisse de 127% par rapport à 2009, s'est établi à -28,2 MDH.

JNANE SAÏSS DÉVELOPPEMENT

La société vise à accompagner la croissance démographique de la région de Fès Boulemane, à créer une plateforme intégrée de développement urbain, à générer de l'activité et à promouvoir les investissements dans la région. Le projet Jnane Saïss comporte deux composantes principales, situées en dehors du périmètre urbain de Fès, Aïn Chkef et Aïn Cheggag.

Le résultat d'exploitation 2010 a enregistré une baisse de 46%, passant de -2,9 MDH à -4,3 MDH. Cette baisse s'explique par la hausse de 107% des charges d'exploitation par rapport à celles de 2009. Compte tenu de ce qui précède, le résultat net 2010 s'est chiffré à -4,9 MDH contre -3,1 MDH, soit un repli de 59%.



PÔLE INFRASTRUCTURES

Ce pôle est piloté par MEDZ, l'aménageur du groupe, et comprend ses filiales (notamment MEDZ Sourcing, Casanearshore, Technopolis, Fès Shore, Haliopolis, Nemotek Technologie et Oued Fès).

MEDZ



L'année 2010 a été marquée par :

- Le lancement par Sa Majesté le Roi des travaux d'aménagement de la plateforme industrielle intégrée Atlantic Free Zone et de l'Agropole de Berkane.



ATLANTIC FREE ZONE

Description : Plateforme industrielle intégrée dédiée à l'industrie Automobile

Situation : Commune Amer Safia (Province de Kénitra)

Superficie : 345 ha.

Consistance : lots de terrains équipés, unités prêtes à l'emploi, plateaux de bureaux, cité de l'électronique & zone high-tech, zone logistique, zone administrative, commerces, hôtel, restaurants et centre d'expositions.

Investissement : 1.200 MDH.



AGROPOLE DE BERKANE

Description : plateforme régionale pour le regroupement, la commercialisation, la transformation et la distribution des produits agricoles des filières phares de la Région.

Situation : Commune de Madagh \ Province de Berkane

Superficie : 102 ha.

Consistance : zone logistique, zone Industries Agro Alimentaires (IAA) et zone services.

Investissement : 250 MDH.

- La présentation à Sa Majesté le Roi de l'état d'avancement du projet de la Technopole d'Oujda, réalisé par MEDZ.

TECHNOPOLE OUJDA

Description : Technopole à vocation multisectorielle.

Situation : Oujda, près de l'aéroport Angad.

Superficie : 496 ha.

Consistance : Parc industriel et logistique ; Activités tertiaires ; Cleantech ; Commerce ; Formation et Recherche & Développement.

Investissement : 5 Milliards DH.

Le chiffre d'Affaires social de MEDZ en 2010 s'est établi à 73,5 MDH en baisse de 90% par rapport à 2009. Ce recul s'explique principalement par la non réalisation du Chiffre d'Affaires Industrie due à certains blocages du foncier pour les projets Jorf Lasfar et Bouznika et le décalage de réalisation de 397 MDH sur Jorf Lasfar et de 48 MDH sur Bouznika pour l'année 2011.

Le résultat d'exploitation en baisse de 96% par rapport à 2009 est dû à la non réalisation du chiffre d'affaires d'une part, et d'autre part, au maintien d'une politique d'investissement très agressive avec des charges d'exploitation de près de 213 MDH contre 178 MDH en 2009.

Le résultat net est déficitaire de 14,3 MDH contre un résultat bénéficiaire de 204 MDH l'exercice précédent.

CASANEARSHORE

Description : 1er business park dédié aux activités de traitement des données et informations, aux activités de services informatiques et de processus métier.

Situation : Casablanca (route de l'aéroport Mohammed V).

Superficie : 53 ha.

Consistance : Espaces bureaux et services ;

Investissement : 3,4 Milliards DH.

Casanearshore a enregistré une hausse importante du chiffre d'affaires malgré les retards enregistrés au niveau de la livraison de la tranche II. Il en découle ainsi une hausse du résultat d'exploitation qui passe de -1,9 MDH en 2009 à 21,3 MDH en 2010.

L'arrêté des comptes de l'exercice 2010 fait ressortir un résultat net de 64,2 MDH contre -19,7 MDH en 2009.

TECHNOPOLIS

Description : Parc Technologique de Rabat Salé.

Situation : Salé (Commune de Hsaine).

Superficie : 200 ha à terme.

Consistance : Pôle offshoring ; Pôle académique ; Pôle valorisation de la recherche ; Pôle recherche et développement ; Pôle microélectronique ; Pôle média.

Investissement : 2 Milliards DH.





Cérémonie de signature du contrat d'implantation à Technopolis d'une unité de production, Lear Rabat Electronics, par la société Lear Electronics Technology Corporation, fournisseur de systèmes de sièges automobiles et de systèmes de gestion électrique.

Le chiffre d'affaires est en hausse de 81% par rapport à 2009 malgré le décalage du projet LEAR, la non réalisation de la cession ANRT et le retard de certaines cessions. Il en résulte ainsi la hausse significative du résultat d'exploitation qui passe de 1,7 MDH en 2009 à 16,9 MDH en 2010.

Le résultat net qui est déficitaire s'est établi à - 3,8 MDH contre -30,2 MDH en 2009.

NEMOTEK TECHNOLOGIES

L'année 2010 a été l'année du début de l'activité de la Société. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 9,8 MDH contre 886 KDH en 2009. Cet écart est expliqué par le lancement des premières commandes en décembre 2009.

La baisse importante du résultat d'exploitation est liée à la hausse des charges d'exploitation de 60% due au démarrage de l'activité en décembre 2009. Ainsi le résultat d'exploitation passe de -66,8 MDH à -153,8 MDH en 2010. L'effectif de la société à fin 2010 s'élève à 340 personnes contre 200 en 2009.

Le résultat net de l'année est déficitaire de -173,9 MDH, en baisse de 123% par rapport à 2009.

PÔLE PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER

Ce pôle est piloté par la CGI, le développeur du groupe, et comprend ses filiales notamment Dyar Al Mansour, Al Manar, Immolog, Major et Al Sharq for Development, ainsi que la société Royal Golf de Fès.



COMPAGNIE GÉNÉRALE IMMOBILIÈRE

L'année 2010 a été marquée par :

- L'inauguration royale de projets de l'Académie de football, l'urba-pôle d'Oujda et Al Mansour Zenata (1ère tranche du programme de relogement).
- Signature de 2 pactes d'actionnaires avec Mawared International Morocco, définissant les modalités de financement, de gestion et de développement des sociétés :
 - La société porteuse du projet New Marina Casablanca.
 - La société Major, holding commune entre la CGI et Mawared International.
- Célébration du cinquantenaire de la CGI.

URBA PÔLE OUJDA

Description : Pôle urbain, réalisé en partenariat avec l'ONCF.

Situation : Oujda, Région de l'Oriental

Centre de la ville (zone ferroviaire de la gare d'Oujda)

Superficie : 30 ha.

Consistance : Les Quais verts, résidence fermée de 464 logements, bureaux et locaux commerciaux, zone multiservice ONCF, quartier de la Gare et parc habité.

Investissement : 2,5 Milliards DH (hors foncier).

VILLE NOUVELLE DE ZENATA (RELOGEMENT)

Description : Relogement dans le cadre de l'Aménagement de la nouvelle ville de Zenata.

Situation : Entre Casablanca & Mohammedia - Commune de Ain Harrouda

Superficie : 1.830 ha.

Consistance : Un projet intégré, avec un programme mixte : logements, bureaux, commerces et équipements.

Investissement : 3,25 Milliards DH.



Le chiffre d'affaires social de la CGI à fin 2010 est en hausse de 21%, passant de 1.607 MDH en 2009 à 1.940 MDH en 2010. Les charges d'exploitation ont accusé un retrait de 13% par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse serait essentiellement liée aux investissements non réalisés.

Le résultat net social 2010 est de 383 MDH, en baisse de 31% par rapport à 2009, cette diminution découle de la baisse du :

- Résultat financier suite au recul des dividendes perçus par Immolog;
- Résultat non courant avec la constatation en 2009 de la plus-value sur cession de 50% d'Arribat Center à la Foncière Chellah.

DYAR AL MANSOUR

Elle opère dans les domaines du logement économique et social, du renouvellement urbain, de l'accompagnement social et s'occupe également de la gestion des cités.

Le Chiffre d'affaires a augmenté de 82%, passant de 125 MDH à 227 MDH en 2010. Cette hausse est due aux ventes réalisées de la Tranche 2B du projet Al Kora Social et aux ventes des lots de terrains de projet des lotissements Al Mansour - Khemisset ainsi qu'à la reprise de la commercialisation de la Résidence Al Mansour - Rabat.

Le résultat d'exploitation a connu une baisse importante passant de 8,66 MDH à -7,13 MDH en 2010. Dyar Al Mansour a ainsi réalisé un déficit net de 8,91 MDH contre un bénéfice de 1,48 MDH en 2009.

ROYAL GOLF DE FÈS

Le Royal Golf de Fès a pour objet l'exploitation et la gestion du golf de Fès. Son activité se décompose en quatre prestations et produits : Adhésions ; Green Fees ; Club-House et Pro-Shop.

Le chiffre d'affaires en 2010 a baissé de 13%, passant de 960 KDH à 838 KDH. Le résultat d'exploitation a connu une baisse de 18% pour s'établir à -4,9 MDH et ce, suite à l'augmentation des charges d'exploitation par rapport à 2009.

Le résultat net s'est amélioré de 75% pour atteindre -1,7 MDH contre -6,8 MDH en 2009, suite à la réalisation d'un résultat non courant.

PÔLE SERVICES AUX COLLECTIVITÉS LOCALES

Ce pôle comprend notamment les sociétés d'économie mixte, créées en partenariat avec différentes Collectivités Locales du Royaume : Casa Développement, Témara Développement, Avilmar, Sothermy, CG Park et Rabat Parking.

CASA DÉVELOPPEMENT

Casa Développement est une société dédiée au développement de la ville de Casablanca. Les missions qui lui sont dévolues ont notamment pour objectifs de :

- contribuer au développement de la ville ;
- optimiser la valorisation du patrimoine de la Commune, en complémentarité avec les services techniques de celle-ci ;
- accélérer la réalisation des projets d'équipements, par une meilleure définition des programmes d'investissement, une optimisation des montages et un suivi rigoureux des réalisations.

Le champ d'intervention de Casa Développement porte sur la conception et la réalisation des projets sociaux, d'équipements, d'infrastructures d'aménagement, de renouvellement urbain, de réhabilitation du tissu urbain, etc. En 2010, le Conseil de la Ville a confié l'exploitation du stationnement payant dans la ville de Casablanca à Casa Développement.

Le résultat d'exploitation concerne les charges d'exploitation et s'est établi à -1,9 MDH contre -1,8 MDH en 2009. Le résultat net en 2010 est déficitaire de -1 MDH.





TÉMARA DÉVELOPPEMENT

Témara Développement est une société dédiée au développement de la Commune de Témara. Son champ d'intervention concerne à la fois la conception et la réalisation des projets d'équipements, d'infrastructures d'aménagement et de renouvellement urbain. Les objectifs assignés à Témara Développement consistent à accélérer la réalisation des projets d'équipements, par une meilleure définition des programmes d'investissement, une optimisation des montages et un suivi rigoureux des réalisations.

Le résultat d'exploitation concerne les charges d'exploitation, et s'est établi à -3,7 MDH contre -3,8 MDH en 2009. Le résultat net en 2010 est déficitaire de 3 MDH.



SOTHERMY

Sothermy a pour mission de gérer deux stations thermales de Moulay Yacoub :

Les thermes traditionnels : Ils comprennent des piscines et un complexe de baignoires.

L'établissement moderne : Il offre des prestations de remise en forme et des cures médicales dans trois espaces distincts : Bien-être, Beauté et Santé.

Le chiffre d'affaires, au titre de l'exercice 2010, a connu une quasi-stagnation par rapport à 2009 en s'établissant à 20 MDH contre 19,8 MDH en 2009.

Le résultat d'exploitation est de 1,24 MDH, en hausse de 27% par rapport à 2009 suite à la légère baisse des charges d'exploitation.

Le résultat net de l'exercice s'est chiffré à 1,86 MDH, en hausse de 48% par rapport à 2009 avec la réalisation d'un résultat non courant de 307 KDH.



COMPAGNIE GÉNÉRALE DES PARKINGS (CG PARK)

La Compagnie Générale des Parkings (CG Park) se charge de la construction, la gestion et l'exploitation de parkings. L'année 2010 a été marquée par :

La prise de participation de CG Park dans le capital de Rabat Parking, à hauteur de 62%.

Le démarrage de la société de développement local Avilmar à Marrakech, spécialisée dans la gestion des parkings.

Le chiffre d'affaires 2010 a totalisé 5,8 MDH et a concerné essentiellement les recettes de l'exploitation des parkings. La baisse du résultat d'exploitation passant de 3,8 MDH à -3,8 MDH en 2010 s'explique par la hausse des charges d'exploitation.

Le résultat net, en se situant à - 0,66 MDH, enregistre une hausse de 54% par rapport à 2009 en raison de la hausse du résultat non courant.

PÔLE SERVICES

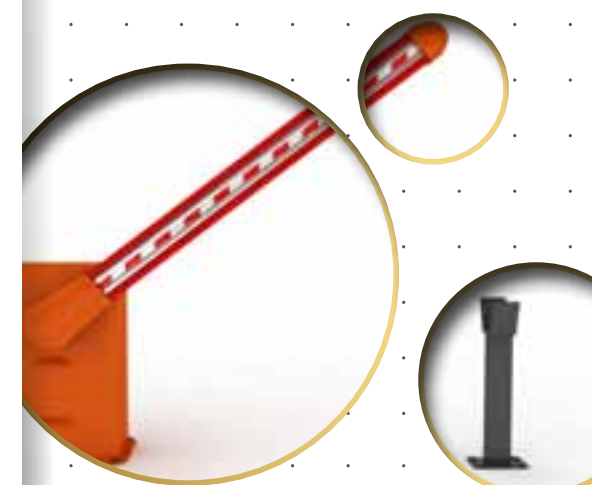
Ce pôle comprend Novec (pôle d'ingénierie du groupe), Exprom (société spécialisée dans le Facility Management), Dyar Al Madina (dédiée à la gestion locative et aux résidences pour étudiants), Patrilog (fruit d'un partenariat avec l'Agence des Logements et Equipements Militaires), la Société Forestière de la CDG (créée en partenariat avec la Société Forestière de la CDC France), Créative Technologies (spécialisée notamment dans les technologies de l'information) et Sogatour (la société gestionnaire des unités hôtelières détenues par le groupe).

NOVEC

Le chiffre d'affaires en 2010 s'est établi à 274,9 MDH, en hausse de 23% en raison de l'importante augmentation de la facturation.

Le résultat d'exploitation 2010 a enregistré une augmentation de 82%, passant de 36,4 MDH à 66,1 MDH en 2010, soit une nette amélioration de la marge brute qui passe de 16% à 24%

Le résultat net en hausse de 76% par rapport à 2009 s'est établi à 34,4 MDH contre 19,5 MDH en 2009.





EXPROM

L'activité Exprom, s'articule autour des métiers suivants :

Facility Management : Il assure la gestion des services aux occupants et des services multi techniques des biens immobiliers. Ces services englobent des prestations variées (Syndic, surveillance, sécurité, accueil, hygiène, entretien, maintenance technique, entretien des espaces verts, gestion para hôtelière, etc). Ils concernent les espaces bureaux, les centres commerciaux, les parkings, les résidences estudiantines, les locaux industriels et les résidences touristiques.

Property Management : Il s'agit de la gestion intégrale d'actifs immobiliers confiés pour la mise en location. Les prestations effectuées portent notamment sur l'estimation de la valeur locative, la mise en location, l'établissement de contrats, la collecte des loyers, le paiement des charges, la gestion et le suivi des travaux.

Le chiffre d'affaires en 2010 s'est élevé à 75,7 MDH, en hausse de 10% par rapport à 2009 suite à la prise en charge des affaires contractées au niveau de la sécurité.

Malgré une hausse des charges d'exploitation de 3% par rapport à 2009, le résultat d'exploitation enregistre une hausse importante par rapport à 2009 en passant de -7,7 MDH en 2009 à 3,99 MDH en 2010.

Le résultat net s'est établi à 1,6 MDH contre -8,3 MDH.

SOCIÉTÉ FORESTIÈRE DE LA CDG (SFCDG)

La société a pour objet l'administration et l'exploitation de biens fonciers, forestiers, agricoles et naturels. La SFCDG gère le Fonds Eucaforest et le Fonds Maroc Forêts (créé par la CDG en partenariat avec la Caisse des Dépôts française (CDC).

Le chiffre d'affaires en 2010 s'est élevé à 14 MDH et correspond aux honoraires des deux Fonds (Eucaforest – FMF) suivants les termes du Mandat de gestion.

La baisse de 3% du résultat d'exploitation, passant de 3,2 MDH à 3,1 MDH, est liée à l'augmentation de 20% des charges d'exploitation.

Le résultat net en 2010 s'est situé à 2,2 MDH.

DYAR AL MADINA

Dyar Al Madina intervient dans la gestion locative d'un parc de résidences sociales, la rénovation et le renouvellement urbain et la gestion de résidences pour étudiants.

L'année 2010 a été marquée par la signature d'un protocole d'accord avec l'Université Hassan II pour la réalisation d'une résidence pour étudiants à Casablanca.

Le chiffre d'affaires en 2010 s'est élevé à 41 MDH, en recul de 16% par rapport à 2009 du fait de :

- La hausse de l'activité résidence pour étudiants avec l'exploitation de l'année entière de la 2ème tranche de Bayt Al Maarifa ; et
- La baisse de 48% au niveau de la promotion immobilière suite au désengagement de la société de cette activité par rapport à 2009.

Le résultat d'exploitation, en hausse de 47%, s'est chiffré à 5,2 MDH suite à l'optimisation des charges.

Le Résultat net est de 11,8 MDH, en baisse de 44% par rapport à 2009, en raison de l'absence de résultat non courant en 2010.

PATRILOG

La société a pour objet la réalisation de logements sociaux au profit du personnel de l'Administration de la Défense Nationale. Elle a ainsi pour mission la construction de logements sociaux au profit de toutes les catégories du personnel militaire en activité.

Il s'agit de cités intégrées destinées à améliorer les conditions socioéconomiques des membres des Forces Armées Royales, en mettant à leur disposition des logements offrant un cadre de vie approprié.

L'année 2010 a connu le lancement de 5 nouveaux projets de logement locatif, totalisant 1 139 logements.

Le résultat d'exploitation en 2010 s'est établi à -3,3 MDH, en retrait de 102% par rapport à 2009.

Le résultat net, en s'établissant à 4 MDH, a accusé une baisse de 57% et ce, en raison de l'activité de location qui n'a pas encore démarré.





SOGATOUR

La société assure la gestion directe des unités hôtelières suivantes : Jnan Palace Fès, Zat Ouarzazate, Ouzoud Béni Mellal, Sidi Harazem et Moulay Yacoub.

Les produits du siège sont composés essentiellement des redevances de gestion pour compte des unités hôtelières. Ainsi, le chiffre d'affaires en 2010 s'est établi à 59,4 MDH, en baisse de 9% par rapport à 2009.

Le résultat d'exploitation a baissé de 17% par rapport à 2009, en s'établissant à -10,9 MDH. Le résultat net est déficitaire de 11,3 MDH.



CRÉATIVE TECHNOLOGIE

Le chiffre d'affaires en 2010 s'est établi à 5,9 MDH, enregistrant une baisse de 61% par rapport à 2009 essentiellement due à la non réalisation du chiffre d'affaires du pôle « Solutions ».

Il en découle une baisse importante du résultat d'exploitation impacté par les charges d'exploitation.

Le résultat net est déficitaire de 12 MDH.

PÔLE BOIS

Ce pôle comprend les sociétés Cellulose du Maroc (spécialisée dans la production de pâte à papier) et Eucaforest (fonds dédié à la production et à l'approvisionnement en bois d'industrie pour le compte de Cellulose du Maroc).

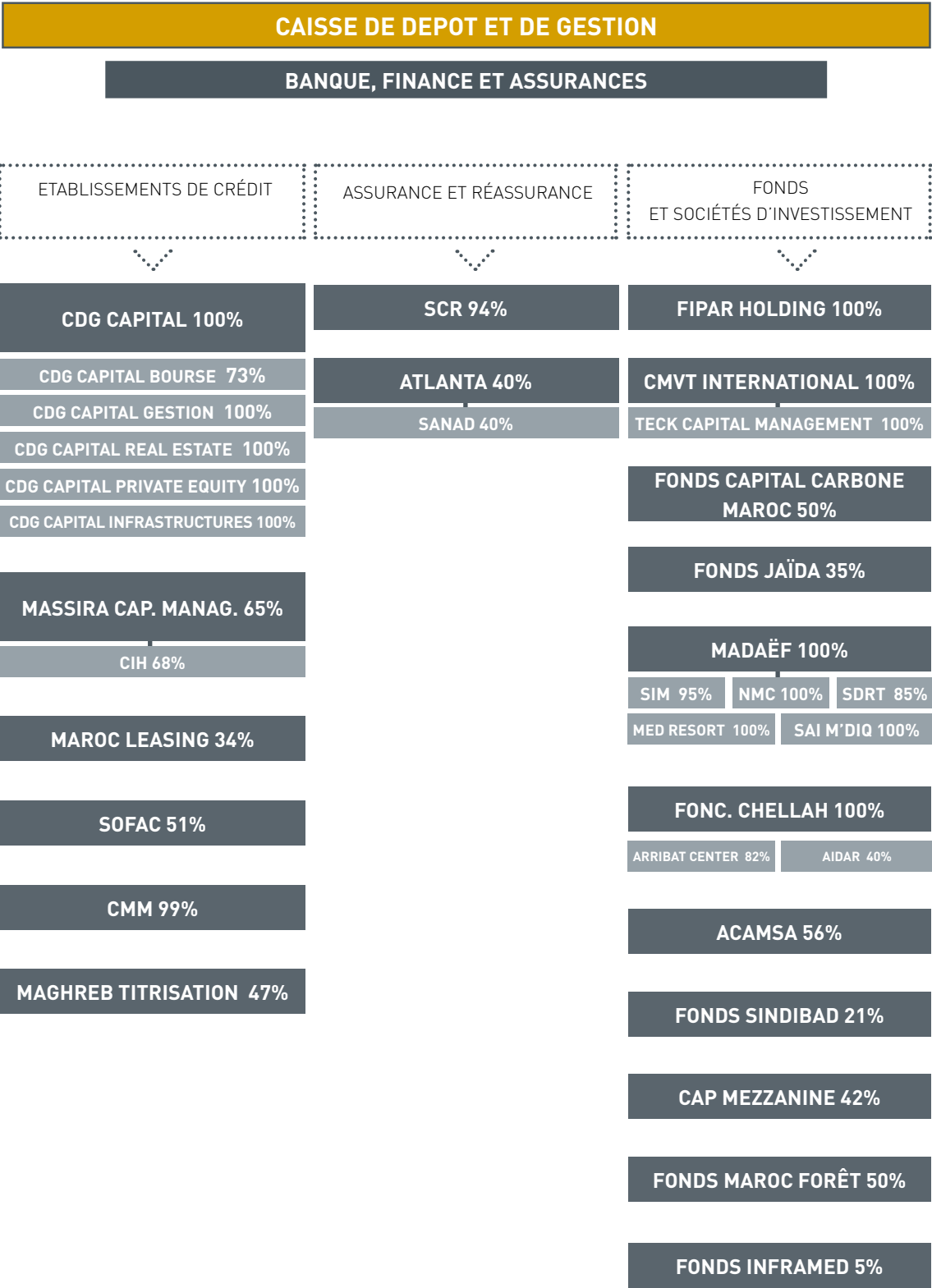
CELLULOSE DU MAROC

Cellulose du Maroc est l'unique fabricant de pâte à papier au Maroc. Son chiffre d'affaires 2010 s'est établi à 1.003 MDH contre 477 MDH l'exercice précédent. Cette amélioration résulte de la hausse des prix de vente de la pâte à papier.

En conséquence, le résultat d'exploitation s'établit à 162 MDH en forte progression par rapport à 2009.

Le résultat net se situe à 100 MDH contre -182 MDH en 2009.





ETABLISSEMENTS DE CREDIT

CDG CAPITAL



CDG Capital a procédé en 2010 à la création de la société de gestion CDG Capital Infrastructures S.A., société dédiée à la gestion de deux fonds d'investissement en infrastructures : InfraMaroc et le compartiment local d'InfraMed Infrastructures. En effet, dans le contexte de l'Union pour la Méditerranée, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), la Casa Depositi et Prestitti (CDP), la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG), la Banque Européenne d'investissement (BEI) et la banque égyptienne EFG HERMES ont décidé de constituer un Fonds d'investissement dédié aux infrastructures dénommé Inframed Infrastructures.

InfraMed , l'un des plus importants fonds d'investissement en infrastructures de la région MENA, est destiné à financer des projets d'infrastructures urbaines, énergétiques et de transport dans les pays des rives méridionales et orientales de la Méditerranée. Le fonds a pour objectif de délivrer un rendement aux investisseurs tout en privilégiant les choix d'investissement à long terme et le développement durable. En mai 2010, le premier closing a permis de lever 385 millions d'euros, la taille cible étant un milliard d'euros.

2010 a été pour CDG Capital une année d'expansion et de consolidation de son activité Banque Privée. En effet, CDG Capital a renforcé ses équipes de gestionnaires et continue le déploiement progressif de sa stratégie résolument orientée vers la croissance. L'activité Titres et Services Bancaires a entamé le démarrage opérationnel de plusieurs projets, à travers : le développement de la sous-traitance custody, l'innovation produits, et le renforcement de la plateforme opérationnelle.

CDG Capital a su maintenir sa position de second dépositaire marocain. Ainsi, les actifs en conservation au 31/12/2010 ont atteint près de 318 milliards de dirhams, dont 147 milliards en actifs déposés en direct et le reste étant en sous-traitance. Aussi, en tant qu'IVT (Intermédiaire en Valeurs du Trésor), CDG Capital détient 24% de part de marché sur le marché primaire et 23% sur le marché secondaire.

Dans ce contexte, CDG Capital a réalisé de bonnes performances au titre de l'exercice 2010. En effet, la « Direction Portfolio Management » a enregistré une progression de 69% de son PNB, passant de 87 MDH au terme de 2009 à 147 MDH au terme de l'exercice sous revue. La « Direction Corporate Finance » a, pour sa part, agi en qualité de Conseiller Financier pour de nombreuses opérations, pour un montant global de 9,3 milliards de dirhams. S'agissant des opérations sur les titres de capital (marché actions), CDG Capital a agi en qualité de Conseil Financier pour deux opérations à savoir:



- Conseil pour la mise en place du programme de rachat par Label Vie de ses propres actions, en vue de régulariser le marché pour un montant maximal de 172 MDH ;
- Conseil pour la mise en place du programme de rachat par Atlanta de ses propres actions, en vue de régulariser le marché pour un montant maximal de 391 MDH.

La « Direction Marché des Capitaux » a réalisé un volume global de transactions de l'ordre de 253 MDH, confortant ainsi sa position de leader sur les marchés monétaires et obligataires.

ACTIFS SOUS GESTION :

147 MILLIARDS DE DIRHAMS (SOUS MANDAT ET EN GESTION COLLECTIVE)

ACTIFS EN CONSERVATION :

318 MILLIARDS DE DIRHAMS

LEADER EN TANT QU'IVT, PARTS DE MARCHÉ:

MARCHÉ PRIMAIRE : **24%**

MARCHÉ SECONDAIRE : **23%**

CDG CAPITAL BOURSE

Après deux années consécutives de baisse, la Bourse de Casablanca a clôturé l'année 2010 sur une croissance à deux chiffres de ses indicateurs, surperformant ainsi la majorité des places arabes. Le retrait des holdings ONA et SNI a fortement dynamisé le marché boursier et ce, suite à une réallocation des actifs dans les portefeuilles des différents investisseurs. L'année 2010 a également été marquée par la réalisation d'opérations stratégiques et par l'introduction en Bourse de deux nouvelles recrues ayant à leur tour contribué à stimuler le marché.

L'année 2010 a été caractérisée par la finalisation du plan de structuration de la société tant au niveau organisationnel qu'au niveau commercial. Ainsi, en termes de qualité de traitement et de service à la clientèle, CDG Capital Bourse a franchi une nouvelle étape dans sa démarche

qualité qui lui a permis d'enregistrer le meilleur taux de maîtrise des risques opérationnels. Cette démarche qualité opérationnelle, associée à ses capacités de conseil, de recherche de deal flow et d'exécution et surtout à ses valeurs (rigueur, célérité et confidentialité), permet de hisser cette société aux meilleurs standards.

Sur le plan commercial, le front office a vu son effectif se renforcer afin d' étoffer sa présence auprès des clients. Par ailleurs, CDG Capital Bourse a mis en place un desk international au sein de la salle des marchés qui a pour objectif d'accompagner d'une manière plus forte les clients institutionnels étrangers dans leurs investissements au Maroc.

Sur le plan organisationnel, CDG Capital Bourse a participé activement à la réussite de l'implémentation de la nouvelle plateforme Maroclear au niveau de la place de Casablanca.

Par ailleurs, la fin de l'année a connu le lancement de la solution bourse en ligne. Cette nouvelle offre permettra aux clients de CDG Capital Bourse de réaliser des opérations boursières en ligne et d'avoir accès à toute une panoplie d'analyses et d'outils permettant une prise de décision dans les meilleures conditions. Cette plateforme de dernière génération permet également aux clients de souscrire à la gamme OPCVM de CDG Capital Gestion.

La concrétisation des différents chantiers organisationnels et commerciaux a permis à CDG Capital Bourse de tirer profit du contexte favorable du marché en 2010 en enregistrant des performances supérieures à celles du marché.

Le volume global traité par CDG Capital Bourse a connu une croissance de 152% entre 2010 et 2009 contre une évolution des transactions au niveau du marché de 42%.

Ainsi, les volumes par compartiment, enregistrés par CDG Capital Bourse, sont de 27 milliards de dirhams sur le marché central en 2010 contre 9,3 milliards de dirhams en 2009 et 14 milliards de dirhams sur le marché de bloc contre 6,9 milliards de dirhams l'année précédente.

Par conséquent, la part de marché globale est passée de près de 13% en 2009 à 23% en 2010.

CDG CAPITAL
GESTION

CDG CAPITAL GESTION

Dans un marché où la gestion collective poursuit son développement, avec une concurrence acharnée, à un rythme soutenu, CDG Capital Gestion a pu maintenir sa position de leader dans le secteur. Couronnant ses efforts continus dans la conduite d'une gestion performante, CDG Capital Gestion s'est vu distinguée lors des « Asset Management Trophy » par 2 trophées. En 2010, l'activité de CDG Capital Gestion a également été marquée par le lancement et la commercialisation des fonds dédiés au réseau bancaire CIH. Ce projet d'envergure est le fruit d'une volonté d'élargissement de la clientèle et des canaux de distributions.

Par ailleurs, le marché de la gestion collective a connu en 2010 le lancement de deux appels d'offres par deux institutionnels (CMR et DAR AD-DAMANE) pour la création de fonds dédiés. Lesdits appels d'offres ont été remportés par CDG Capital Gestion confortant ainsi sa place de leader dans la gestion d'OPCVM dédiés.

En 2010, les actifs gérés par CDG Capital Gestion ont atteint 46,90 milliards de dirhams en 2010 contre 47,60 milliards de dirhams en 2009, soit une baisse de 1,5%. Cette situation est attribuable principalement à d'importants rachats de la part des clients « Apparentés ». S'agissant des clients « Non Apparentés », ils ont vu leurs actifs fin de période et moyen progresser respectivement de 5,5% et 9,5%. La part de marché de CDG Capital Gestion, quant à elle, est passée à 20,85% en 2010 contre 24,60% à fin 2009.

CDG CAPITAL REAL ESTATE

Au cours de l'exercice sous revue, CDG Capital Real Estate a été marquée par les événements suivants :

- Renforcement de l'équipe Asset Management ;
- Redéfinition avec le cabinet EMC des procédures de la société ;
- Démarrage des consultations pour la mise en place du système d'information pour la gestion comptable et la gestion du patrimoine des sociétés gérées.

Le chiffre d'affaires s'est établi à 17,6 MDH à fin 2010 contre 18,3 MDH à fin 2009, soit une baisse de 4%. Cette baisse est essentiellement liée au recul des honoraires de MADAEF.

Quant aux charges, elles ont totalisés 10 MDH, en hausse de 2,5 MDH par rapport à l'année précédente en raison de l'augmentation du nombre de sociétés gérées d'une part et de la forte activité de ces fonds d'autre part.

Le résultat d'exploitation est ainsi passé à 7,2 MDH, au lieu de 10,5 MDH en 2009. Enfin, le résultat net a atteint 5 MDH après 7,3 MDH une année auparavant, soit une baisse de 31%.

CDG CAPITAL PRIVATE EQUITY

CDG Capital Private Equity est une société de gestion de Fonds de capital investissement, ayant pour vocation d'investir en fonds propres et quasi fonds propres dans des entreprises marocaines non cotées.

Société pionnière dans le métier du capital investissement au Maroc, la création de CDG Capital Private Equity en 2001 s'est inscrite dans le but de mettre à la disposition des PME/PMI marocaines non cotées des solutions de financement, pour leur développement géographique, commercial, technologique et industriel, et leur mise à niveau.

CDG Capital Private Equity assure actuellement la gestion de quatre Fonds d'investissement opérant sur deux lignes métiers principales :

- L'activité Capital Investissement qui regroupe les Fonds de capital développement (i) Accès Capital Atlantique Maroc (ACAMSA), d'une taille de 180 MDH et (ii) CapMezzanine, d'une taille de 350 MDH et le Fonds d'Amorçage Sindibad SA (FSSA), d'une taille de 48 MDH. Les fonds ACAMSA et FSSA sont actuellement en phase de désinvestissement.
- L'activité Finance Carbone via la gestion du Fonds Capital Carbone Maroc (FCCM), d'une taille de 300 MDH.

A travers les différents Fonds qu'elle gère, CDG Capital Private Equity est la seule société de gestion de Fonds de capital investissement au Maroc à offrir les financements correspondant aux différents stades de développement des entreprises marocaines.

CDG CAPITAL
REAL ESTATECDG CAPITAL
PRIVATE EQUITY



En 2010, les actifs sous gestion de CDG Capital Private Equity sont restés stables (près de 900 MDH). Le chiffre d'affaires de la société s'est établi à près de 15,1 MDH en hausse de 5% par rapport à l'exercice précédent. Le Résultat net est passé de 2,1 MDH en 2009 à 2,7 MDH en 2010, notamment grâce à la baisse des charges d'exploitation.

Par ailleurs, CDG Capital Private Equity a obtenu en 2010 l'agrément du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilière (CDVM) d'exercer en tant que société de gestion d'Organismes de Placement en Capital Risque, elle est de ce fait, soumise à la tutelle de cette autorité, notamment en matière d'obligation d'information.

MASSIRA CAPITAL MANAGEMENT

Détenue à hauteur de 65% par la CDG, Massira Capital Management (MCM) est la structure qui porte la participation de la CDG dans le CIH.

Au terme de l'exercice clos le 30 juin 2010, MCM a réalisé un résultat net de 85,4 MDH. Cette performance résulte des produits de dividendes reçus du CIH, pour 93 MDH au titre de l'exercice 2009.

CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER (CIH)

L'année 2010 a été marquée par des événements importants et structurels pour le CIH. Ces événements ont porté à la fois sur la stratégie de la banque, l'itinéraire de son développement et son modèle opérationnel. Dans ce cadre, l'année 2010 constitue la première année de réalisation du plan stratégique 2010-2014 visant à arrimer le CIH sur le modèle de la banque universelle. En application de ce plan, le Conseil d'Administration a pris, au cours de l'exercice 2010, les décisions stratégiques suivantes :

- La cession des actifs hôteliers à la CDG ;
- Le renforcement des moyens de refinancement de la banque par :
 - L'adoption d'un programme d'émissions obligataires ;
 - L'adoption d'un programme d'émission de certificats de dépôts.
- L'extension du périmètre d'activité de la banque à travers l'acquisition des participations de la CDG dans les sociétés Maroc Leasing et Sofac.

- La consolidation des fonds propres par une opération d'augmentation du capital.
- La mise en place d'une gestion proactive des ressources humaines
- La redéfinition d'un nouveau plan informatique de la banque.

L'activité commerciale s'est caractérisée par une reprise du dynamisme commercial de la banque, aussi bien sur le plan de la collecte des dépôts que de la distribution des crédits et ce, en dépit du ralentissement du marché de l'immobilier.

Sur l'activité dépôts à vue, le CIH a fait mieux que le secteur bancaire. Ainsi, la collecte des DAV s'est élevée à 1,3 milliard de dirhams, soit une amélioration de 13% par rapport à 2009 contre 2,9% pour le secteur, passant de 10,51 milliards de dirhams pour atteindre 11,87 milliards de dirhams. Les dépôts à terme ont baissé de 15,6% (+ 4,3% pour le secteur) entre 2009 et 2010, passant de 8,3 milliards de dirhams en 2009 à 7 milliards de dirhams en 2010.

Concernant l'activité de crédit, les créances sur la clientèle sont passées de 20,7 milliards de dirhams en 2009 à 21,8 milliards de dirhams au terme de l'année 2010, soit une progression de 5,2%.

Pour ce qui est des crédits à la promotion immobilière, les encours sont passés de 5.145 MDH en 2009 à 5.416 MDH en 2010, soit une progression +5,3%. Le volume des déblocages des crédits à la promotion immobilière s'est élevé à 1.944 MDH contre 1.233 MDH en 2009.

DÉPÔTS À VUE:

11,9 MILLIARDS DE DIRHAMS EN AUGMENTATION DE 12,9% (2,9% POUR LE SECTEUR BANCAIRE)

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE :

21,8 MILLIARDS DE DIRHAMS

PRODUIT NET BANCAIRE :

1.235 MDH

RÉSULTAT NET:

144 MDH

RÉSULTAT NET PART DE GROUPE:

233 MDH





Le Résultat Brut d'exploitation s'est établi à 495 MDH au terme de 2010, affichant ainsi une hausse de 22% par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par l'augmentation du Produit Net Bancaire de 1,5% et la diminution de 8,8% des charges d'exploitation. C'est ainsi que le coefficient d'exploitation s'est amélioré de 6,8 points. Le coût du risque, qui comporte par ailleurs les dossiers historiques, s'est amélioré de 8,6%. Suite à l'impact des opérations d'assainissement, le résultat non courant s'est établi à -202 MDH en 2010 contre +65 MDH en 2009.

En définitive, le résultat net du CIH ressort à 144 MDH, au lieu de 228 MDH une année auparavant. Au niveau des comptes consolidés, le Résultat Net, part du groupe CIH s'améliore de 134% pour s'établir à 233 MDH en 2010, contre 99 MDH à fin 2009.

SOFAC

SOFAC est agréée en qualité de société de financement. Elle est habilitée à collecter auprès du public des fonds d'un terme supérieur à deux ans. Elle a pour objet d'apporter son concours financier en vue de permettre à toute personne physique ou morale d'acquérir tous biens mobiliers ou immobiliers.

L'exercice 2010, a été caractérisé par les événements suivants :

- L'élaboration et validation du plan stratégique 2010-2015 ;
- Le lancement du partenariat commercial avec le CIH concernant le financement prêt personnel ;
- La validation d'un nouvel organigramme ;

La baisse de 22% de la production de SOFAC a par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 822 MDH.

Cette évolution est due, d'une part, à la reprise des crédits automobiles (+34%) grâce à l'agressivité commerciale et la reconquête de parts de marché et d'autre part, à l'augmentation de la production de l'agence de Rabat et

l'ouverture de l'agence de Marrakech. Ces résultats ont permis d'augmenter de 4 points de base la part du crédit affecté dans la production totale de Sofac.

L'activité en 2010 s'est soldée par une progression de 9% des impayés qui se sont établis à 340 MDH. Par ailleurs, le recouvrement a progressé de 7% par rapport à l'année dernière pour atteindre 104 MDH. La quasi-totalité du recouvrement est assuré par le réseau propre, soit 101 MDH et le centre d'appel a réalisé 52 MDH, soit une évolution de 31%.

Les produits d'exploitation bancaires ont baissé de 21% pour s'établir à 490 MDH. Ceci est essentiellement dû au recul des produits sur crédit-bail et des produits sur opérations avec la clientèle de 26% et 7% respectivement. Cette baisse a été en partie compensée par la progression de 20% des commissions sur prestations de service, suite notamment à l'évolution de la production et des frais de gestion.

Les charges d'exploitation bancaires ont, pour leur part, reculé de 23% au terme de l'année 2010, pour s'établir à 386 MDH. Cette baisse s'explique essentiellement par la régression de 26% des charges sur immobilisations en crédit-bail et location. Les autres charges bancaires ont, quant à elles, augmenté de 3%. Ainsi, SOFAC a généré un PNB de 104 MDH, au titre de l'exercice 2010, en baisse de 17% par rapport à l'exercice précédent.

Les charges générales d'exploitation ont légèrement baissé pour s'établir à 82 MDH, suite à la diminution de 5% des charges externes.

Sofac a par ailleurs constaté une dotation nette pour créances en souffrance de 53 MDH suite à la détérioration des impayés de la production 2008 et 2009 principalement sur le segment des professions libérales.

Ainsi, SOFAC a dégagé un résultat net déficitaire de 83 MDH, contre un déficit de 11,5 MDH en 2009.



MAROC LEASING

Dans un environnement marqué par une vive concurrence de la part des principaux opérateurs du secteur du leasing, l'année 2010 a vu la concrétisation et la réussite de l'opération de fusion absorption de Chaabi Leasing par Maroc Leasing ainsi la montée de la participation de la Banque Populaire dans le capital de Maroc Leasing, soit 53,11%. En matière de stratégie commerciale, l'action a porté notamment sur le développement des synergies groupes, l'animation et la fidélisation du fonds de commerce, la prospection de nouvelles niches de clientèle, ainsi que la mise en place de l'organisation commerciale axée sur le développement du portefeuille avec une bonne maîtrise des risques.

Maroc Leasing est toujours le leader du secteur, avec une part de marché de 27,13% pour une production globale de 3.880 MDH, dont 79,33% pour le crédit bail mobilier, qui a totalisé une production de 3.078 MDH et 25,59% de part de marché. La production de crédit bail immobilier a, quant à elle, atteint 802 MDH, avec une part de marché de 35,26%.

CAISSE MAROCAINE DES MARCHES (CMM)

La CMM a été créée en 1950 pour intervenir aux côtés des banques en les garantissant contre les risques des crédits consentis aux entreprises titulaires des marchés publics.

Dans le cadre de son plan de développement 2008-2012, l'année 2010 a connu l'ouverture effective des agences Fès et Rabat et la connexion du réseau au Système d'Information Central (Siège). Ainsi, à la faveur de la clientèle, les opérations de délivrance de cautions et tirages ASMN préalablement centralisées, sont désormais réalisées au niveau des agences. Pour la mise à niveau de son Système d'Information Comptable, la CMM a lancé le projet de mise en place d'Oracle GL. Ce projet a été accompagné par l'élaboration des manuels de procédures support et comptables. Sur le plan des Ressources Humaines, afin d'accompagner ces efforts, la CMM continue d' étoffer ses effectifs par le recrutement des compétences nécessaires.

Pour ce qui est des performances en 2010, la CMM a enregistré un PNB en augmentation de 38% par rapport à

l'exercice précédent, se chiffrant à 21,3 MDH grâce aux efforts commerciaux soutenus. Le Résultat Brut d'Exploitation est passé de -1,8 MDH (retraité d'un produit non bancaire exceptionnel de 10,5 MDH en 2009) à 4,9 MDH, soit une augmentation de 366%. Ce niveau de RBE est réalisé aussi à la faveur de la maîtrise des charges générales d'exploitation qui ont enregistré un repli de 5%. Enfin, le résultat net s'est établi à 10,8 MDH, en progression de 18%. Retraité du produit non bancaire exceptionnel de 2009, cette croissance du résultat net serait de 946%.

MAGHREB TITRISATION

Maghreb Titrisation est l'établissement gestionnaire de trois Fonds Communs de Placement en Titrisation (FPCT) :

- CREDILOG I constitué en 2002 pour un montant de 500 MDH ;
- CREDILOG II en 2003 pour 1.000 MDH ;
- et CREDILOG III en 2008 pour 1.500 MDH.

En outre, Maghreb Titrisation a développé une activité à l'international en réalisant des opérations de titrisation en Tunisie, des missions de conseil pour la mise en place d'opérations de dérivés de crédit, ainsi qu'un système financier permettant la constitution des fonds de titrisation de créances dans huit pays de la zone de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

L'année 2010 a été marquée par l'entrée en vigueur, en octobre, de la loi 33-06 relative à la titrisation de créances. Ce nouveau cadre juridique élargit le champ d'application de la titrisation à de nouveaux actifs et émetteurs tout en assouplissant la structuration et la gestion de fonds de titrisation.

En outre, l'année 2010 a vu le renforcement dans le capital de Maghreb Titrisation du Groupe BCP à travers sa filiale Upline Group, détenant ainsi 24%.

Maghreb Titrisation a obtenu deux nouveaux mandats de conseil financier, le premier concerne l'arrangement d'un FPCT, pour le compte de la BCP, d'un montant de 1,5 milliard



de dirhams, et le deuxième concerne une mission de conseil de diagnostic des adaptations des systèmes informatiques et comptables, pour le compte de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD). Maghreb Titrisation a également continué les travaux de structuration du FPCT de l'ONE.

Maghreb Titrisation a enregistré des performances en nette amélioration par rapport à l'exercice précédent. Le total des produits d'exploitation s'est élevé à 13,6 MDH, contre 10,7 MDH en 2009, soit une augmentation de 27%. Le résultat net a progressé de 64% par rapport à l'année 2009, en s'établissant ainsi à 5,4 MDH.

MAROC LEASING : PART DE MARCHÉ **27,13%**

CRÉDIT-BAIL MOBILIER : **25,59%** ; CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER : **35,26%**

CMM :

PNB EN HAUSSE DE **38%** ET LE RÉSULTAT NET DE **18%**

MAGHREB TITRISATION :

TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION EN HAUSSE DE **27%**

ET LE RÉSULTAT NET DE **64%**

ASSURANCES ET REASSURANCE

SOCIETE CENTRALE DE REASSURANCE (SCR)

Dans le cadre de son rayonnement régional, la SCR et l'Organisation des Assurances Africaines (OAA) ont organisé du 2 au 5 octobre 2010, le 16ème Forum de la Réassurance Africaine sous le thème : « Solvabilité & Gouvernance des sociétés d'assurances et de réassurance et des caisses de retraite ». Cette manifestation a réuni plus de 300 participants d'Afrique, d'Europe et du Moyen Orient. Elle a contribué à donner un éclat particulier à Casablanca avec l'ambition d'en faire, à l'avenir, une place d'assurances et de réassurance pour l'Afrique et la zone MENA.

Il convient de signaler également, la finalisation de la convention relative à l'assurance publique complémentaire à l'assurance crédit à l'exportation qui sera gérée par la SCR pour le compte de l'Etat.

L'année 2010 a connu également la mise à jour de la cartographie des risques ainsi que l'adoption du manuel de contrôle interne conformément aux dispositions de l'article 8 de la circulaire N°DAPS/EA/08/11 du 26 août 2008 relative au contrôle interne des entreprises d'assurances et de réassurance.

Par ailleurs, les agences de rating, Standard and Poor's et AM Best ont reconduit la notation attribuée à la SCR, soit respectivement BBB+/Stable/A-2 et B++ (Good).

Malgré la poursuite du démantèlement de la cession légale, la SCR a réalisé de bonnes performances en 2010. En effet, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 2.703 MDH contre 2.669 MDH l'année précédente, avec un taux de conservation des primes de 73%.

Les affaires légales ont dégagé un volume de primes de 1.158 MDH, au lieu de 1.285 MDH une année auparavant, soit une baisse de 9,9%. Le résultat brut de rétrocession au titre des affaires légales s'est établi à 3 MDH

Pour leur part, les affaires conventionnelles ont généré un chiffre d'affaires de 1.545 MDH, au terme de l'exercice sous revue, contre 1.384 MDH l'exercice précédent, soit une hausse de 12%. Les affaires conventionnelles marocaines ont été à l'origine d'un chiffre d'affaires de 999 MDH, contre 947 MDH en 2009, soit une amélioration de 5,5%. Les affaires conventionnelles étrangères, quant à elles, ont augmenté de 24,6%, passant de 437,5 MDH en 2009 à 545,3 MDH en 2010. Sur le plan de la répartition géographique, les affaires en provenance de l'Asie ont connu une évolution de 46,4% profitant à la fois du dynamisme de l'activité de l'assurance dans cette zone et de l'ouverture des marchés importants comme celui de la Chine et de l'Inde. Le montant global de primes enregistré au titre de l'année 2010, s'est élevé à 229,62 MDH au lieu de 156,88 MDH un an auparavant.

Pour les affaires acceptées d'Afrique, elles ont évolué de 62,47%, en passant de 60,63 MDH à 98,52 MDH.

Les affaires relatives à la région de Moyen Orient ont, quant à elles, progressé de 11,46% en passant de 137,49 MDH à 153,25 MDH.



Concernant les affaires en provenance des pays du Maghreb, elles ont totalisé un chiffre d'affaires de 63,97 MDH contre 82,47 MDH un an auparavant, en diminution de 22,43%, due au ralentissement en 2010 des chantiers en Algérie et en Libye.

Le résultat brut de rétrocession des affaires internationales a enregistré un déficit de 20,85 MDH, au lieu d'un déficit de 13,53 MDH une année auparavant, soit une régression de près de 54%. Ainsi, le résultat global brut de rétrocession des affaires a enregistré un repli de 47%, passant de 527 MDH en 2009 à 280 MDH en 2010.

Compte tenu d'une dotation aux provisions pour fluctuation de la sinistralité de 99,93 MDH et d'une reprise de provisions pour frais de gestion de 7,07 MDH, le résultat technique net de rétrocession laisse apparaître un bénéfice de 8,88 MDH contre 75,18 MDH en 2009.

La valeur comptable du portefeuille des placements de la SCR, hors dépôts auprès des cédantes, s'est élevée à 10.027 MDH à fin 2010 au lieu de 9.486 MDH une année auparavant, soit une progression de 5,7%. Aux prix du marché, cette valeur a atteint 11.721 MDH. Les revenus générés par ce portefeuille se sont élevés à 598 MDH contre 606 MDH à fin 2009, soit une baisse de 1,3%.

Les frais généraux, y compris ceux afférents à la gestion immobilière et hors amortissements et provisions, se sont établis à près de 79 MDH, en quasi stagnation par rapport à 2009. L'excédent courant de la gestion générale et financière s'est élevé à 499,59 MDH contre près de 365 MDH en 2009, soit une progression de 37%. Compte tenu de l'impôt sur les sociétés qui s'est chiffré à 166 MDH, le bénéfice net dégagé, au titre de l'exercice 2010, s'est établi à 342,8 MDH, contre 308,7 MDH l'exercice précédent.

CHIFFRE D'AFFAIRES :

2.703 MDH (+1,29%)

PORTEFEUILLE PLACEMENTS :

10.027 MDH (+5,71%)

ATLANTA

Atlanta a initié en 2010 une nouvelle culture managériale caractérisée par la mise en place du comité de pilotage, du comité transversal, ainsi que des comités locaux. Ces comités ont pour objectifs, d'une part la création d'une culture de transversalité afin de renforcer les liens et les synergies entre les différentes directions et services de la compagnie et d'autre part, éviter le cloisonnement personnel ou départemental.

Atlanta a élargi son réseau de distribution, à travers l'installation de 21 nouveaux agents et la collaboration avec de nouveaux courtiers.

Atlanta a poursuivi sa stratégie de développement commercial et technique, notamment par la commercialisation de nouveaux produits : Avenir compte, Avenir prévoyance, Avenir Education, Avenir habitation, et Panne mécanique. L'activité en 2010 s'est soldée par la réalisation d'un chiffre d'affaires s'élevant à 1.174,3 MDH contre 1.116,6 MDH une année auparavant, soit une progression de 5,2%. L'assurance non vie a contribué à hauteur de 63% à l'augmentation globale du chiffre d'affaires, avec une progression annuelle de l'ordre de 3,5%. L'assurance vie a, pour sa part, progressé de 32,8% par rapport à 2009.

Le montant des prestations payées s'est élevé à 613,8 MDH en 2010, contre 541 MDH une année auparavant, soit une hausse de 13,5%. Ceci est le résultat de la progression de 119% des prestations payées au titre de l'assurance vie portée par la branche Temporaire décès. Les paiements au titre de l'assurance non vie ont, quant à eux, augmenté de 1,6%. La charge de sinistres, toutes branches confondues, a enregistré une augmentation de 4,9% par rapport à 2009, passant de 769,5 MDH à 807 MDH. Le rapport sinistres/ primes ressort à 72,1% en hausse de 5,8 points par rapport à l'année précédente.

CHIFFRE D'AFFAIRES,

1.174 MDH (+5,2%)

RÉSULTAT NET

185,7 MDH (+30%)

PORTEFEUILLE PLACEMENTS :

4.366 MDH (+5,8%)





Par ailleurs, la valeur du portefeuille placements s'est élevée à 4.366 MDH, enregistrant ainsi une progression de 5,8% par rapport à l'exercice précédent. Les produits de placement se sont, quant à eux, établis à près de 301 MDH, contre 207,4 MDH une année auparavant, correspondant à une progression de 45%. En définitive, le résultat net s'est amélioré de 30,4% pour s'établir à 185,7 MDH, au lieu de 142,4 MDH en 2009.

SANAD

Dans le cadre de l'évolution de l'organisation de la Compagnie, Sanad a procédé en 2010 au renforcement de l'encadrement, la création d'un département dédié à la souscription et à la réorganisation du département production automobile. Sanad a poursuivi les efforts d'assainissement et de développement de son réseau de distribution, notamment à travers l'installation de 16 nouveaux agents et l'arrêt de collaboration avec quelques agents et courtiers insolubles.

S'agissant des performances, Sanad a enregistré un chiffre d'affaires de 1.220 MDH, au lieu de 1.184,6 MDH en 2009, soit une progression de 3%. Les assurances non vie ont contribué à hauteur de 90,6% à l'augmentation globale du chiffre d'affaires. Les prestations payées ont, pour leur part, enregistré un repli de 9,3%, passant de 668 MDH en 2009 à 605,6 MDH en 2010. Les charges de sinistres, s'établissant à 914,7 MDH, se sont inscrites en hausse de 21% par rapport à l'exercice précédent.

Par ailleurs, la valeur du portefeuille placement a enregistré une hausse de 5,7% par rapport à 2009 pour s'établir à près de 3.766,6 MDH. Quant au résultat net, il a marqué une nette amélioration passant de 7,9 MDH à 57,5 MDH.

CHIFFRE D'AFFAIRES :

1.220 MDH (+3%)

PORTEFEUILLE PLACEMENTS :

3.766 MDH (+5,7%)

SOCIETES ET FONDS D'INVESTISSEMENT

FIPAR-HOLDING

Fipar-Holding a procédé, en 2010, à une augmentation de son capital de 880 MDH, créant ainsi 8.800.000 actions nouvelles de 100 DH chacune, ce qui porte son capital social à 2.320 MDH.

L'année a été particulièrement marquée par la réalisation d'importantes opérations d'investissement et de désinvestissement. En effet, Fipar-Holding a cédé, en décembre 2010, 15% du capital de Médi Telecom à Atlas Services Belgium (filiale du Groupe France Telecom) ainsi qu'une partie des comptes courants qu'elle détenait auprès de Médi Telecom. Le prix global de cette transaction est de 269 M€ (près de 3.000 MDH) et la plus-value brute réalisée est de l'ordre de 973 MDH.

Fipar-Holding a également participé en février 2010 à la deuxième augmentation de capital de Renault Tanger Méditerranée pour un montant global de 169,69 M€, en souscrivant à sa quote-part de 80,9 M€ correspondant au niveau de sa participation de 47,6%. Cette opération a été financée par un prêt de 100 M€ contracté auprès de la Banque Européenne d'Investissement.

Par ailleurs, Fipar-Holding a souscrit à deux augmentations de capital de Médi 1 Sat qui ont permis de rétablir la situation nette de la société, dont une a permis d'intégrer de nouveaux actionnaires (MAMDA MCMA, CIMR, et Fonds Moussahama II). A l'issue de cette opération, le capital social de Médi 1 Sat a été porté à 268 MDH. Le 30 octobre 2010, Médi 1 Sat a changé de dénomination sociale pour devenir MEDI 1 TV, et diffuse en hertzien avec une nouvelle grille de programmes visant à faire évoluer la chaîne d'un modèle d'information pure à un modèle plus généraliste.

En décembre 2010, Fipar-Holding a cédé ses participations dans les sociétés MEDI 1 TV (50,31% du capital) et Oil & Gas Investment Fund (19,14% du capital) à Acacia Participations, filiale à 100% de la Caisse de Dépôt et de Gestion.

Enfin, Fipar-Holding a renforcé en juillet 2010 sa participation dans le capital de la société « Ciments du Maroc » portant ainsi sa participation de 5,62% à 8,84%.



A l'issue de ces opérations, l'encours brut global du portefeuille participations de Fipar-Holding a connu une baisse de 10% par rapport à fin 2009, passant de 5.834 MDH à 5.255 MDH.

Concernant les performances de Fipar-Holding, son résultat financier a augmenté de 252 MDH par rapport à 2009 grâce, d'une part, à la hausse des dividendes générés par le portefeuille participations qui passent de 123,7 MDH à 210,2 MDH (soit une hausse de 70%), et d'autre part, à la reprise de certaines provisions financières.

Le résultat non courant s'est établi à 827,4 MDH. Il est constitué principalement des plus-values générées suite à la cession de titres de participations. Le résultat net ressort à 884 MDH, en hausse de 799 MDH par rapport à l'exercice 2009.

S'agissant de la société Holdco, véhicule d'investissement géré par Fipar-Holding et portant exclusivement la participation de 12,59% du Groupe CDG dans le capital de Médi Télécom, l'année 2010 a été particulièrement marquée par la consolidation de la participation de la CDG dans le capital de Holdco par le rachat des parts des autres actionnaires à savoir, Akwa Group, Afriquia SMDC et CFG Développement, portant ainsi sa participation dans le capital de HOLDCO de 75,6% à 100%.

L'activité de Holdco au titre de l'année sous revue a été marquée par la cession de 5% du capital de Médi Telecom à Atlas Services Belgium (filiale du Groupe France Telecom) ainsi qu'une partie des comptes courants qu'elle détenait auprès de Médi Telecom. Le prix global de cette transaction est de 89,7 M€ (1.003 MDH) et la plus-value brute réalisée est de 250 MDH. Cette cession a permis à Holdco de réduire ses dettes bancaires de 1.027 MDH. Ainsi, l'encours des dettes bancaires est passé de 1.562 MDH au 31/12/2009 à 629 MDH à fin 2010.

En termes de résultats, Holdco a réalisé au titre de l'exercice 2010 un résultat bénéficiaire de 206 MDH contre un résultat déficitaire de 74 MDH une année auparavant.

CMVT INTERNATIONAL (EX FIPAR INTERNATIONAL)

En date du 7 mars 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire de Fipar International s'est réunie et a procédé au changement de dénomination sociale de la société, devenue CMVT International. Ce changement de dénomination sociale est intervenu pour éviter toute confusion entre les activités de Fipar-Holding (qui investit principalement au Maroc) et les activités de Fipar International.

CMVT International a profité en 2010 de la reprise des marchés financiers internationaux et de la hausse progressive des cours boursiers de ses titres de participation, Vivendi, Club Méditerranée et TUI AG.

Au titre de l'exercice sous revue, CMVT International a procédé à la cession des Obligations Remboursables en Actions Nouvelles ou Existantes Club Méditerranée qu'elle détenait au Groupe FOSUN (conglomérat privé chinois) au prix global de 15,2 M€, réalisant ainsi une plus-value de 4,9 M€.

Il est à rappeler que CMVT International clôture ses comptes au 30 septembre 2010. A cette date, le résultat net de CMVT International est bénéficiaire de 186 MDH contre un résultat net déficitaire de 861 MDH à fin septembre 2009. Cette performance est due essentiellement à la reprise de provisions sur ses titres participations consécutives à la hausse des cours sur les marchés internationaux, ainsi qu'à la plus-value réalisée sur la cession des ORANE Club Méditerranée.

Au 31 décembre 2010, l'encours brut du portefeuille CMVT International s'est élevé à 3.904 MDH et se répartit comme suit : Teck Capital Management (véhicule portant la participation dans TUI AG) 26%, Club Med 28%, et Vivendi 46%.

Quant à Teck Capital Management, véhicule d'investissement contrôlé à 100% par CMVT International et portant exclusivement la participation de 5% dans le capital de TUI AG, l'encours de son portefeuille s'est établi à fin décembre 2010 à 2.958 MDH.

Pour ce qui est des résultats, Teck Capital Management a réalisé, au titre de l'exercice clos au 30 juin 2010, un





résultat net de 314,7 MDH contre un résultat déficitaire de 932,4 MDH à fin 30 juin 2009. Cette performance est due essentiellement à la reprise de provisions à hauteur 332 MDH sur les titres de participations TUI AG, dont le cours s'est amélioré de 38% sur la même période pour s'établir à 7,25 € par action.

FONDS CAPITAL CARBONE MAROC (FCCM)

Créé en janvier 2007, le Fonds dont la gestion est assurée par CDG Capital Private Equity a pour objet d'acquérir auprès de promoteurs dont les projets sont basés au Maroc, des « unités de réduction certifiée des émissions » (URCE) issus du Mécanisme de Développement Propre, avec pour objectif de les revendre sur le marché secondaire.

Sponsorisé par la CDG à hauteur de 100 MDH, le Fonds Capital Carbone Maroc est le premier fonds africain francophone spécialement dédié à la finance carbone au Maroc. La BEI et la CDC ont rejoint le tour de table en décembre 2008, avec la signature d'un pacte d'actionnaires portant la taille du Fonds à 300 MDH.

Après avoir soumissionné en 2009 à l'appel d'offres International lancé par l'ONE pour le « Développement MDP et Achat des URCEs » de l'ensemble de son portefeuille, le consortium constitué du Fonds Capital Carbone Maroc et de ses partenaires ORBEO et le Fonds Post 2012 a été adjudgé par l'ONE pour le projet de Tanger.

Ainsi, en 2010, le FCCM a signé avec ses partenaires un contrat d'achat de crédits carbone pour la période 2011-2012 dans le cadre du projet de Tanger et a poursuivi par ailleurs ses efforts de prospection.

FONDS JAÏDA

L'exercice 2010 a été particulièrement marqué par l'entrée de Barid Al Maghrib dans le capital de Jaïda à hauteur de 10%, suite à la cession par la CDG de 10% du capital. Ainsi, la nouvelle répartition du capital entre les actionnaires se présente comme suit :

CDG 35% KFW 25% CDC 20% AFD 10% PM 10%



Par ailleurs, Jaïda a procédé à la signature d'une convention de prêt avec le Ministère d'Economie et des Finances portant sur un montant de 6 M€ accordés par la Coopération Italienne. Jaïda a également renforcé son activité en octroyant des prêts seniors et subordonnés au profit des grandes institutions pour un montant de 217 MDH.

Au terme de l'année 2010, le total bilan de Jaïda s'est élevé à 646,2 MDH contre 571,8 MDH en 2009, soit une progression de 13%. Cette augmentation a résulté du renforcement des fonds propres à 469,7 MDH, suite à la contraction de la dette subordonnée APP et Coopération Italienne, mais aussi à la progression des emplois dont la structure, en mutation par rapport à l'année 2009, s'est caractérisée par une augmentation du poids de l'encours des prêts aux associations de micro-crédit.

Jaïda a enregistré un PNB de 19,6 MDH en 2010 au lieu de 13,2 MDH une année auparavant, soit une augmentation de 49%. Cette augmentation résulte d'un développement considérable de l'activité de Jaïda avec un encours qui s'est établi à 602 MDH à fin décembre 2010.

Compte tenu de ce qui précède, le résultat net de l'exercice sous revue s'est établi à 7 MDH contre 5,8 MDH un an plus tôt.

MADAËF

L'activité de MADAËF s'est caractérisée par la concrétisation et le lancement des différents projets de rénovation et d'investissement.

C'est ainsi que MADAËF a entamé des négociations pour l'implantation d'enseignes internationales prestigieuses à Rabat et à Casablanca. Celui de Rabat sera développé en partenariat avec la société Foncière Chellah dans le cadre du projet Arribat Center. Quant à celui de Casablanca, il fera partie de la Nouvelle Marina de Casablanca dont le développement est confié à la société New Marina de Casablanca, filiale de MADAËF.

Sur la région du nord, MADAËF est déjà présente à travers les villages Club Med qu'elle détient à travers sa filiale SIM. Parmi ces villages, celui de Yasmina à Cabo Negro fait l'objet depuis septembre 2010 d'un chantier important de rénovation.





En février 2010, la société a renforcé sa présence dans la région par l'acquisition de la société Sai M'diq, propriétaire de l'hôtel Holiday Club à M'diq. L'hôtel est destiné à être repositionné eu égard à la stratégie de montée en gamme de la région de M'diq. MADAËF est résolument appelée à jouer un rôle d'investisseur clé dans ladite région. La société envisage en effet de développer trois projets phares : la reconversion du Holiday Club en un hôtel 5 étoiles et la construction de deux resorts de luxe en partenariat avec des enseignes singapouriennes.

Sur la baie de Ghandouri à Tanger, MADAËF développe un hôtel 4 étoiles en partenariat avec le Groupe Accor.

MADAËF est également présente dans la zone de Saïdia où elle a inauguré en juillet 2010 le premier hôtel du groupe qu'elle a donné en gestion à l'opérateur espagnol Globalia. Sur la région du sud, la société a poursuivi la concrétisation de son partenariat avec Pierre & Vacances dans le cadre du premier projet de résidences touristiques dans la zone de Chrifia à Marrakech. La société a réussi à sécuriser le financement dudit projet à travers la conclusion, en octobre 2010, d'un contrat de crédit avec les banques marocaines pour un montant de 482 MDH.

Un autre partenariat a également vu le jour et concerne un accord conclu avec le Groupe Akwa et le Ministère du tourisme pour la création d'une société destinée à la reconversion et la valorisation des Kasbahs du Sud du Maroc.

Madaëf a dégagé, au titre du résultat d'exploitation, un solde négatif de 26,9 MDH, au lieu de -23,3 MDH une année auparavant. Ce résultat est la conséquence de l'augmentation des charges d'exploitation, de l'augmentation des charges externes et des dotations aux amortissements. Le résultat financier s'est établi à -39,7 MDH, au lieu de -25,7 MDH une année auparavant, en raison des nouveaux emprunts contractés en 2010 pour 368 MDH et de l'effet année pleine des emprunts contractés en 2009. Le résultat net fait état d'un solde négatif de 69,3 MDH, au lieu d'un déficit de 36,9 MDH en 2009.

SOCIETE IMMOBILIERE DE LA MER (SIM)

L'année 2010 a été marquée par le démarrage des travaux de rénovation du village Club Med Yasmina pour un budget initial de 242 MDH. Les travaux sont réalisés par Club Med dans le cadre d'une convention MOD conclue avec SIM.

Le projet de rénovation devrait permettre :

- de fidéliser la clientèle historique du village qui devient de plus en plus sensible à son état actuel ;
- d'attirer une clientèle Club Med intéressée et sur une plus longue période ;
- d'améliorer la rentabilité actuelle du village.

Le chantier devrait s'étaler sur une année avec un report de la création de chambres supplémentaires (en 2ème phase) à la fin de la saison estivale. La fin de la 1ère phase des travaux est par ailleurs prévue pour juillet 2011.

La situation comptable à fin 2010 fait apparaître les résultats suivants :

Les produits d'exploitation, composés essentiellement des loyers des villages, se sont élevés à près de 134,7 MDH contre 131,5 en 2009. Les charges d'exploitation se sont, pour leurs parts, établies à près de 75,1 MDH contre 70,2 MDH en 2009. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'effet année pleine des amortissements des investissements mis en service en 2009. Le résultat d'exploitation est par conséquent bénéficiaire de 59,6 MDH contre 61,3 MDH en 2009. Le résultat financier dégage un solde négatif de 29,1 MDH. Le résultat non courant s'est établi à -14,3 MDH contre -33,2 MDH en 2009. Enfin, la société a affiché un résultat net de 10,5 MDH, contre un résultat déficitaire de 13,3MDH en 2009.

SOCIETE MED RESORT (SMR)

L'année 2010 a été marquée par les événements suivants :

- Acquisition clé en main auprès de la Société d'Aménagement de Saïdia de l'hôtel Be Live Grand Saïdia, hôtel 5* de 550 chambres ;
- Ouverture de l'hôtel en juillet 2010 pour une période de 2 mois.

La société SMR a dégagé, au titre du résultat d'exploitation, un solde négatif de 27,1 MDH, au lieu de -0,6 MDH une année auparavant. Cette contre-performance résulte de l'ouverture de l'hôtel uniquement 2 mois en 2010 et des dotations aux amortissements des immobilisations mises en service en juillet 2010. Le résultat financier ressort à -14,8 MDH, au lieu de -0,1 MDH une année auparavant, en raison des intérêts servis à MADAËF au titre des avances comptes courants. Le résultat net s'est ainsi établi à -41,9 MDH, au lieu de -0,8 MDH en 2009.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE RESIDENCES TOURISTIQUES (SDRT)

L'année 2010 a été marquée par les événements suivants :

- Poursuite des études APS pour l'ensemble des composantes du projet et revue du business plan ;
- Autorisation par le Conseil d'Administration de la participation de SDRT IMMO dans la construction des équipements communs du projet Eco Resort Chrifia ;
- Finalisation des négociations pour la levée d'un financement bancaire de 482 MDH ;
- Autorisation de la création d'une filiale de SDRT qui porterait le projet de Chrifia afin de pouvoir bénéficier des avantages fiscaux liés à la création.

SDRT a dégagé, au titre du résultat d'exploitation, un solde négatif de 0,7 MDH. Cette contre-performance résulte des charges d'honoraires supportées par SDRT. Le résultat financier s'est établi à -1,05 MDH, en raison des intérêts servis à MADAEF au titre des avances comptes courants, et le résultat net à -1,6 MDH.

SAI M'DIQ

L'activité a été marquée par les événements suivants :

- Changement d'actionariat suite à l'acquisition auprès de CDG Développement par MADAEF du capital et des comptes courants de la Société en février 2010 ;
- Apurement d'une partie des passifs fiscaux et autres dettes de la Société ;
- Résolution de problèmes techniques liés à l'infrastructure d'assainissement de l'hôtel Holiday Club ;
- Lancement d'études dans le cadre du projet de reconstruction d'un hôtel 5* en lieu et place de l'hôtel actuel et négociation avec Accor pour l'implantation de l'enseigne Sofitel ;
- Lancement des négociations pour un plan social.

SAI M'DIQ a dégagé, au titre du résultat d'exploitation, un solde négatif de 4,9 MDH au lieu de -3,7 MDH une année auparavant. Cette contre-performance résulte de l'augmentation des charges d'exploitation. Le résultat financier s'est établi à -1,4 MDH contre -1,1 MDH en 2009. Le résultat net est ainsi passé de -4,8 MDH en 2009 à -6,2 MDH en 2010.



NEW MARINA CASABLANCA (NMC)

Durant l'année 2010, la société New Marina Casablanca (NMC) a constitué son équipe de gestionnaires devant accompagner la réalisation et l'exploitation des composantes touristiques du projet « Casablanca Marina ».

L'activité en 2010 a été marquée par les événements suivants :

- Acquisition auprès de la CGI des terrains nécessaires pour la réalisation des composantes touristiques du projet Casablanca Marina pour une superficie globale de 2,9 hectares ;
- Lancement d'une étude de positionnement auprès de Jones Lang Lassalle ;
- Désignation des architectes pour l'élaboration du master plan du projet.

NMC a dégagé, au titre du résultat d'exploitation, un solde négatif de 7,6 MDH au lieu de -2 MDH une année auparavant. Cette contre-performance résulte de l'augmentation des charges d'exploitation. Le résultat net s'est ainsi établi à -7,7 MDH contre -2 MDH en 2009.

SOCIÉTÉ HOTELIÈRE DU MAROC (SHM)

L'année 2010 a été marquée par :

- L'acquisition de l'hôtel 4* les Omayades Agadir auprès du CIH d'une capacité de 144 chambres.
- L'achèvement de la réalisation de la Place Mohammed VI.

PLACE MOHAMMED VI :

Consistance : restaurant, 2 commerces et aménagement urbain.

Situation : Al Hoceima

Superficie : 28.180 m2.

Investissement : 147 MDH.

HÔTEL MOHAMMED V :

L'achèvement des travaux de rénovation de l'hôtel Mohammed V et sa gestion par Sogatour.

Consistance : hôtel 5* 16 chambres, 5 suites et un fitness

Situation : Al Hoceima

Superficie : 2.907 m2 HO

Investissement : 61 MDH.



COMPLEXE QUEMADO :

Le lancement des travaux de construction des appartements et des bungalows et des travaux de terrassement de l'hôtel du complexe Quemado.

Consistance : hôtel 4* 117 chambres, 49 appartements, 19 bungalows, un spa, une discothèque, des commerces et des restaurants.

Situation : Al Hoceima

Superficie : 24.250 m² HO.

Investissement : 390 MDH.

COMPLEXE RIF :

Le lancement des travaux de construction des appartements et des travaux de fondation de l'hôtel du complexe Rif.

Consistance : hôtel 4* 150 chambres, 63 appartements, un spa, une discothèque et un club house.

Situation : Nador

Superficie : 25.050 m² HO.

Investissement : 450 MDH.

SHN a dégagé, au titre du résultat d'exploitation, un solde négatif de 21,7 MDH, au lieu de -5,2 MDH une année auparavant. Ce résultat est la conséquence de la fermeture de l'hôtel Mohammed V jusqu'au mois de juillet 2010 et de l'augmentation des dotations d'exploitation. Le résultat financier s'est établi à -5,4 MDH, au lieu de -5,6 MDH une année auparavant. Le résultat net s'est ainsi chiffré à -34,5 MDH, au lieu de -18,2 MDH en 2009.

FONCIERE CHELLAH

Dans le cadre de sa stratégie d'intervention, notamment le développement d'un portefeuille d'actifs immobiliers destiné à la location d'espaces bureaux, de commerces et de logistique d'une consistance globale d'environ 600 000 m² à l'horizon 2020, Foncière Chellah a procédé au cours de l'exercice 2010 à l'acquisition :

1. d'actifs opérationnels loués, en l'occurrence, Sumica, passage Socco et place Maréchal à Casablanca, et
2. de quatre parcelles de terrains (ilots 2 à 5) à Bab Ryad à Rabat, et ce pour réaliser un espace de bureaux.

En parallèle, plusieurs projets structurants ont été lancés. Au port de plaisance M'diq, les premiers travaux pour la réalisation d'un centre commercial, d'un restaurant en mer sur pilotis et d'un espace bureaux ont été lancés durant le mois d'avril 2010 sur le domaine portuaire moyennant une occupation temporaire du domaine public et ce, dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence Nationale des Ports (ANP).

A Rabat, Foncière Chellah, via sa filiale Arribat Center, a lancé les travaux de terrassement du projet « Arribat Center » qui se compose d'un Hôtel 5 étoiles, des espaces Bureaux, un centre Commercial avec hyper, des Parkings et un Multiplex. Ces travaux ont été achevés au cours de l'année 2010. Cette année a été marquée aussi par la reprise des études techniques et de merchandising afin d'optimiser les fonctionnalités de ce projet. Le coût estimé de ce centre multifonctionnel est de 2 milliards de dirhams.

Toujours à Rabat, Foncière Chellah poursuit la réalisation du programme Ryad Center (espaces bureaux en étages et commerce en RDC) dont les études APD sont terminées et les travaux de terrassements effectués. Le démarrage des travaux est prévu pour le mois d'avril 2011.

A souligner que les travaux de gros œuvres réalisés sur le projet « Parcelle 22 », d'une consistance de 8 472 m², sont achevés à hauteur de 60%. Ce projet est situé à proximité de Mahaj Ryad à Rabat.

Le projet Lear entrant dans le cadre d'un partenariat entre Casanearshore et Foncière Chellah est à un stade bien avancé. La livraison de ce projet d'usine, qui comprend aussi les aménagements extérieurs, est prévue pour le mois d'avril 2011.

A Casablanca, les travaux d'architecture du projet « Centre commercial Marina de Casablanca » porté par la société ALDAR (joint venture entre Foncière Chellah et Marjane respectivement à hauteur de 40% et 60%), ont été engagés après validation de la dernière esquisse. La quasi totalité des intervenants du projet (groupement d'architectes, MOD et du bureau d'études) ont été désignés.

L'exercice 2010 a été marqué également par une opération d'augmentation du capital de Foncière Chellah, faisant





passer ledit capital de 280 MDH à 1 231 MDH, ainsi que la cession de deux actifs : les espaces Oudayas au profit de CDG Développement ainsi qu'une opération de Lease-Back sur 10 hangars « Zone Industrielle de Gzenaya » avec Maroc Leasing.

Au niveau de la commercialisation, Foncière Chellah a poursuivi la commercialisation de son patrimoine, notamment les bureaux situés au Zénith Millénium à Casablanca à de nouveaux locataires après leur libération par la société DELL.

En 2010, le chiffre d'affaires de Foncière Chellah s'est établi à 108 MDH, soit une progression de 16% grâce aux loyers perçus sur de nouveaux actifs et à l'augmentation des loyers des actifs existants. L'activité de la société s'est soldée en 2010 par un résultat d'exploitation positif de 12,5 MDH. Le résultat net négatif de 10,2 MDH est imputé à la hausse considérable des charges d'intérêts suite aux différents prêts contractés, et de l'effort de constitution des provisions « clients ».

ACCES CAPITAL ATLANTIQUE MAROC (ACAMSA)

Créé en 2001, le Fonds ACAMSA est dédié au financement des entreprises marocaines à fort potentiel de développement. Il regroupe autour de la CDG d'autres institutionnels de premier rang tels qu'AXA Assurance, CNIA Assurance, MAMDA/MCMA et WAFA Assurance. Le Fonds ACAMSA est géré par CDG Capital Private Equity.

Le Fonds ACAMSA a investi depuis sa création dans 9 sociétés, pour un montant total de 147,6 MDH. Il compte ainsi parmi ses participations, les sociétés Hightech Payment Systems (HPS), Aéronautique Sefcam, Finapack, Gespac Maroc/Aéroinvest, Sanash Sécurité, Aixor, Juice & Nectar Partners et Newrest Maroc.

La valeur marchande du portefeuille global (y compris les participations cédées) à fin 2010 s'est élevée à 256,8 MDH, soit une croissance de 74% par rapport aux investissements réalisés (en portefeuille et cédés). Au terme de l'exercice 2010, le total des plus-values réalisées sur les titres de participations cédées s'est établi à 102,1 MDH.

Au 31/12/2010, le résultat net du fonds ACAMSA est passé à 22,5 MDH contre -0,8 MDH à fin 2009, en raison des cessions réalisées sur les participations du Fonds dans Aixor et HPS.

FONDS SINDIBAD

Créé en 2002 et doté d'un capital de 48 MDH, le Fonds Sindibad est le premier fonds d'amorçage au Maroc destiné aux sociétés marocaines innovantes, en création ou récemment créées, opérant notamment dans les domaines des sciences de l'ingénierie, des sciences de la vie et des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Initié par la CDG, le Fonds compte dans son tour de table la BEI, la CDC, ONA et Maroc Telecom.

En 2010, le Fonds a procédé à un investissement supplémentaire de 500 KDH dans la société Ommadate de Commerce et d'Industrie. Ainsi, depuis sa création, le Fonds a investi un montant global de 30,1 MDH dans 9 participations (Atlas Eden, Lead Design, Protenia, SN2B, RXR Protect, Ecotechno, Devocean, C2i2t et Ommadate de Commerce et d'Industrie).

En Septembre 2010, le Fonds Sindibad a réalisé sa deuxième sortie en cédant la totalité des actions et des obligations convertibles détenues dans la société RXR au profit du fondateur.

FONDS CAPMEZZANINE

Créé en 2008, le Fonds CapMezzanine est un fonds de capital développement et de transmission d'une taille de 350 MDH. Il regroupe dans son tour de table de prestigieux actionnaires : la CDG, la BEI, la MAMDA/MCMA, la SCR, le fonds FCPR PME Innovation appartenant au Groupe CDC, Axa Assurance Maroc et Wafa Assurance.

Il propose une offre de financement mixte regroupant l'investissement en capital développement (equity) et en dette mezzanine.

Durant l'exercice 2010, l'effort de prospection a porté sur plusieurs opportunités d'investissement, dont 3 dossiers d'investissement ont été présentés au Comité d'Investissement qui en a retenu deux pour 85 MDH.

Au terme de l'année sous revue, le Fonds CapMezzanine a investi dans 3 sociétés (Jet Alu Maroc, Folly Fashion et Transcall) pour un montant total de 97,5 MDH. La valeur marchande du portefeuille global à cette même date s'est élevée à 140,2 MDH, soit une croissance de 44% par rapport au montant investi. Sur la base du portefeuille de participations à fin 2010, la plus-value latente serait de 42,7 MDH.





FONDS MAROC FORÊT

Le Fonds Maroc Forêts (FMF) est un fonds d'investissement forestier créé conjointement par la CDG et la CDC, ayant pour objectif la plantation de 25.000 hectares sur dix ans.

L'année 2010 a été marquée par la prise en charge de 2 nouveaux terrains d'une superficie de 466 hectares situés dans les régions d'Oujda et de Khénifra. Ainsi, à fin 2010, les terrains pris en charge par le FMF sont au nombre de 8 et la superficie totale gérée est portée à 5.740,87 Ha. De ce fait, les réalisations en matière de recherche et prise en charge de terrains ont représenté, au terme de l'année sous revue, 23% par rapport à l'objectif de 25.000 Ha fixé au départ.

Par ailleurs, le programme de reboisement réalisé au titre de la campagne 2009-2010 pour le compte du FMF a concerné plus de 1.139 hectares, portant ainsi la superficie globale reboisée à 2.892 hectares.

L'activité du FMF au cours de cette année a également concerné l'exploitation du bois acquis sur pied dans le cadre du projet Atlantic Free Zone entrepris par MEDZ.

En termes de performances, le fonds a réalisé un chiffre d'affaires de 6,4 MDH suite à la vente du bois du projet de MEDZ. Le résultat d'exploitation a atteint 1,8 MDH et le résultat net ressort à 106,6 KDH.

INFRAMED

Premier instrument de financement de l'Union pour la Méditerranée, InfraMed est un fonds d'investissement dédié à trois secteurs prioritaires choisis pour leur caractère structurant à savoir les nouvelles infrastructures urbaines, les infrastructures énergétiques et les infrastructures de transport.

Le premier closing effectué en mai 2010 à Paris et réservé aux cinq co-sponsors a permis d'atteindre un engagement de souscription de 385 M€, réparti entre la CDC et la CDP respectivement pour 150 M€, la BEI 50 M€, la CDG 20 M€ et EFG 15 M€. Le fonds envisage de s'élargir dans le cadre

de closings ultérieurs à d'autres investisseurs européens, méditerranéens, des pays du Golfe ou autres, la taille cible étant un milliard d'euros.

Le fonds InfraMed alloue deux compartiments locaux pour les investissements au Maroc et en Egypte, chacun d'une taille maximum de 20% de l'engagement global du fonds, ne pouvant être inférieur à 100 M€. Les investissements dans ces deux pays seront réalisés exclusivement en co-investissement avec des fonds d'infrastructures locaux créés à cet effet par la CDG (Fonds InfraMaroc) et par EFG Hermes (Fonds InfraEgypte).

La gestion du fonds InfraMed, à l'exception des compartiments locaux destinés aux investissements au Maroc et en Egypte, est confiée à une société de gestion indépendante « InfraMed Management SAS » de droit français détenue à 100% par l'équipe de gestion.

La gestion du compartiment local d'InfraMed est assurée par CDG Capital infrastructures, filiale à 100% de CDG Capital. Cette nouvelle structure se charge également de la gestion du fonds d'infrastructure InfraMaroc.

Ce premier exercice de la Société a essentiellement été consacré à la finalisation du processus juridique et à la mise en place du cadre comptable, financier et commercial du projet InfraMed. Ceci a permis de démarrer l'activité d'investissement, le 27 décembre 2010.

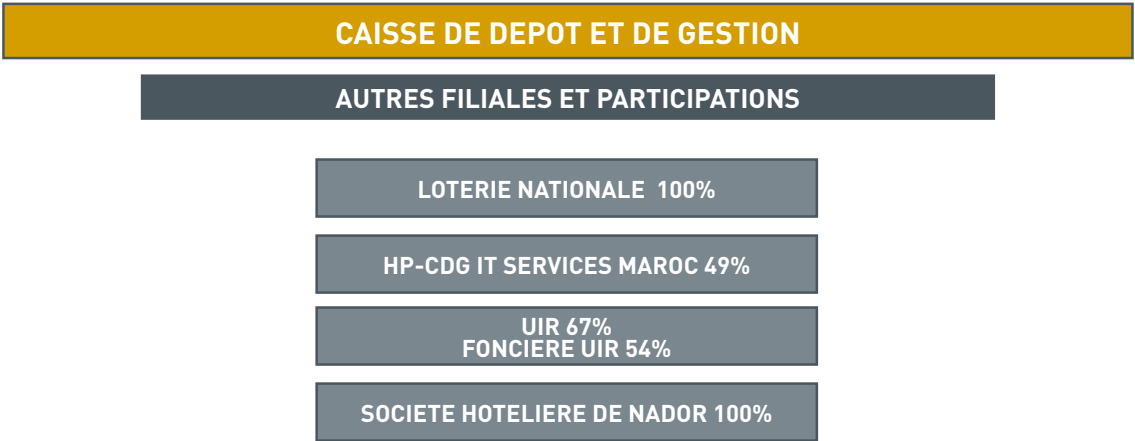
La Société a par ailleurs signé deux contrats de conseil d'investissement marocain et égyptien respectivement en dates du 17 et 19 décembre 2010 afin de bénéficier des services de CDG Capital Infrastructure et de Egyptian Fund Management pour l'identification de projets au Maroc et en Egypte

Au cours de l'exercice 2010, soit huit mois d'activité, la société a réalisé 3 augmentations de capital, pour un montant total prime d'émission incluse de 9.090.197 euros. Le capital social s'est élevé au 31 décembre 2010 à 140.402 euros et le résultat net ressort à -6.881.147 euros.



INFRAMED





LOTIERIE NATIONALE

Depuis sa création en décembre 1971, la Loterie Nationale n’a cessé d’évoluer au gré des décennies. Des produits phares connus de tous, ainsi qu’une Institution de poids qui ne cesse de se challenger et d’acter en tant qu’entreprise citoyenne de premier ordre.

En effet, de la création du Loto au Maroc il y a plus de 30 ans, devenu le plus célèbre des jeux de hasard, au soutien conséquent d’associations et Fondations qui œuvrent pour le bien-être social des marocains, la Loterie Nationale est, de fait, un acteur majeur du paysage économique et social marocain.

Au cours de l’année 2010, la Loterie Nationale a poursuivi son élan de développement par la mise en place de différents projets structurants.

Ainsi, il a été procédé à la conclusion d’un accord stratégique de partenariat avec la compagnie Intralot qui a mis en place, le 8 août 2010, un système d’exploitation des jeux on-line au même niveau technique et fonctionnel que les systèmes les plus évolués utilisés par les plus grandes loteries à travers le monde.

Il est attendu de ce partenariat la réalisation d’objectifs précis qui se déclinent en termes de modernisation, de développement de nouveaux produits, de nouveaux modes d’accès aux jeux (multimédia, mobile, Internet...), d’extension du nombre de points de vente et enfin, de croissance significative des résultats et ce, au cours des 5 prochaines années.

La Loterie Nationale a fait le choix d’un développement compétitif et responsable. Aussi, assure-t-elle l’attractivité de son offre en demeurant fidèle aux principes éthiques qui régissent son activité. En 2010, une nouvelle charte visuelle pour toute communication des produits de la Loterie Nationale a intégré, entre autre, un logo en faveur du jeu responsable. De plus, la charte éthique existante a été optimisée en faveur d’une protection optimale des mineurs, et des populations vulnérables.

Courant 2010, la Loterie Nationale a également modernisé son logo, à travers un relifting qui reflète au mieux ses valeurs ainsi que son cœur d’activité, à savoir les jeux de tirage.



La nouvelle identité visuelle véhicule au mieux les valeurs la société, à savoir : Dynamisme, Citoyenneté, Transparence et Responsabilité.

Concernant l'activité commerciale, la société a réalisé des ventes de 472,1 MDH en 2010. Le Loto reste le fer de lance des produits de la Loterie Nationale, représentant 36,4% de l'activité.

En matière des performances financières, la marge brute de la Loterie Nationale a enregistré une amélioration relative par rapport à l'exercice 2009 pour atteindre 38,8 MDH à fin 2010, soit 8,2% du chiffre d'affaires TTC de l'exercice et une évolution de +160 Pbs en comparaison avec l'exercice précédent.

A l'instar des années précédentes, le résultat net de l'entreprise est non significatif, reflétant la politique de l'entreprise à reverser la quasi-intégralité de ses revenus dans le cadre des activités de mécénat, pour un montant de l'ordre de 15 MDH.

CHIFFRE D'AFFAIRES :

472,1 MDH

MARGE BRUTE :

38,8 MDH

ACTIONS DE MÉCÉNAT :

15 MDH

HP-CDG IT SERVICES MAROC

HP-CDG IT Services Maroc est une joint-venture entre Hewlett-Packard, leader mondial de l'industrie des technologies de l'infrastructure et la Caisse de Dépôt et de Gestion, principal investisseur institutionnel au Maroc, qui a pour vocation de développer les métiers de l'Offshore au Maroc.

HP-CDG IT Services Maroc, via ses deux sites de production (Rabat et Technopolis), offre à ses clients une solution complète en matières d'infrastructures, logiciels et services :

- La Gestion des Infrastructures (ITO), qui garantit l'adéquation de la gestion des infrastructures techniques aux objectifs de performance, de sécurité et d'optimisation des coûts, et couvre deux types de services :
 - Global Service Desk : gestion des postes de travail
 - Datacenter Services : gestion des serveurs
 - Les Services Applicatifs (APPS), qui permettent aux clients de bénéficier d'une offre en termes de TMA Corrective, Préventive et Evolutive, développement, testing, et intégration.
- Le Business Process Outsourcing (BPO), qui industrialise les processus de Support ou permet d'améliorer la prestation rendue et de réduire les coûts de fonctionnement.

HP CDG IT Services Maroc a obtenu en 2010 la certification ISO 27001. Ce label démontre sa conformité avec les standards internationaux de gestion de la sécurité de l'information et sa capacité à répondre aux plus hautes exigences de ses clients dans ce domaine.

En 2010, HP-CDG IT Services Maroc a gagné la confiance de plusieurs clients locaux et internationaux, dont principalement :

- Service Desk: signature d'un contrat avec Alcatel Lucent avec recrutement de 40 ressources ;
- Services Applicatifs : signature d'un contrat avec France Telecom pour la gestion du système de Paie ;
- BPO : signature d'un contrat avec Accor (gestion des réservations dans l'espace francophone et hispanophone) ;
- Clients Locaux : CIH (Mise en Œuvre du progiciel Oracle Business Suite).

En sus du delivery continu des prestations d'infogérance, l'année 2010 a connu la mise en production avec succès de plusieurs projets importants dont notamment :

- Mise en place de l'infrastructure pour le SIRH du groupe CDG ;
- Mise en place d'une solution de gestion budgétaire à la CDG ;
- Mise en place d'une solution de gestion privée à CDG Capital.





UNIVERSITÉ INTERNATIONALE DE RABAT (UIR)

Inaugurée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI le 14 septembre 2010, l'Université Internationale de Rabat est née de la volonté des gouvernements marocain et français de répondre aux priorités économiques, politiques et sociales des pays de la rive sud de la Méditerranée.

Dans le cadre d'un partenariat public-privé, le Gouvernement du Maroc et l'UIR ont signé un contrat de développement qui engage l'Etat sur une obligation de moyens et l'UIR sur une obligation de missions, à savoir :

- Proposer des formations de haut niveau correspondant aux critères internationaux et accompagnant les projets structurants lancés par le Royaume, et
- Développer une activité de Recherche-Développement de pointe.

Au terme de l'année 2010, l'Université Internationale de Rabat a conclu différentes conventions de partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur publics et privés, des laboratoires de recherche et des groupes industriels. Au niveau de la recherche, l'UIR a signé différents contrats de recherche, a déposé 3 brevets dans le domaine des énergies renouvelables et a créé sa première start-up.

Par ailleurs, l'année 2010 a vu le lancement des travaux de construction de la première tranche, constituée d'un bâtiment d'enseignement de 10.000 m² et d'une résidence universitaire de 8.425 m².

Le nombre d'étudiants inscrit à l'UIR au titre de l'année universitaire 2010-2011 est de 174. L'UIR vise à porter son effectif à 600 pour la rentrée 2011-2012 puis à 5.000 étudiants à l'horizon 2020. Le programme d'investissement 2011-2015 prévoit la construction de 113.625 m² correspondant à une enveloppe globale de 1.215 MDH financée à concurrence de 50% en fonds propres et 50% en dettes.

INVESTISSEMENTS PRÉVUS SUR 5 ANS :
1.215 MDH
EFFECTIF PRÉVISIONNEL :
600 ÉTUDIANTS EN 2011-2012 ET 5.000 EN 2020

RÉGION
KÉNITRA
FÈS - MÉKNÈS



MEDZ



Medz.

Commune
urbaine de Fès.

Plusieurs unités hôtelières et résidentielles, un parcours de golf de 18 trous et un futur cœur de vie et d'animation de la ville.

Resort golfique intégré, Oued Fès constituera le nouveau pôle touristique de la ville.

MEDZ



Région du Gharb Chrarda Bni Hssen, situé entre deux grands pôles régionaux, Casablanca et Tanger, le site bénéficie d'une excellente connectivité.

30 000
emplois, dont
20 000 directs.

Lots de terrains équipés, unités prêtes à l'emploi, plateaux de bureaux, cité de l'électronique & une zone high-tech, zone logistique, zone administrative, équipements publics et de proximité, commerces et services, hôtel, restaurants et centre d'expositions...

AFZ est l'une des premières plateformes industrielles intégrées de dernière génération, ciblant les secteurs de l'industrie, notamment l'équipement automobile, les activités connexes et à l'export, la logistique industrielle ainsi que les services support à l'industrie (maintenance, bureaux d'études, centres d'affaires...).

MEDZ



MEDZ

Commune de
Sidi Slimane
Moul Kifane
(Sud de
Meknès).

16 000

Parc agro-industriel zone logistique dédiée au parc, grande industrie IAA.

Agropolis offrira aux investisseurs des terrains viabilisés, des bâtiments industriels prêts à l'emploi, des plateaux de bureaux et une pépinière d'entreprises. Il proposera également de multiples services aux entreprises et aux personnes, notamment un guichet unique, un appui à l'innovation, des restaurants d'entreprise, un transport collectif, des services d'hygiène et de santé...

medz

fès
shore
COG DEVELOPMENT

MEDZ



Parc intégré dédié aux activités de services informatiques, de traitement de données et des processus métiers.

Bureaux et espaces de services, espaces de restauration, commerces centre de sport, guichet administratif.

Fès (route de Harazem), à mi-chemin en villes de Mekn Ifrane.

15 000
emplois

MEDZ

JNANE SAIS



Projet territorial
comprenant des
zones résidentielle,
commerciale et
industrielle.

Quartiers résidentiels
thématisés, équipements
culturels, équipements
sportifs, équipements
commerciaux, campus
universitaire, zone
d'activités, parc régional
(base de loisirs, parc
zoologique, espaces
verts...).

Province de
Moulay Yacoub
- Sud Ouest de
la ville de Fès.

280 000 habitants
(à horizon 2030)
Densité du projet
habitants/ha.

280 000 habitants
(à horizon 2030) /
Densité du projet
habitants/ha.

60 000 emplois

- COMPTES SOCIAUX
- COMPTES CONSOLIDÉS

RAPPORT FINANCIER

COMPTES SOCIAUX

Au 31 décembre 2010, la CDG a réalisé un bénéfice net de 1.466,3 MDH contre 401 MDH un an auparavant, soit une progression de 1.065,3 MDH ou 266%, résultant du produit net bancaire (PNB) qui a augmenté de 10,8 MDH ou 0,7%, de l'exploitation non bancaire qui s'est accrue de 288,9 MDH et des provisions nettes (dotations et reprises) qui ont reculé de 1.348,4 MDH, et ce malgré une hausse des charges générales d'exploitation de 16,8 MDH ou 5,2%, une baisse du résultat non courant de 397,8 MDH et une hausse de l'IS de 168,2 MDH.

L'analyse du compte de produits et charges fait ressortir les variations suivantes :

1. EXPLOITATION BANCAIRE

1.1 Les produits

En se situant à 3.233 MDH contre 3.150,2 MDH précédemment, les produits font état d'une hausse nette de 82,8 MDH ou 2,6%, provenant :

- des opérations avec la clientèle qui ont progressé de 107,1 MDH ou 52% grâce aux intérêts dus par les filiales ;
- des produits des titres de propriété qui ont augmenté de 226,6 MDH ou 18% par rapport au 31/12/2009, grâce aux plus-values de cession réalisées sur les titres de placement, et ce malgré une baisse des dividendes sur les titres de participation ;

- des commissions sur prestations de service qui ont évolué de 6,3 MDH ou 19% en raison des opérations sur titres ;
- des autres produits bancaires qui ont connu un accroissement de 4,6 MDH représentant les intérêts de retard encaissés par la CDG suite au paiement des impôts effectué pour le compte du Fonds Marocain de Placement (FMP) ;
- des opérations avec les établissements de crédit qui, elles par contre, ont enregistré une régression de 6,2 MDH ou 6% ;
- des intérêts des titres de créance qui, eux aussi, ont diminué de 255,7 MDH ou 17% par rapport à fin décembre 2009, dû notamment :

- aux titres de placement dont les intérêts affichent une régression de 81,2 MDH malgré une augmentation de l'encours global au 31/12/2010 de 1.690 MDH par rapport à fin décembre 2009, progression récente ne produisant pas encore d'effet en matière d'intérêt ;

- aux titres d'investissement dont les intérêts affichent une chute de 178,2 MDH malgré une évolution de l'encours global au 31/12/2010 de 2.330 MDH par rapport au 31 décembre 2009, hausse récente ne produisant pas encore d'effet.

Leur répartition s'est établie comme suit :

1) PRODUITS RÉALISÉS AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		92,20 MDH
•	intérêts sur comptes courants	11,68 MDH
•	intérêts sur valeurs reçues en pension	7,57 MDH
•	intérêts sur prêts de trésorerie	21,72 MDH
•	intérêts sur prêts financiers	45,15 MDH
•	diverses commissions	6,08 MDH

2) PRODUITS RÉALISÉS AVEC LA CLIENTÈLE	311,88 MDH
--	------------

- | | | |
|---|---|------------|
| • | intérêts dus par les filiales et participations | 309,70 MDH |
| • | intérêts sur valeurs reçues en pension | 0,06 MDH |
| • | intérêts sur prêts au personnel | 2,12 MDH |

3) PRODUITS DES TITRES DE CRÉANCE	1.289,83 MDH
-----------------------------------	--------------

- | | | |
|---|-------------------------|--------------|
| • | titres de placement | 112,97 MDH |
| • | titres d'investissement | 1.176,86 MDH |

4) PRODUITS DES TITRES DE PROPRIÉTÉ	1.493,67 MDH
-------------------------------------	--------------

- | | | |
|---|--|------------|
| • | dividendes titres de participation | 939,81 MDH |
| • | jetons de présence titres de participation | 0,20 MDH |
| • | dividendes titres de placement | 52,77 MDH |
| • | plus-values de cession sur titres de placement | 500,89 MDH |

5) COMMISSIONS SUR OPÉRATIONS SUR TITRES	39,64 MDH
--	-----------

6) AUTRES PRODUITS BANCAIRES (INTÉRÊTS FACTURÉS AU FMP)	5,75 MDH
---	----------

1.2 Les charges

Elles se sont chiffrées à 1.775,1 MDH au lieu de 1.703,2 MDH un an auparavant, enregistrant ainsi une hausse nette de 71,9 MDH ou 4,2% qui découle :

- des intérêts servis à la clientèle qui ont progressé de 113,9 MDH ou 9%, impactée par la hausse des dépôts et consignations ;
- des intérêts et charges assimilées des titres de créance qui ont augmenté de 9 MDH ou 25% ;

- des intérêts et charges assimilées des opérations avec les établissements de crédit qui, eux, ont connu une baisse de 42,1 MDH ou 11%, due aux intérêts sur les valeurs données en pension et sur les avances au jour le jour, et ce malgré une hausse des intérêts servis à la CEN de 12,7 MDH ;
- des frais sur prestations de service qui, eux aussi, ont régressé de 8,9 MDH ou 16%.

Leur structure se décompose comme suit :

1) INTÉRÊTS SUR LES OPÉRATIONS AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	341,60 MDH
--	------------

- | | | |
|---|---|------------|
| • | intérêts sur valeurs données en pension | 0,22 MDH |
| • | intérêts sur avances reçues au jour le jour | 0,16 MDH |
| • | intérêts CEN | 341,22 MDH |

2)	INTÉRÊTS DES OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	1.340,30 MDH
	- dépôts - consignations - CNSS	301,71 MDH 131,81 MDH 906,78 MDH
3)	PERTES SUR TITRES	45,20 MDH
	- de placement - d'investissement	6,46 MDH 38,74 MDH
4)	FRAIS SUR PRESTATIONS DE SERVICE	48,04 MDH

L'exploitation bancaire au 31 décembre 2010 a dégagé un excédent (PNB) de 1.457,8 MDH contre 1.447 MDH un an auparavant, soit 10,8 MDH ou 0,7% de hausse, due à la progression de 82,8 MDH ou 2,6% des produits d'exploitation bancaire (notamment les produits des titres de propriété), plus importante que celle des charges (+71,9 MDH).

2. EXPLOITATION NON BANCAIRE

2.1 Les produits

Ils se sont établis à 1.806,8 MDH au lieu de 4.225,5 MDH pour la même période de l'exercice 2009, soit une baisse de 2.418,7 MDH ou 57% et englobent les éléments suivants :

- 1) Variation de stock de produits réalisés dans le cadre de la promotion immobilière pour 1.342,7 MDH ;
- 2) Produits divers pour 464,1 MDH dont 459 MDH concernent les plus-values réalisées

suite à la cession d'immobilisations financières et corporelles.

2.2 Les charges

Les charges d'exploitation non bancaire se sont élevées à 1.359,3 MDH contre 4.066,9 MDH un an auparavant, soit 2.707,6 MDH ou 67% de baisse et représentent les dépenses enregistrées sur les terrains pour 1.342,7 MDH, ainsi que les moins-values subies suite à la cession d'immobilisations financières et corporelles pour 16,6 MDH.

3. EXPLOITATION GÉNÉRALE

Les charges générales d'exploitation ont atteint 338,1 MDH contre 321,3 MDH un an auparavant, en progression de 16,8 MDH ou 5,2%, due essentiellement aux charges de personnel qui augmentent de 19 MDH ou 18%, et ce malgré une baisse des charges externes de 12 MDH ou 7%.

Elles se composent des :

Charges de personnel	125,89 MDH
Impôts et taxes	6,92 MDH
Charges externes	165,19 MDH
Dotations aux amortissements	40,09 MDH

4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

Elles se sont chiffrées à 356,6 MDH contre 934,2 MDH au 31/12/2009, en baisse de 577,6 MDH ou 62%, les dotations aux provisions et les pertes sur créances irrécouvrables correspondent aux rubriques suivantes :

- provision sur créances en souffrance pour 1,2 MDH ;
- pertes sur créances irrécouvrables pour 0,3 MDH ;
- provision sur bons du Trésor des titres de placement pour 0,03 MDH ;
- provision sur les actions des titres de placement pour 6,5 MDH ;
- provision sur les titres de participation pour 231,2 MDH ;
- provision pour risques et charges de 117,4 MDH.

5. REPRISES SUR PROVISIONS

Au 31 décembre 2010, les reprises sur provisions se sont élevées à 808,6 MDH contre 37,7 MDH un an auparavant, soit une hausse de 770,9 MDH et concernent :

- les créances en souffrance pour 0,9 MDH ;
- les bons du Trésor et valeurs assimilées des titres de placement pour 4,5 MDH ;
- les actions des titres de placement pour 148,9 MDH ;
- les actions des titres de participation pour 442,7 MDH ;
- les risques et charges pour 211,6 MDH.

6. RÉSULTAT NET

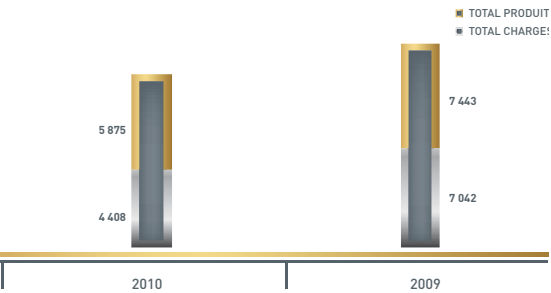
Le résultat net enregistré à fin décembre 2010 s'est élevé à 1.466,3 MDH au lieu de 401 MDH à la même période de l'exercice précédent,

faisant ainsi état d'une hausse de 1.065,3 MDH ou 266%. Cette progression résulte :

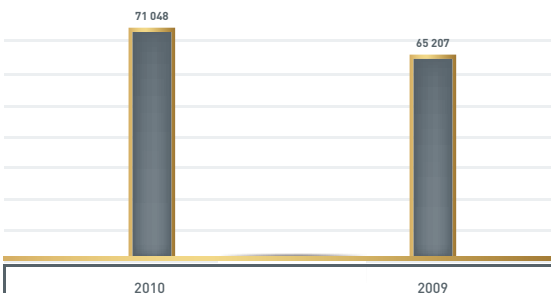
- du produit net bancaire (PNB) qui a augmenté de 10,8 MDH ou 0,7%,
- de l'exploitation non bancaire qui s'est accrue de 288,9 MDH grâce aux plus-values nettes réalisées sur la cession d'immobilisations financières et corporelles,
- des provisions nettes (dotations et reprises) qui ont reculé de 1.348,4 MDH,

et ce, malgré une hausse des charges générales d'exploitation de 16,8 MDH, une baisse, par rapport au 31 décembre 2009, du résultat non courant de 397,8 MDH et une hausse de l'IS de 168,2 MDH.

Produits et charges



Total Bilan



B. COMPTES CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2010, le total bilan consolidé IFRS s'est élevé à 146.234 MDH, en progression de 13.584 MDH ou 10,24% par rapport à l'exercice précédent et le résultat net part du Groupe s'est établi à 1.914 MDH contre 733 MDH en 2009.

1. ACTIF CONSOLIDÉ

- Les actifs Financiers à la Juste Valeur (JV) par résultat ont progressé de 710 MDH s'expliquant principalement par des acquisitions de titres de participation classés dans cette rubrique chez la SCR pour 742 MDH, atténuée par une diminution de 27 MDH constatée chez ACAMSA.
- Les actifs financiers disponibles à la vente ont enregistré une augmentation de 8.410 MDH ou 32,36 % par rapport à 2009, celle-ci se décline comme suit :
 - CDG pour 5.005 MDH due essentiellement à l'acquisition des titres BMCE pour 3.391 MDH et une augmentation de la JV des titres détenus pour 1.235 MDH ;
 - FIPAR pour 1.631 MDH expliquée notamment par les mouvements sur titres de participation pour 321 MDH, l'impact de la JV pour 261 et l'impact de la sortie de 15% des titres MEDITEL pour 1.048 MDH ;
 - CDG CAPITAL pour 630 MDH, justifiée par les mouvements sur les BTN, les titres de créances et les titres de propriété ;
 - SCR pour 217 MDH principalement expliquée par l'augmentation de la JV sur les titres détenus.
- Les prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés ont accusé une diminution de 2.605 MDH ou 28 %, s'expliquant en grande partie par une

diminution chez la CDG pour 4.438 MDH relative aux valeurs reçues en pension sur les établissements de crédit, compensée par une augmentation chez le CIH pour 697 MDH, CDG Capital pour 520 MDH, CGI pour 346 MDH .

- Les prêts et créances sur la clientèle ont progressé de 415 MDH, due principalement aux augmentations constatées chez le CIH pour 1.029 MDH en raison des reprises opérées sur les créances en souffrance, CDG pour 208 MDH et aux diminutions constatées chez FIPAR pour 367 MDH, FIPAR INTERNATIONAL pour 117 MDH, CREDITLOG 3 pour 111 MDH, HOLDCO pour 104 MDH et CREDITLOG 2 pour 71 MDH.
- Les HTM ou placements détenus jusqu'à échéance ont connu une augmentation de 2.402 MDH attribuable en totalité à la CDG. Cette variation est composée essentiellement d'une acquisition des BTN pour 1.371 MDH et des obligations pour 723 MDH ;
- Les comptes de régularisation et autres actifs ont progressé de 4.816 MDH justifié principalement par les augmentations constatées chez la CDG pour 716 MDH, CASASHORE pour 587, SCR pour 547 MDH, OUEDFES pour 500 MDH, CGI pour 467 MDH et MAHDSALAM pour 340 MDH.
- Les participations dans les entreprises mises en équivalence ont régressé de 950 MDH, passant de 8.607 à 7.657 MDH. Cette variation s'explique par la cession hors groupe de 20% de MEDITEL pour -1.850 MDH, compensée par les augmentations constatées chez RENAULT pour 512 MDH, MDINABUS pour 143 MDH et SANAD pour 125 MDH.
- Les immeubles de placement ont connu une progression de 467 MDH ou 13,53%, constatée essentiellement chez FONCIERE CHELLAH pour un montant de 522 MDH découlant des investissements engagés.

- Les immobilisations corporelles se sont accrues de 458 MDH passant de 4.760 MDH à 5.218 MDH entre 2009 et 2010, cette augmentation s'explique par les acquisitions constatées chez SHN pour 303 MDH, MEDRESORT pour 193 MDH, NEMOTEK TECHNOLOGIES pour 174 MDH, CDGDEV pour 57 MDH, TECHNOLIS pour 70 MDH, MEDI1 TV pour 47 MDH et SIM pour 45 MDH, compensées par des diminutions chez FONCIERE CHELLAH pour 237 MDH et NEMOTEK pour 225 MDH.

2. PASSIF CONSOLIDÉ

- Les dettes envers les établissements de crédit sont en progression de 1.311 MDH principalement justifiée par les augmentations constatées chez FIPAR pour 2.221 MDH et la CDG pour 787 MDH, compensées par des diminutions chez HOLDCO pour 934 MDH, CDG CAPITAL pour 536 MDH et ALMANAR pour 422 MDH ;
- Les dettes envers la clientèle sont en augmentation de 1.883 MDH ou 3 %, essentiellement constatée chez la CDG pour 2.767 MDH, CDG CAPITAL pour 856 MDH, atténuée par une baisse chez CIH pour 1.744 MDH ;
- Les titres de créance émis ont progressé de 3.139 MDH, variation principalement due à celle constatée chez le CIH pour 1.440 MDH, MEDI1 TV pour 300 MDH et la CGI pour 1.500 MDH en raison des émissions d'emprunts obligataires en 2010.
- Les gains ou pertes latents ou différés ont affiché une augmentation de 1.183 MDH ou 62%, s'expliquant par les variations à la hausse de l'impact net de la JV chez la CDG pour 910 MDH, SANAD pour 141 MDH, ATLANTA pour 62 MDH et la SCR pour 59 MDH.

3. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

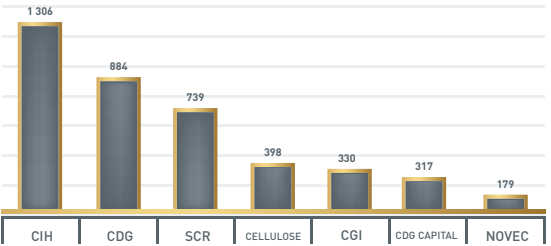
- La marge d'intérêts est en baisse de 376 MDH entre 2009 et 2010 suite à l'accroissement significatif des charges d'intérêts par rapport aux produits d'intérêts. Les principales contributions à cette baisse sont FIPAR pour -172 MDH et CDG pour -125 MDH ;
- La marge sur commissions est en amélioration de 99 MDH, due principalement à l'augmentation des contributions de CDG CAPITAL pour 72 MDH, CIH pour 57 MDH et la baisse de celle de la CDG pour 27 MDH.
- Les gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ont enregistré une hausse significative de 1.197 MDH entre 2009 et 2010. Elle s'explique essentiellement par l'amélioration de la contribution de la CDG pour 632 MDH, TCM pour 317 MDH et FIPAR 126 MDH.
- Les produits des autres activités ont connu une augmentation de 203 MDH en raison principalement de l'augmentation de la contribution de CELLULOSE pour un montant de 590 MDH compensée par la baisse constatée chez la CGI pour 400 MDH.
- Les charges des autres activités ont enregistré une progression de 202 MDH s'expliquant essentiellement par la variation des contributions de la LOTERIE 242 MDH (reclassement en 2010 des primes servies aux joueurs du coût du risque vers cette rubrique), CELLULOSE pour 198 MDH, TECHNOUJDA pour 168 MDH et CGI pour - 333 MDH.
- Le produit net bancaire s'est apprécié de 874 MDH, ou 20% conséquence de l'amélioration de la contribution de la CDG pour 522 MDH et de CELLULOSE pour 401 MDH.
- Les charges générales d'exploitation ont

progressé de 707 MDH ou 28,80% découlant principalement des augmentations constatées chez CIH pour 224 MDH, CGI pour 183 MDH et OUEDFES pour 181MDH.

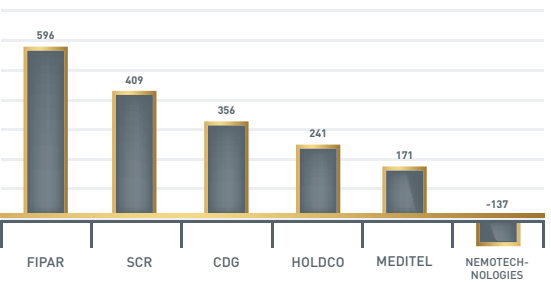
- Les gains ou pertes nets sur autres actifs sont en accroissement de 1.256 MDH entre 2009 et 2010. Ceci résulte des contributions de FIPAR et de HOLDCO qui ont évolué respectivement de 908 MDH et 338 MDH suite à la constatation de la plus value sur cession des titres MEDITEL.
- Résultat net part du Groupe a connu une forte progression entre 2009 et 2010 passant de 733 MDH à 1.914 MDH soit 1.182 MDH ou 161%. Cette évolution s'explique principalement par les améliorations constatées chez FIPAR pour 536 MDH, TCM pour 328 MDH et HOLDCO pour 300 MDH.

4. PRINCIPALES CONTRIBUTIONS

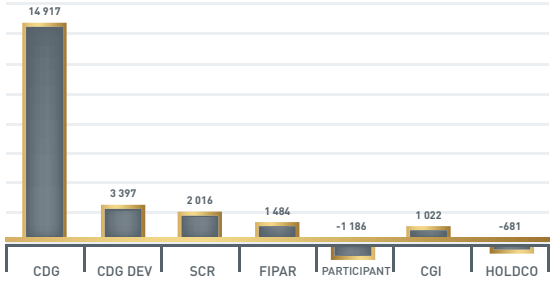
4.1 Principales contributions par entités au PNB consolidé



4.2 Principales contributions par entités au résultat net part du Groupe



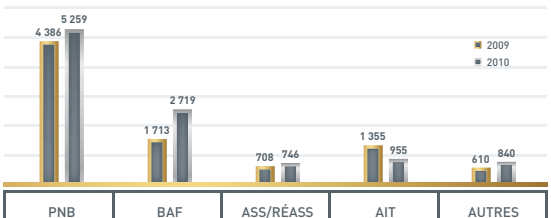
4.3 Principales contributions par entités aux capitaux propres part du Groupe



5. AGRÉGATS PAR MÉTIERS

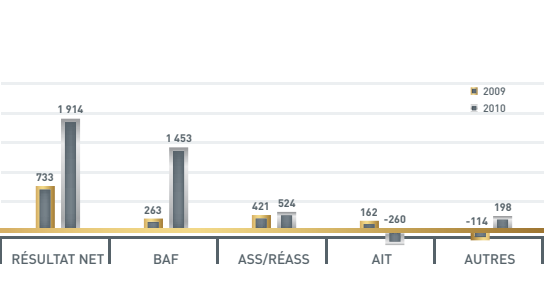
5.1 Contributions par métiers au PNB consolidé

BAF : Banque et activités financières ; Ass/Réass : Assurance et Réassurance ; AIT : Aménagement immobilier et tourisme.



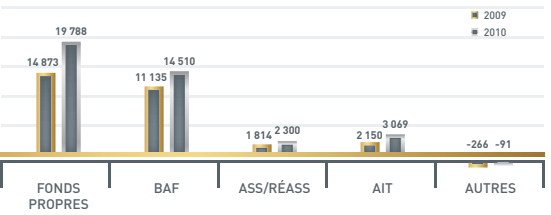
- Le secteur banques et activités financières contribue à hauteur de 51% du PNB soit 2.719 MDH contre 1.713 MDH ou 39% en 2009 ;
- Les principales contributions reviennent au CIH pour 1.306 MDH et CDG pour 1.014 MDH

5.2 Contributions par métiers au résultat net part du Groupe



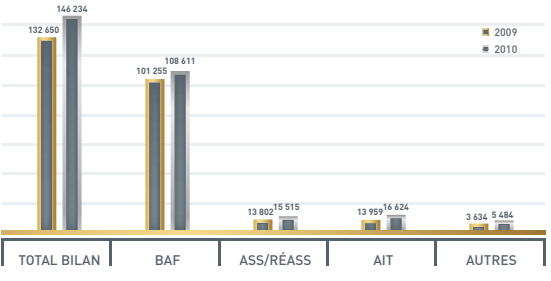
- 75% du résultat net part du Groupe soit 1.453 MDH contre 263 MDH ou 36% en 2009 est généré par le secteur banques et activités financières
- L'essentiel des contributions revient à FIPAR pour 596 MDH, CDG pour 356 MDH et HOLDCO pour 241 MDH.

5.3 Contributions par métiers aux capitaux propres part du Groupe



- L'activité financière contribue à 73% du total des capitaux propres part groupe, soit 14.510 MDH contre 11.135 MDH ou 75% en 2009 ;
- Les contributions les plus significatives reviennent à la CDG pour 14.917 MDH, FIPAR pour 1.484 MDH, CDG CAPITAL pour 533 MDH, HOLDCO pour -681 MDH et FIPARINT pour -1.186 MDH.

5.4 Contributions par métiers au bilan consolidé



- Le secteur banques et activités financières contribue à hauteur de 74% au total bilan, soit 108.611 MDH contre 101.255 MDH ou 76% en 2009.
- Les apports les plus importants découlent des comptes de la CDG pour 70.473 MDH et CIH pour 25.020 MDH.

COMPTES SOCIAUX

BILAN					en DH	
ACTIF	31/12/2010	31/12/2009	Variations			
1. Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor Public Service des Chèques Postaux	481 098 658,2	442 025 836,5	39 072 821,7	8,8%		
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 428 437 031,5	5 892 821 662,6	-4 464 384 631,1	-75,8%		
. A vue	416 275 881,8	807 804 544,2	-391 528 662,4	-48,5%		
. A terme	1 012 161 149,7	5 085 017 118,4	-4 072 855 968,7	-80,1%		
3. Créances sur la clientèle	6 312 350 183,4	6 314 152 119,9	-1 801 936,5	0,0%		
. Comptes à vue débiteurs	35 415 750,5	39 981 426,6	-4 565 676,2	-11,4%		
. Crédits de trésorerie et à la consommation	2 546 943 292,1	2 651 661 779,5	-104 718 487,4	-3,9%		
. Crédits à l'équipement	3 509 380 205,8	3 453 958 036,9	55 422 168,9	1,6%		
. Crédits immobiliers	71 661 428,4	79 063 792,4	-7 402 364,0	-9,4%		
. Autres crédits	148 949 506,6	89 487 084,5	59 462 422,2	66,4%		
4. Créances acquises par affacturage						
5. Titres de transaction et de placement	6 483 416 965,0	4 850 698 178,0	1 632 718 787,1	33,7%		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 273 841 958,3	1 139 369 629,4	1 134 472 328,9	99,6%		
. Autres titres de créance	1 382 640 482,8	708 705 022,4	673 935 460,5	95,1%		
. Titres de propriété	2 826 934 523,9	3 002 623 526,2	-175 689 002,3	-5,9%		
6. Autres actifs	8 791 930 199,9	8 172 303 205,7	619 626 994,2	7,6%		
7. Titres d'investissement	23 366 788 646,0	21 040 442 887,5	2 326 345 758,5	11,1%		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	21 384 228 835,2	20 039 832 572,3	1 344 396 263,0	6,7%		
. Autres titres de créance	1 982 559 810,8	1 000 610 315,3	981 949 495,5	98,1%		
8. Titres de participation et emplois assimilés	23 943 160 794,8	18 261 689 069,4	5 681 471 725,4	31,1%		
. Titres de participation	8 903 769 621,3	6 225 785 577,2	2 677 984 044,1	43,0%		
. Titres de filiales	15 039 391 173,5	12 035 903 492,2	3 003 487 681,3	25,0%		
9. Créances subordonnées						
10. Immobilisations données en crédit-bail et en location						
11. Immobilisations incorporelles	19 610 354,3	15 423 074,2	4 187 280,1	27,1%		
12. Immobilisations corporelles	221 403 633,3	217 467 522,6	3 936 110,7	1,8%		
TOTAL de l'ACTIF	71 048 196 466,4	65 207 023 556,4	5 841 172 910,1	9,0%		

					en DH	
PASSIF	31/12/2010	31/12/2009	Variations			
1. Banques Centrales, Trésor Public, Service des Chèques Postaux	263 111 076,3		263 111 076,3			
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	12 358 429 332,1	11 570 585 926,8	787 843 405,3	6,8%		
. A vue	846 447,4	846 447,4				
. A terme	12 357 582 884,6	11 569 739 479,4	787 843 405,3	6,8%		
3. Dépôts de la clientèle	44 341 863 362,4	41 575 191 477,5	2 766 671 884,9	6,7%		
. Comptes à vue créditeurs	5 909 130 463,4	2 125 962 895,9	3 783 167 567,5	178,0%		
. Comptes d'épargne						
. Dépôts à terme	531 624 106,8		531 624 106,8			
. Autres comptes créditeurs	37 901 108 792,2	39 449 228 581,6	-1 548 119 789,4	-3,9%		
4. Titres de créance émis						
5. Autres passifs	1 605 044 233,0	731 475 120,5	873 569 112,5	119,4%		
6. Provisions pour risques et charges	310 459 073,6	404 608 475,7	-94 149 402,2	-23,3%		
7. Provisions réglementées						
8. Subventions, Fonds publics affectés et Fonds spéciaux de garantie						
9. Dettes subordonnées						
10. Ecart de réévaluation						
11. Réserves et primes liées au capital	10 702 940 333,7	10 524 099 444,9	178 840 888,8	1,7%		
12. Capital						
13. Actionnaires. Capital non versé (-)						
14. Report à nouveau (+/-)						
15. Résultats nets en instance d'affectation (+/-)						
16. Résultat net de l'exercice (+/-)	1 466 349 055,5	401 063 111,0	1 065 285 944,5	265,6%		
TOTAL du PASSIF	71 048 196 466,4	65 207 023 556,4	5 841 172 910,1	9,0%		

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	
RUBRIQUES	2010
I . PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 232 972 623,1
1. Intérêts et produits assimilés des opérations avec les établissements de crédit	92 195 780,1
2. Intérêts et produits assimilés des opérations avec la clientèle	311 876 868,8
3. Intérêts et produits assimilés des titres de créance	1 289 833 790,2
4. Produits des titres de propriété	1 493 671 347,1
5. Produits des immobilisations en crédit-bail et en location	
6. Commissions sur prestations de service	39 642 412,7
7. Autres produits d'exploitation bancaire	5 752 424,3
II . CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 775 149 981,5
8. Intérêts et charges assimilées des opérations avec les établissements de crédit	341 597 843,7
9. Intérêts et charges assimilées des opérations avec la clientèle	1 340 302 470,3
10. Intérêts et charges assimilées des titres de créance émis	45 205 136,8
11. Charges sur les immobilisations en crédit-bail et en location	
12. Autres charges d'exploitation bancaire	48 044 530,7
III . PRODUIT NET BANCAIRE	1 457 822 641,6
13. Produits d'exploitation non bancaire	1 806 759 549,1
14. Charges d'exploitation non bancaire	1 359 295 802,0
IV . CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	338 099 423,3
15. Charges de personnel	125 887 039,6
16. Impôts et taxes	6 921 506,3
17. Charges externes	160 482 917,5
18. Autres charges d'exploitation	4 711 512,3
19. Dotations aux amort. et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	40 096 447,6
V . DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	356 613 231,5
20. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 184 018,6
21. Pertes sur créances irrécouvrables	277 449,0
22. Autres dotations aux provisions	355 151 764,0
VI . REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	808 584 087,4
23. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	891 046,0
24. Récupérations sur créances amorties	
25. Autres reprises de provisions	807 693 041,5
VII . RESULTAT COURANT	2 019 157 821,5
26. Produits non courants	26 374 239,5
27. Charges non courantes	394 953 270,5
VIII . RESULTAT AVANT IMPOTS	1 650 578 790,5
28. Impôts sur les résultats	184 229 735,0
IX . RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 466 349 055,5
TOTAL DES PRODUITS	5 874 690 499,2
TOTAL DES CHARGES	4 408 341 443,7
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 466 349 055,5

en DH		
2009	Variations	
3 150 230 093,0	82 742 530,1	2,6%
98 380 758,7	-6 184 978,6	-6,3%
204 756 113,0	107 120 755,8	52,3%
1 545 550 572,2	-255 716 782,0	-16,5%
1 267 054 569,3	226 616 777,8	17,9%
33 307 241,0	6 335 171,7	19,0%
1 180 838,9	4 571 585,5	387,1%
1 703 221 019,5	71 928 962,0	4,2%
383 697 666,1	-42 099 822,4	-11,0%
1 226 402 679,2	113 899 791,1	9,3%
36 221 225,9	8 983 910,9	24,8%
56 899 448,3	-8 854 917,6	-15,6%
1 447 009 073,5	10 813 568,2	0,7%
4 225 494 671,7	-2 418 735 122,6	-57,2%
4 066 905 910,6	-2 707 610 108,6	-66,6%
321 273 152,4	16 826 271,0	5,2%
106 908 274,0	18 978 765,6	17,8%
598 100,5	6 323 405,8	
172 950 990,9	-12 468 073,3	-7,2%
2 479 463,3	2 232 049,0	90,0%
38 336 323,7	1 760 123,9	4,6%
934 158 367,4	-577 545 135,9	-61,8%
1 686 508,0	-502 489,4	-29,8%
19,0	277 430,0	
932 471 840,4	-577 320 076,5	-61,9%
37 731 391,9	770 852 695,6	
903 616,2	-12 570,2	-1,4%
36 827 775,7	770 865 265,8	
387 897 706,7	1 631 260 114,8	420,5%
29 247 983,7	-2 873 744,2	-9,8%
13 998,4	394 939 272,1	
417 131 692,0	1 233 447 098,5	295,7%
16 068 581,0	168 161 154,0	
401 063 111,0	1 065 285 944,5	265,6%
7 442 704 140,2	-1 568 013 641,1	-21,1%
7 041 641 029,2	-2 633 299 585,5	-37,4%
401 063 111,0	1 065 285 944,5	265,6%

COMPTES CONSOLIDÉS

PERIMETRE DE CONSOLIDATON DU GROUPE CDG au 31/12/2010			
	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
Aménagement, immobilier et tourisme :			
SHN	100,00	100,00	Intégration Globale
HAY RIAD ANDALOUS	100,00	100,00	Intégration Globale
FONCIERE UIR	100,00	53,91	Intégration Globale
PARADISE HOTEL	100,00	100,00	Intégration Globale
WAFI HOTEL	100,00	100,00	Intégration Globale
LE LIDO HOTEL	100,00	100,00	Intégration Globale
TICHKA HOTEL	100,00	100,00	Intégration Globale
ERFOUD HOTEL	100,00	100,00	Intégration Globale
SITZAG HOTEL	100,00	100,00	Intégration Globale
MAHD SALAM	100,00	99,97	Intégration Globale
FONCIERE CHELLAH	100,00	100,00	Intégration Globale
ARRIBAT CENTRE	100,00	100,00	Intégration Globale
MADAIEF	100,00	100,00	Intégration Globale
SIM	100,00	94,87	Intégration Globale
SAI MDIQ	100,00	100,00	Intégration Globale
SDRT	100,00	85,00	Intégration Globale
NEW MARINA	100,00	100,00	Intégration Globale
MED RESORT	100,00	100,00	Intégration Globale
CDG CAPITAL REAL ESTATE	100,00	100,00	Intégration Globale
CDG DEVELOPPEMENT	100,00	100,00	Intégration Globale
AUDA	100,00	100,00	Intégration Globale
CIVAC	100,00	100,00	Intégration Globale
DYAR AL MADYNA	100,00	83,68	Intégration Globale
EXFROM	100,00	99,92	Intégration Globale
INGEMA IMMOBILIERE	100,00	59,29	Intégration Globale
MAROC TOURIST	100,00	100,00	Intégration Globale
ROYAL GOLF DE FES	100,00	100,00	Intégration Globale
SOGATOUR	100,00	100,00	Intégration Globale
SOMADET	100,00	100,00	Intégration Globale
JNANSAISS	100,00	100,00	Intégration Globale
SONADAC	100,00	59,51	Intégration Globale
ZENATA	100,00	100,00	Intégration Globale
MEDZ	100,00	100,00	Intégration Globale
QUE DFES	100,00	100,00	Intégration Globale
SAPS	100,00	100,00	Intégration Globale
HALIOPOLIS	100,00	51,00	Intégration Globale
AFZI	100,00	70,00	Intégration Globale
AGROPOLIS	100,00	100,00	Intégration Globale
CASANEARSHORE	100,00	100,00	Intégration Globale
TECHNOPOLIS OUJDA	100,00	100,00	Intégration Globale
CGI	100,00	80,19	Intégration Globale
ALMANAR	100,00	56,13	Intégration Globale
DYAR AL MANSOUR	100,00	80,19	Intégration Globale
SAMEVIO	100,00	56,13	Intégration Globale
AVBOUSKOURA	100,00	40,61	Intégration Globale
DREAMRES	100,00	80,19	Intégration Globale
CGPARKING	100,00	100,00	Intégration Globale
MAJORDEV	50,00	40,10	Mise en équivalence
IMMOLOG	50,00	40,10	Mise en équivalence
SDRTIMMO	50,00	40,10	Mise en équivalence
PATRILOG	50,00	50,00	Mise en équivalence
SEPGS	49,54	39,73	Mise en équivalence
TEMARA DEVELOPPEMENT	49,00	49,00	Mise en équivalence
CASABLANCA DEVELOPPEMENT	49,00	49,00	Mise en équivalence
AVILMAR	49,00	49,00	Mise en équivalence
RESORT CO	42,60	42,60	Mise en équivalence
SAMAZ	42,53	42,53	Mise en équivalence
ALDAR	40,00	40,00	Mise en équivalence
OUED CHBIKA	35,00	35,00	Mise en équivalence
Banques et activités financières:			
CDG	100,00	100,00	HOLDING
MCM	100,00	65,00	Intégration Globale

CMM	100,00	99,07	Intégration Globale
FONDS AMORCAGE	100,00	100,00	Intégration Globale
HOLDCO	100,00	100,00	Intégration Globale
CMVT INTERNATIONAL	100,00	100,00	Intégration Globale
TCM	100,00	100,00	Intégration Globale
ACAMSA	100,00	55,56	Intégration Globale
CDG CAPITAL	100,00	100,00	Intégration Globale
CDG CAPITAL BOURSE	100,00	73,33	Intégration Globale
CDG CAPITAL GESTION	100,00	100,00	Intégration Globale
CDG CAPITAL PRIVATE EQUITY	100,00	100,00	Intégration Globale
CIH	100,00	46,58	Intégration Globale
CREDITLOG1	100,00	46,58	Intégration Globale
CREDITLOG2	100,00	46,58	Intégration Globale
CREDITLOG3	100,00	46,58	Intégration Globale
MAGHREB TITRISATION	100,00	45,60	Intégration Globale
FIPAR HOLDING	100,00	100,00	Intégration Globale
SOFAC	50,57	50,57	Mise en équivalence
CARBONE	50,00	50,00	Mise en équivalence
CAP MEZZANINE	42,85	42,06	Mise en équivalence
JAIDA	35,00	35,00	Mise en équivalence
MAROC LEASING	34,00	34,00	Mise en équivalence
BNDE	30,00	30,00	Mise en équivalence
JAWHARAT CHAMAL	30,00	28,32	Mise en équivalence
FONDS DE GARANTIE DEDIE AUX COMMANDES PUBLIQUES	25,00	25,00	Mise en équivalence
UPLINE INVEST	22,50	21,24	Mise en équivalence
SINDIBAD	20,83	20,83	Mise en équivalence
UPLINE TECHNOLOGIES	20,00	20,00	Mise en équivalence
MAROC NUMERIQUE	20,00	20,00	Mise en équivalence
MITC CAPITAL	20,00	20,00	Mise en équivalence
Assurances :			
SCR	100,00	94,41	Intégration Globale
CIH COURTAGE	100,00	46,58	Intégration Globale
ATLANTA	40,21	40,19	Mise en équivalence
SANAD	40,07	40,06	Mise en équivalence
Autres secteurs:			
LOTIERIE	100,00	99,86	Intégration Globale
CLUB AL WIFAQ	100,00	67,98	Intégration Globale
UNIVERSITE INTERNATIONALE DE RABAT	100,00	67,00	Intégration Globale
SANASH	100,00	37,03	Intégration Globale
ACACIA PARTICIPATIONS	100,00	100,00	Intégration Globale
MEDI 1 TV	100,00	50,31	Intégration Globale
CDG CAPITAL INFRASTRUCTURES	100,00	100,00	Intégration Globale
CELLULOSE	100,00	62,71	Intégration Globale
EUCAFOREST	100,00	62,71	Intégration Globale
CREATIVE TECHNOLOGIES	100,00	100,00	Intégration Globale
SFCDS	100,00	70,00	Intégration Globale
AIGLEMER	100,00	100,00	Intégration Globale
SOTHERMY	100,00	95,26	Intégration Globale
NEMOTEK TECHNOLOGIE	100,00	90,91	Intégration Globale
TECHNOPOLIS	100,00	100,00	Intégration Globale
FES SHORE	100,00	100,00	Intégration Globale
NOVEC	100,00	91,21	Intégration Globale
RABATPARKING	100,00	61,00	Intégration Globale
FONDS MAROC FORETS	50,00	50,00	Mise en équivalence
HP-CDG	49,02	49,02	Mise en équivalence
RENAULT	47,62	47,62	Mise en équivalence
MED PAPER	36,10	26,72	Mise en équivalence
SAVCI	34,00	34,00	Mise en équivalence
MDINABUS	34,00	34,00	Mise en équivalence
CAMEROUNAISE DES EAUX	33,33	33,25	Mise en équivalence
CARNAUD	30,87	30,87	Mise en équivalence
MEDITEL	30,00	30,00	Mise en équivalence
LYDEC	20,46	20,42	Mise en équivalence

ENTRES ET SORTIES DU PERIMETRE EN 2010

Entrées en périmètre 2010	POURCENTAGE D'INTÉRÊT	MÉTHODE DE CONSOLIDATION
AMENAGEMENT, IMMOBILIER ET TOURISME:		
TICHKA HOTEL	100,00	Intégration globale
ERFOUD HOTEL	100,00	Intégration globale
SITZAG HOTEL	100,00	Intégration globale
SAPS	100,00	Intégration globale
HALIOPOLIS	100,00	Intégration globale
AGROPOLIS	100,00	Intégration globale
TECHNOPOLIS OUJDA	100,00	Intégration globale
MAHD SALAM	99,97	Intégration globale
AFZI	70,00	Intégration globale
FONCIERE UIR	53,91	Intégration globale
ALDAR	40,00	Mise en équivalence

...

BILAN CONSOLIDÉS

en milliers de DH

ACTIF	31/12/2010	31/12/2009	Variations	
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 737	2 455	-718	-29,25%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 016	1 307	710	
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	
Actifs financiers disponibles à la vente	34 403	25 992	8 410	32,36%
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	6 564	9 169	-2 605	-28,41%
Prêts et créances sur la clientèle	28 110	27 695	415	1,50%
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	0	0	0	
Placements détenus jusqu'à leur échéance	22 905	20 503	2 402	11,72%
Actifs d'impôt exigible	425	482	-57	-11,77%
Actifs d'impôt différé	996	898	98	10,89%
Comptes de régularisation et autres actifs	28 329	23 513	4 816	20,48%
Actifs non courants destinés à être cédés	5	5	0	
Participations dans des entreprises mises en équivalence	7 657	8 607	-950	
Immeubles de placement	3 920	3 453	467	13,53%
Immobilisations corporelles	5 218	4 760	458	9,61%
Immobilisations incorporelles	143	121	22	17,79%
Ecart d'acquisition	3 807	3 690	117	3,16%
TOTAL ACTIF	146 234	132 650	13 584	10,24%

Banques et activités financières:

FONDS AMORCAGE	100,00	Intégration globale
CDG CAPITAL INFRASTRUCTURES	100,00	Intégration globale
FONDS DE GARANTIE DEDIE AUX COMMANDES PUBLIQUES	25,00	Mise en équivalence
MITC CAPITAL	20,00	Mise en équivalence
MAROC NUMERIQUE	20,00	Mise en équivalence

Assurance:

CIH COURTAGE	46,58	Intégration globale
--------------	-------	---------------------

Autres secteurs:

RABAT PARKING	61,00	Intégration globale
MDINABUS	34,00	Mise en équivalence

en milliers de DH

PASSIF	31/12/2010	31/12/2009	Variations	
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	289	0	289	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	7	11	-3	-33,17%
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	23 028	21 717	1 311	6,04%
Dettes envers la clientèle	64 775	62 892	1 883	2,99%
Titres de créance émis	6 651	3 512	3 139	89,39%
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	0	0	0	
Passifs d'impôt exigible	783	412	371	90,15%
Passifs d'impôt différé	2 328	1 358	970	71,45%
Comptes de régularisation et autres passifs	13 230	13 768	-537	-3,90%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0	0	0	
Provisions techniques des contrats d'assurance	11 274	10 528	746	7,08%
Provisions	718	808	-90	-11,09%
Subventions et fonds assimilés	18	0	18	
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	15	0	15	
Capitaux propres	23 117	17 644	5 473	31,02%
Capitaux propres part du Groupe	19 788	14 873	4 916	33,05%
Capital et réserves liées	10 703	10 524	179	1,70%
Réserves consolidées	4 085	1 713	2 372	138,47%
Gains ou pertes latents ou différés	3 086	1 903	1 183	62,16%
Résultat de l'exercice	1 914	733	1 182	161,29%
Intérêts minoritaires	3 329	2 772	557	20,11%
TOTAL PASSIF	146 234	132 650	13 584	10,24%

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉS

RUBRIQUES

+ Intérêts et produits assimilés
- Intérêts et charges assimilées

MARGE D'INTERET

+ Commissions (Produits)
- Commissions (Charges)

MARGE SUR COMMISSIONS

+/- Gains ou pertes nets sur instr. financiers à la juste valeur par résultat
+/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente
+ Produits des autres activités
- Charges des autres activités

PRODUIT NET BANCAIRE

- Charges générales d'exploitation
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immos incorp. et corp.

RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION

- Coût du risque

RESULTAT D'EXPLOITATION

+/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs
+/- Variations de valeur des écarts d'acquisition

RESULTAT AVANT IMPOT

- Impôts sur les résultats
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession

RESULTAT NET

Intérêts minoritaires

RESULTAT NET PART DU Groupe

en DH

2010

2009

3 648 434

3 677 083

3 372 229

3 024 677

276 205

652 407

461 782

356 695

99 495

93 757

362 287

262 938

42 935

90 180

1 693 150

496 281

8 957 572

8 755 027

6 072 686

5 871 157

5 259 463

4 385 675

3 162 550

2 455 410

555 106

496 980

1 541 806

1 433 285

504 944

791 980

1 036 863

641 306

324 703

187 765

1 407 845

151 599

0

-25 521

2 769 410

955 149

858 129

173 506

0

0

1 911 282

781 643

-2 875

49 054

1 914 157

732 589

RÉGION
SUD





Zahrat Annakhil

Surface de l'assiette foncière : 181 ha. | Investissement : 362 Millions DH.



MEDZ

SITUATION	EMPLOIS DIRECT	CONSISTANCE	DESCRIPTION DU PROJET
Palmeraie de Marrakech, route de Fès.	2 600 emplois.	6 lots hôteliers, 5 lots pour maisons d'hôtes, 56 lots résidentiels et 3 lots d'équipements et d'espaces verts.	Zone touristique et résidentielle intégrée à très faible densité, avec un aménagement paysager visant la sauvegarde de la palmeraie.



Parc Haliopolis

Surface de l'assiette foncière : 150 ha. | Investissement : 656 Millions DH.



MEDZ

MAÎTRE D'OUVRAGE	SITUATION	EMPLOIS DIRECT	CONSISTANCE	DESCRIPTION DU PROJET
MEDZ	Situé dans la commune de Drarga, à l'entrée de l'autoroute Agadir-Marrakech, à 30mn du port d'Agadir et à 20mn de l'aéroport international d'Agadir.	20 000 emplois.	Industries de transformation, industries support, activités logistiques et activités de service.	Le Parc Haliopolis est un parc d'activités industrielles et logistiques dédié aux produits de la mer.

Marrakech Shore

Marrakech Shore

Surface terrain : 40 ha. | Investissement : 584 Millions DH.



MEDZ

MAÎTRE D'OUVRAGE	SITUATION	CONSISTANCE	DESCRIPTION DU PROJET
MEDZ	Marrakech.	Marrakech shore offre des espaces de bureaux et de services s'étendant sur plus de 200 000 m².	Marrakech shore est un parc intégré dédié au développement de nouveaux potentiels économiques de la région dans le domaine de l'offshoring.

Chrifia

Surface terrain : 268 ha. | Investissement : 4,6 Milliards DH.



CGI

DESCRIPTION DU PROJET	CONSISTANCE	SITUATION	MAÎTRE D'OUVRAGE
Projet de villégiature combinant un programme résidentiel et un programme hôtelier, autour d'un golf 18 trous et d'autres activités ludiques (animation, parcs...)	Resort intégré conçu et organisé autour de 3 pôles « Village d'été », « Oasis de Tiselt », et « Vergers », comprenant un programme immobilier mixte (touristique et résidentiel), golf de 18 trous, équipements de loisirs et services.	Situé à la sortie de Marrakech sur la route de Tahanaout.	MDR, filiale de la CGI.

Chrifia

Oued Chbika

Surface terrain : 1 800 ha. | Investissement : 6,8 Milliards DH (1ère tranche de 500 ha).



CDG DÉVELOPPEMENT

DESCRIPTION DU PROJET	CONSISTANCE	SITUATION	ACTIONNAIRES	MAÎTRE D'OUVRAGE
Développement d'une ville intégrée.	Immobilier (villas et appartements), hôtels, infrastructures ludiques et sportives (Golf, Spa...), infrastructures sociales et techniques.	Tan Tan.	CDG Développement : 35%, Chbika Holding Company : 65%.	Oued Chbika Développement.



Faculté de Taroudant

Surface terrain : 60 000 m². | Investissement : 94 MDH.



CGI

DESCRIPTION DU PROJET	CONSISTANCE	SITUATION	MAÎTRE D'OUVRAGE
Faculté Poly disciplinaire.	Faculté Pluridisciplinaire comportant des locaux pédagogiques, des locaux administratifs, des locaux pour services techniques et une bibliothèque.	Taroudant.	CGI



SIXIEME PARTIE

CONTACTS FILIALES

ETABLISSEMENT PUBLIC

Caisse de Dépôt et de Gestion

Coordonnées :
Place Moulay Hassan, BP 408. RABAT
Tél. : 05 37 66 90 00 • Fax : 05 37 66 93 70
cdg@cdg.ma • www.cdg.ma

Caisse Nationale de Retraites et d'Assurances – CNRA

Activités : Retraite et Prévoyance et gestion des rentes

Coordonnées :
Ryad Business Center,
Av. Annakhil BP 2173 Hay Ryad RABAT
Tél. : 05 37 71 81 81 • Fax : 05 37 71 39 51
www.cnra.ma

Régime Collectif d'Allocation de Retraite RCAR

Activités : Retraite de base et retraite Complémentaire

Coordonnées :
Ryad Business Center,
Av. Annakhil - BP 2038- Hay Ryad. RABAT
Centre d'appels : 08 01 00 88 88 • Tél. : 05 37 71 80 77 • Fax : 05 37 71 82 39
www.rcar.ma

BANQUE, FINANCE ET ASSURANCE

CDG Capital

Activités : Banque d'investissement

Coordonnées :
Tour Mamounia, Place Moulay Hassan, Immeuble Mamounia, Rabat
Tél. : 05 37 66 52 52 • Fax : 05 37 66 52 00 • www.cdgcapital.ma

CDG Capital gestion

Activités : Gestion d'actifs pour une clientèle d'institutionnels, d'entreprises et de grands investisseurs privés, gestion collective des fonds OPCVM.

Coordonnées :
Tour Atlas, Place Zellaqa, 17ème étage, Casablanca
Tél. : 05 22 45 96 00 • Fax : 05 22 44 60 87//05 22 44 62 31

CDG Capital bourse

Activités : Société de bourse spécialisée dans l'intermédiation boursière, opérations sur titres (IPO, augmentation de Capital) et dépositaire.

Coordonnées :
9 BOULEVARD KENNEDY, QUARTIER ANFA, CASABLANCA
Tél. : 05 22 36 20 20 • Fax : 05 22 36 78 78

CDG Capital Private Equity

Activités : Gestion de fonds d'investissement

Coordonnées :
101, Boulevard Massira Al Khadra, Casablanca
Tél. : 05.22.98.13.91 • Fax. : 05.22.92.98.95

CDG Capital Real estate

Activités : Gestion de fonds d'investissement en immobilier tertiaire et touristique

Coordonnées :
Adresse: Immeuble High Tech, Hall A, Avenue Annakhil, Hay Ryad, Rabat
Tél. : 05 37 66 92 67 • Fax: 05 37 66 93 14

CDG Capital Infrastructures

Activités : Gestion de fonds d'investissement en Infrastructures

Coordonnées :
101, Boulevard Massira Al Khadra, Casablanca
Tél. : 05.22.98.13.91/ Fax. : 05.22.92.98.95

Crédit Immobilier et Hôtelier

Activités : Banque

Coordonnées :
187, Avenue Hassan II, Casablanca
Tél. : 05 22 47 90 00 - 05 22 47 91 11 - 05 22 47 92 22 • Fax : 05 22 47 91 63
www.cih.co.ma

Caisse Marocaine des Marchés

Activités : Financement des entreprises titulaires de marchés publics et assimilés.

Coordonnées :
52, Boulevard Abdelmoumen, Résidence El Manar, Casablanca
Tél. : 05 22 25 91 18 - 05 22 25 91 20 / 33 – 05 22 98 44 44 • Fax : 05 22 23 13 53
www.cmm.ma

Fipar

Activités : Société d'investissement. Prise de participations financières dans différents secteurs d'activité (industrie, services, finances...)

Coordonnées :
Place Moulay Hassan - Immeuble Mamounia – 1er étage
Tél : 05 37 66 91 51 • Fax : 05 37 66 90 10
Email : fipar@fipar.ma • www.fipar.ma

Jaïda

Activités : Fonds de financement des organismes de microfinance au Maroc

Coordonnées :
Adresse : Place My El Hassan, B.P. 408, Rabat
Tél. : 05 37 66 52 58 • Fax : 05 37 66 52 56
Email : jaïda@cdg.ma

Foncière Chellah

Activités : Fond d'investissement

Coordonnées :
Adresse: Immeuble High Tech, Hall A, Avenue Annakhil, Hay Ryad, Rabat
Tél. : 05 30 27 88 90 • Fax : 05 30 27 88 42

Maghreb Titrisation

Activités : Ingénierie financière, dépôt et gestion de tous Fonds de Placements Collectifs en Titrisation (FP CT)

Coordonnées :
«Espace Sans Pareil», Lot. Taoufik, N° 33, 3ème étage Sidi Maarouf, Casablanca
Tél. : 05 22 32 19 48 / 57/51 • Fax : 05 22 97 27 14
www.maghrebtitrisation.ma

Société Centrale de Réassurance

Activités : Compagnie de réassurance du marché marocain pour l'ensemble des risques

Coordonnées :
Tour Atlas, Place Zellaqa, B.P. 13.183, Casablanca
Tél. : 05 22 46 04 00 • Fax : 05 22 46 04 60
www.scrmaroc.com

Sofac

Activités : Crédits automobiles, crédits personnels et ménagers

Coordonnées :
57, angle Bd Abdelmoumen, rue Pinel, Casablanca
Tél. : 05 22 42 96 96 • Fax : 05 22 42 96 00

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

CDG Développement

Activités : Développement territorial.

Coordonnées :
Angle Avenues Annakhil et Mehdi Ben Barka, Hay Riad Rabat, Maroc
Tél. : 05 37 57 60 00 • Fax : 05 37 71 68 08 / 37 71 46 78
www.cdgdev.ma

Incubation, conception et aménagement

MEDZ

Activités : Conception et aménagement de zones industrielles, offshoring et touristiques

Coordonnées :
Espace Oudayas, angle avenues Mehdi Ben Barka et Annakhil, Hay Riad, Rabat
Tél. : 05 37 57 61 00 • Fax : 05 37 71 64 17
medz@medz.ma • www.medz.ma

CASANEARSHORE

Activités : Casanearshore, filiale de MEDZ, gère et développe le premier parc d'affaires marocain dédié aux activités de BPO & ITO : Casablanca Nearshore Park.

Coordonnées :
24 rue Ali Abderrazik, Imm. Smaex, Maârif, Casablanca
Tél. : 05 22 77 75 55 • Fax : 05 22 99 50 40
www.casanearshore.com

FES SHORE

Activités : Parc industriel dédié aux entreprises de services informatiques, de traitement de données et des processus métier.

Coordonnées :
Fes saïss route de Sefrou Hay sania BP 30060
Tél : 05 35 61 52 61 • Fax : 05 35 61 52 62

TECHNOPOLIS

Activités : Cité de la technologie (Pôles offshoring, média, industries, R&D...)

Coordonnées :
Technopolis – Rocade de Rabat-Salé 11 100, Sala Al Jadida
Tél. :+212 5 38 01 90 19 • Fax: +212 5 38 01 90 20
www.technopolis.ma
info@technopolis.ma

Nemotek

Activités : Production de caméras miniatures destinées à diverse applications portables

Coordonnées :
Park Technopolis, Rocade Rabat – Salé, BP 5306, 11100 Sala Al Jadida, Maroc
Tél. : 05 38 01 40 00 • Fax : 05 38 01 40 10
www.nemotek.ma
contact@nemotektechnologies.com

Novec

Activités : Ingénierie, notamment dans des chantiers de grande envergure au niveau national et international (Grands barrages, autoroute...), ressources en eau, énergie et environnement...

Coordonnées :
Espace les Palmiers – Angle Avenues Annakhil et M. Ben Barka,Hay Ryad, Rabat
Tél. : 05 37 57 68 00 / 05 37 57 62 00 • Fax : 05 37 71 72 58 / 037 56 67 41
www.novec.ma

Développement

Compagnie Générale Immobilière

Activités : Promotion immobilière : résidentiel, tertiaire, maîtrise d'ouvrage déléguée...

Coordonnées :
Espace Oudayas, av. Mehdi Benberka – Hay Riad, Rabat
Tél. : 05 37 23 94 94 • Fax : 05 37 56 32 25
E-mail : cgi@cgi.ma • www.cgi.ma

Dyar Al Madina

Activités : Logement locatif et résidence pour étudiants

Coordonnées :
73, rue Omar Slaoui, BP 13816, Casablanca
Tél. : 05 22 26 53 61 • Fax : 05 22 26 74 88
E-mail : info@dyaralmadina.ma

Dyar Al Mansour

Activités : Logement social et économique et renouvellement urbain. Elle réalise des opérations qui entrent dans le cadre du programme gouvernemental de l'éradication des bidonvilles.

Coordonnées :
42, Charia Alaouiyyine, Rabat
Tél. : 05 37 21 69 00/01 • Fax : 05 37 20 48 98
E-mail : dyaralmansour@cdg.ma
www.dyaralmansour.com

Royal Golf de Fès

Activités : Réalisation et l'exploitation d'un golf à Fès ainsi que des opérations de promotion touristique.

Coordonnées : Km 17, Route Immuouzer, Ain Chegag, BP 2384, FES principale
Tél. : 05 35 66 52 10/12 – 05 35 66 50 06 • Fax : 05 35 66 52 13
E-mail : fesgolf@menara.ma • www.royalgolfdedefs.ma

Gestion des services

EXPROM

Activités : Gestion des services aux occupants et des services multi techniques de tout bien immobilier et gestion intégrale d'actifs immobiliers confiés pour la mise en location.

Coordonnées : Mahaj Riad, Imm. H, B.P 2015, Hay Ryad, Rabat
Tél. : 05 37 57 80 99 • Fax : 05 37 56 48 84
www.exprom.ma

CG Park - Compagnie Générale des Parkings

Activités : Construction, financement et exploitation de parkings sur voirie et en sous-sol.

Coordonnées :
Rue Derna, 4ème étage, appt 17 Rabat
Tél. : 05 37 71 38 25 • Fax : 05 37 71 38 03
cgp@cdg.ma

Agence d'Urbanisation et de Développement d'Anfa

Activités : Développement d'un aménagement d'envergure au niveau de l'aéroport d'Anfa.

Coordonnées :
Adresse : Aéroport Casablanca, Hay Hassani, BP 7737, Casablanca
Tél. : 05 22 91 80 00 • Fax: 05 22 90 12 77

PATRILOG

Activités : Réalisation de logements sociaux au profit du personnel de la Défense Nationale

Coordonnées :
Espace Mahaj, Porte Bleue, Mahaj Hay Riad, Rabat
Tél. : 05 37 57 05 70 • Fax : 05 37 57 05 71

SONADAC

Activités : Assainissement du foncier relatif à l'Avenue Royale à Casablanca.

Coordonnées :
Complexe administratif Ain Chok-Hay Hassani, BP 7750 Hay Hassani, Casablanca
Tél. : 05 22 97 96 30 • Fax : 05 22 94 56 89/23
www.sonadac.ma

SOTHERMY

Activités : Stations thermales

Coordonnées :
Adresse : Centre Moulay Yacoub, BP 120, Fès
Tél. : 05 35 69 40 64/65/69 • Fax : 05 35 69 40 74
E-mail : accueil@sothermy.ma
www.moulayyacoub.com

Société d'Aménagement Zenata

Activités : Développement urbain intégré des villes de Casablanca et Mohammedia

Coordonnées :
74, bd Yacoub Mansour Mohammedia
Tél: 05 23 31 84 11 / 05 23 31 90 00 • Fax: 05 23 32 98 69

Jnane Saïss Développement

Activités : Développement urbain du projet territorial Jnane Saïss dans la région de Fès Boulemane

Coordonnées :
Espace high tech hall A 5ème étage Av.Ennakhil Hay ryad
Tél : 05 37 57 09 70/71 • Fax : 05 37 57 09 72

Filière bois

Cellulose du Maroc

Activités : Production de pâte à papier à partir du bois d'Eucalyptus.

Coordonnées :
12, rue Tissa, Rabat
Tél. : 05 37 70 83 05 • Fax: 05 37 70 75 38 / 05 37 70 61 35
www.celluma.ma

SFCDG

Activités : La SFCDG a pour objet l'administration et l'exploitation de biens fonciers, forestiers, agricoles et naturels pour le compte de mandants.

Coordonnées :
Siège Social : Espace des Oudayas Angle Av Annakhil & Mehdi Benbarka,Hay Riyad/RABAT
Siège Administratif et Technique : N°323 Rue Abdelkrim Khattabi-N°98-Sidi Yahia Du Gharb
Tél. : 05 37 30 02 29 • Fax : 05 37 30 02 38
E-mail : sfcgdg@menara.ma

Gestion et exploitation hôtelière

Sogatour

Activités : Gestion hôtelière

Coordonnées :
Avenue Annakhil Espace Higt Tech (Hall B, 5ème étage, Plateau 18), Hay Riad, Rabat
Tél. : 05 37 57 77 40/50 • Fax : 05 37 56 31 10
E-mail : sogatour@cdg.ma • www.sogatour.ma

Casa Développement

Activités : pilotage de projets d'équipements et d'investissements à l'échelle de la métropole économique.

Coordonnées :
73, rue Omar Slaoui, B.P. 13816, Casablanca
Tél. : 05 22 26 74 63 • Fax : 05 22 22 34 78

Temara Développement

Activités : développement de la commune de Témara

Coordonnées :
Angle avenues Annakhil et Mehdi Ben Barka, Hay Riad, Rabat
Tél. : 05 37 71 14 11
Fax : 05 37 71 11 47

AUTRES

HP CDG IT SERVICES

Activités : Services d'infrastructures – Data Centre Services
Services Gestion de poste de travail, Services Applicatifs, BPO (Business Process Outsourcing)

Coordonnées :
Site 1 : Bâtiment B1,4ème étage, Technopolis, 11 100 Sala Al Jadida.
Site 2 : Avenue Annakhil, Immeuble High Tech Hall A Hay Riad
Tél : 05 37 57 64 00 • Fax : 05 37 57 65 00

Loterie Nationale

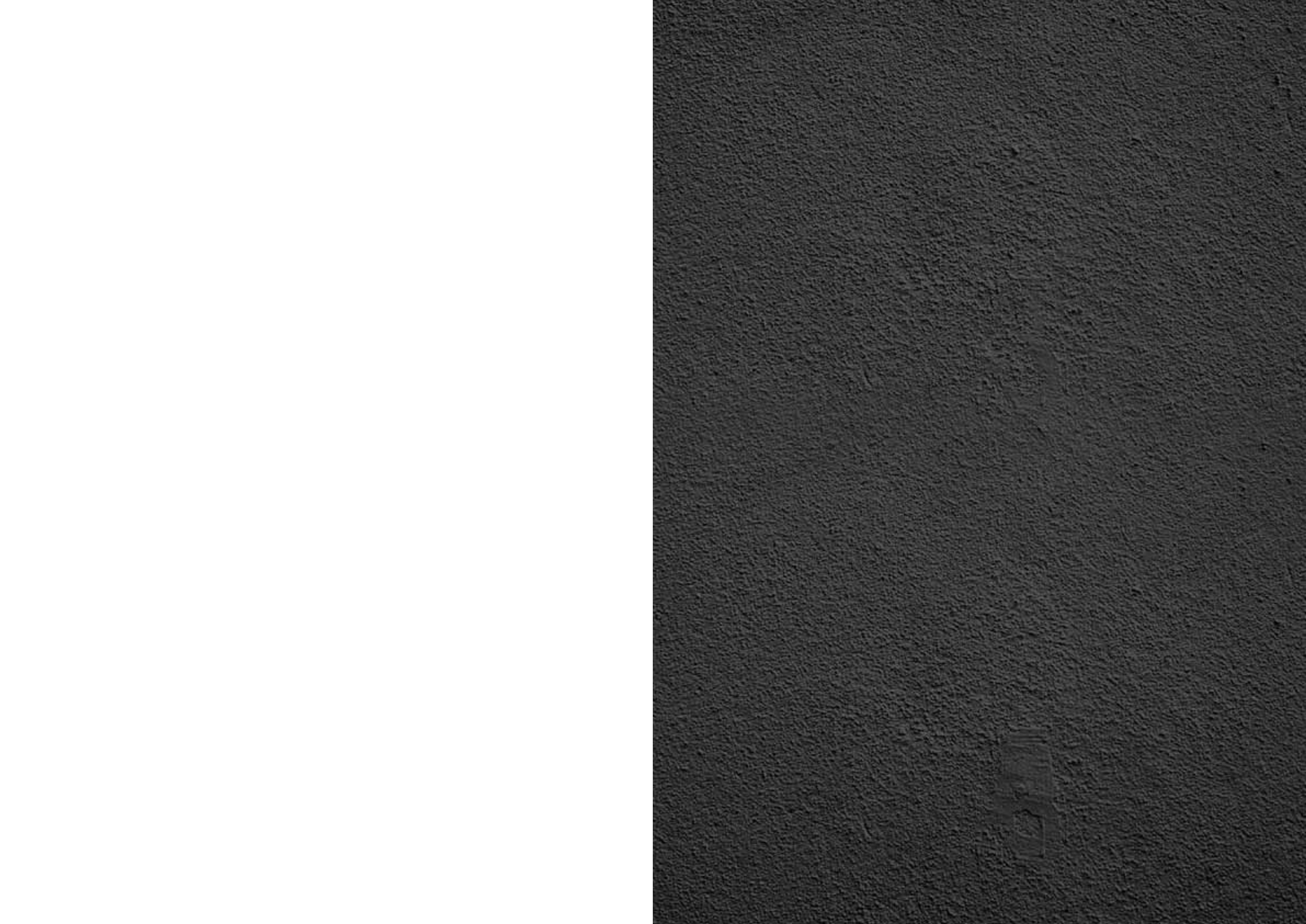
Activités : Loterie et jeux de hasard

Coordonnées :
Adresse : Tour Atlas, Place Zellaqa, Casablanca
Tél. : 05 22 30 01 07 / 30 15 93
Fax : 05 22 30 14 37
www.loterie.ma

Sport Dév

Activités : Développer et promouvoir le sport

Coordonnées :
Adresse: Immeuble CDG, Place My El Hassan, B.P. 408, Rabat
Tél : 05 37 66 90 00 • Fax : 05 37 66 93 70





Caisse de Dépôt et de Gestion

Place Moulay El Hassan • B.P. 408 - Rabat • Maroc • Tél : +212 5 37 66 90 00 • Fax : +212 5 37 76 38 49
cdg@cdg.ma • www.cdg.ma